

LA RENAISSANCE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur: OLIVAR ASSELIN

Le programme libéral

Wilson avait posé à l'Allemagne 14 conditions, M. Stevens, en mettant jusqu'à 4 et 5 articles dans un, a fabriqué un programme en 15 articles, et M. King, pour rester dans cette moyenne, a énoncé lui aussi un programme en 14 articles, que son truchement officiel, M. Fernand Rinfret, énuméra ainsi :

- 1) Commission nationale représentative pour administrer les fonds de chômage et assurer de l'emploi aux chômeurs; système national d'assurance-chômage.
- 2) Traités de réciprocité avec les autres pays; abolition des relèvements excessifs du tarif; suppression des impôts supplémentaires sur les importations; préférence britannique.
- 3) Promouvoir le commerce intérieur en mettant fin au contrôle arbitraire des prix et aux accords restreignant le commerce.
- 4) Réduire le coût de production des industries de base et ouvrir des marchés plus vastes.
- 5) Contrôle du crédit au moyen d'une banque centrale nationale.
- 6) Bureau de contrôle des placements pour mettre fin à l'exploitation du public.
- 7) Maintien de l'intégrité du réseau national comme institution publique.
- 8) Démocratisation de l'industrie en faisant part plus large aux travailleurs et aux consommateurs dans le gouvernement de l'industrie.
- 9) Restaurer le gouvernement responsable, abroger toute législation de « blanc-seing ».
- 10) Liberté de l'individu, liberté de parole et d'association en abrogeant l'article 98 du code criminel.
- 11) Réforme électorale.
- 12) Équilibrer le budget en diminuant les dépenses publiques, réduisant le service d'intérêt, réduisant les taxes et augmentant les revenus en encourageant le commerce.
- 13) Paix et entente dans les relations internationales.
- 14) Répartition plus équitable de la richesse en tenant compte que la personne est plus sacrée que la propriété.

La nationalisation de la Banque d'Etat, la démocratisation de l'industrie pour l'accès des travailleurs et des consommateurs aux conseils d'administration, la restauration de la liberté de parole et d'association par l'abrogation de l'article 98 du code pénal, sont des articles qui donneront lieu à des objections, à supposer qu'ils soient tous réalisables (le régime semi-soviétique de la participation des travailleurs et des consommateurs aux conseils d'administration, par exemple, ne l'est pas). Les articles 13 et 14 sont autant de vaines paroles quoique inoffensives. Quant au reste, qui aurait suffi, croyons-nous, à former un louable programme, c'est là surtout qu'il faudra chercher le secret d'un véritable rétablissement économique et social. Tel quel, cependant, le programme de M. King se recommande au peuple du Canada comme quelque chose de sensé, en regard de ce qu'on lui a proposé jusqu'ici.

Le programme de M. King ne dit rien des recommandations de la Commission Hyndman, dont l'une veut que l'on accorde au Canada, avec tous les droits des vétérans canadiens, les soldats ayant servi dans une armée britannique. C'est un malheur. Cette omission apparaîtra à plusieurs comme une lâcheté. Le parti qui aura le courage de se prononcer sur cette question dans le sens de l'intérêt canadien gagnera dans le corps électoral des milliers de voix.

Olivar ASSELIN

Qui doit payer le «dole»?

Les finances publiques de l'Ontario sont rien moins que prospères et M. Hepburn, pour «garder le gouvernement provincial solvable», entend diminuer l'aide aux chômeurs à partir du 1er septembre. Les municipalités verront, de ce chef, s'accroître leurs obligations déjà trop lourdes. Le gérant des finances de la Ville d'Ottawa, M. Fulgence Charpentier, quoique fervent libéral, a déclaré sans ambages que le gouvernement Hepburn a tort de sacrifier ainsi au Trésor provincial le crédit des municipalités.

A tout instant se soulève en notre pays la question du partage des pouvoirs législatifs. Depuis 1867, jamais tant qu'aujourd'hui des politiciens peu scrupuleux n'ont profité des défauts de la Constitution pour rejeter sur les gouvernements plus faibles les pouvoirs indésirables. M. Bennett a donné l'exemple en forçant les provinces et les villes à payer la majeure partie du «dole». Les gouvernements provinciaux vont-ils à leur tour imposer aux municipalités des dépenses qui en partie leur incombent?

Il est curieux de voir le gouvernement d'Ottawa se désintéresser du «dole» — que pourtant il institua — sous prétexte que la distribution des allocations de chômage est trop compliquée pour relever d'une administration centrale, et réclamer en même temps le pouvoir nécessaire à la promulgation de lois sociales uniformes pour tout le pays. M. Bennett fonde un comité de l'assurance-chômage dont il n'indique pas les pouvoirs relatifs au «dole»; pourtant le Canada devrait améliorer la distribution des allocations de chômage avant de songer aux assurances sociales. C'est au nouveau comité qu'il incombe d'examiner la situation des travailleurs canadiens: excellent moyen d'épargner aux politiciens le soin de se prononcer sur une question délicate.

Il faudrait cependant que les partis envisagent courageusement la situation et définissent leur attitude au sujet du «dole». Nous les voyons préparer

Dollard DANSEREAU

Lire en deuxième page: «D'un scandale à l'autre» par OLIVAR ASSELIN

SOMMAIRE

D'un scandale à l'autre	Olivar Asselin
Quand le Dr Obnubile fait de la politique...	André Bowman
La colonisation anglaise	Georges Langlois
Le prix de l'essence	Dollard Dansereau
Pour ceux qui lisent l'été	Berthelot Brunet
Pierre l'Ermite	Philippe Bertault
Une jeunesse nouvelle	Fernand Lacroix
Nages de fond et nages de vitesse	Jean-Robert Bonnier
Un match silencieux	Valdombre
Les projets de M. Gauvin	Louis Pelland
Lettre de Paris	Hélène Roullans
Lettre de Londres	R. de Montmeyran
Population rurale et population urbaine	Jean-Charles Harvey
Chronique financière	Augur
L'Office national du blé	Jean-Marie Nadeau
Préjugés populaires	Dr G. A. Séguin

Un remède au chômage?

Au cours de la dernière législature fédérale, le Parlement a voté une loi imposant la semaine de 48 heures. On sait que M. Bennett, pour forcer l'adoption de cette loi, dont on a contesté la validité au nom des droits acquis par les provinces en matière de législation sociale, s'est prévalu de l'article 132 de la Constitution, lequel donne au parlement fédéral «tous les pouvoirs nécessaires pour remplir envers les pays étrangers, comme portion de l'Empire britannique, les obligations du Canada ou d'aucune de ses provinces, naissant de traités conclus entre l'Empire et ces pays étrangers».

Il semble bien que M. Bennett ait été de mauvaise foi en invoquant cet article de la Constitution canadienne. L'obligation (conditionnelle) prise à Genève le fut-elle par le Canada «comme portion de l'Empire»? Et même, s'agit-il d'un traité conclu entre «l'Empire» et des pays étrangers? On ne saurait l'affirmer catégoriquement; tout cela est confus. Mais la semaine de 48 heures étant de règle au Canada, la législation imposée par M. Bennett n'a pas de conséquences graves.

Ce qui pourrait en entraîner tou-

tefois, ce serait l'adoption de la semaine de 40 heures. Or le Bureau international du travail recommande justement cette mesure. Il pourrait venir à M. Bennett l'idée de l'adopter, comme il pourrait venir aux ouvriers celle de la réclamer. La démagogie n'étant pas absente de nos mœurs politiques, la situation pourrait devenir inquiétante, car la réduction des heures de travail de 48 à 40 par semaine aggraverait la crise au lieu de l'atténuer. Voici comment :

Notons d'abord que, dans l'idée de ses protagonistes, cette mesure comporte le maintien du niveau des salaires. Dans ce cas, comme le dit P.-E. B. au JOURNAL DE GENÈVE, «l'ouvrier, ne donnant plus au travail que les cinq sixièmes de l'effort actuel, conserverait cependant son salaire intact et recevrait sous cette forme une prime de 16%. Cette prime aurait pour effet d'entraîner une hausse équivalente des prix sans que le pouvoir d'achat ait augmenté. La crise serait aggravée, et le chômage, que l'on entend combattre, accru.

Jean-Claude MARTIN

(SUITE A LA DEUXIÈME PAGE)



Pour nos corporatistes

par OLIVAR ASSELIN

A l'occasion de la Semaine sociale d'Angers, consacrée à l'organisation corporative, le cardinal Pacelli, délégué officiel du Souverain Pontife au triduum de Lourdes, a adressé à M. Eugène Duthoit, professeur de Sociologie à l'Université catholique de Lille, cheville ouvrière de cette Semaine, une lettre dans laquelle on lisait :

Toutefois — c'est encore l'enseignement du Saint-Père — en cherchant à restaurer les institutions corporatives dans une société si différente de celle qui les a vues fleurir jadis, on ne saurait vouloir régler d'avance leur réalisation pratique selon une formule unique et rigide. Bien plutôt, «les hommes sont libres d'adopter telle forme qu'ils préfèrent, pourvu seulement qu'il soit tenu compte des exigences de la justice et du bien commun». Aussi notez-vous avec raison que cette réalisation doit s'adapter au tempérament national, aux traditions, aux besoins particuliers de chaque pays; et vous voulez à bon droit chercher le moyen d'insérer organiquement dans l'ordre nouveau les associations professionnelles déjà existantes en France, pour qu'elles s'acheminent ainsi vers ces organismes meilleurs, les groupements corporatifs, dont parle l'Encyclique.

Et l'ILLUSTRATION voit dans ces paroles une approbation de l'attitude prise par les corporatistes catholiques du Canada.

Peut-être l'ILLUSTRATION a-t-elle raison.

Et peut-être aussi son interprétation est-elle fantaisiste, car les journaux du parti Stevens-Bennett ou Bennett-Stevens, en notre province, feront tendre tous leurs efforts, d'ici quelques semaines — quelque hilarante que puisse paraître cette tentative de rapprochement — à prouver que les corporatistes du Canada français s'accordent à la fois avec le Saint-Père et avec M. Bennett ou M. Stevens.

Mais en même temps que l'opinion de la fi-fille rose-nanane, les catholiques canadiens aimeront peut-être à lire celle d'un journal pour le moins aussi autorisé à interpréter la pensée du Souverain Pontife. Voici par exemple ce que disait dans son numéro du 6 juin la CROIX de Paris, sous la signature de J. M. :

Mais s'il existe des Jeunes qui sont pour ou contre le corporatisme en fonction de leur Credo politique, il en est d'autres, des Jeunes uniquement catholiques, qui s'affirment corporatistes à outrance, parce que catholiques. Ils prétendent savoir le sens exact du mot, ses réalités et ses possibilités. Ecoutez-les définir le corporatisme :

«Le corporatisme est le retour à une organisation chrétienne de la profession, organisation détruite par la Révolution.

— Quelles seraient les caractéristiques de cette organisation ?

— Celles prescrites par les Papes.

— Par les Papes ?

— Mais oui, dans leurs immortelles Encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*.

— Vous croyez ?

— Nous en sommes sûrs; la preuve, c'est que l'Autriche en se donnant une Constitution chrétienne a adopté une Constitution corporative, concrétisation vivante de *Quadragesimo anno*.

— N'exagérez-vous pas ?

— Aucunement. Il suffit, d'ailleurs, de constater que les corporatismes autrichien, portugais et américain s'appuient (?) sur les enseignements pontificaux, pour voir que c'est le devoir des jeunes catholiques d'être pour le corporatisme que les expériences de Dollfuss, de Salazar et de Roosevelt illustrent si bien.

Ce raisonnement simpliste qui atteste une ignorance aussi grande des expériences corporatives que des enseignements pontificaux, qui confond organisation professionnelle et organisation de la nation, qui mêle les principes et les faits, nous semble fort dangereux.

Une fois de plus, il semble nous prouver qu'une confusion s'établit, et tend à identifier l'action de l'Eglise avec certaines actions humaines, peut-être excellentes en elles-mêmes, mais qui ne doivent, en aucun cas, provoquer des «solidarisations», souvent néfastes pour le bien des âmes.

D'une question de terminologie, on fait un système politique dans lequel on engage l'Eglise, ne cherchant pas à comprendre les fins que poursuit celle-ci quand elle juge la situation présente en vue d'apporter aux catholiques des lumières qui leur permettront d'agir pour le bien des âmes en sauvegardant les droits imprescriptibles de la justice et les exigences souveraines de la charité.

Les jeunes catholiques, fort nombreux, dont nous rapportons tout à l'heure le jugement, se trompaient et ils parlaient du corporatisme sans le connaître.

Quand ils affirment avec énergie que l'organisation du corporatisme a été prescrite par le Pape, ils commettent une erreur. S. S. Pie XI, dans *Quadragesimo anno*, a bien présenté un programme positif et chrétien de réorganisation sociale et économique, mais il est resté dans la saine région des principes. Certes, il a dit : «On ne peut attendre du libre jeu de la concurrence l'avènement d'un régime économique ordonné... pas plus, ajoute-t-il plus loin, de la dictature économique... immédiate et violente de sa nature», pas davantage de la seule intervention de l'Etat, car «l'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social et non pas de les détruire»; pour éviter cela, il a demandé que «l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; elle pourra, dès lors, assurer plus puissamment, plus efficacement, les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir, diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité».

Le Pape condamne à la fois le libéralisme absolu, comme un étatisme exagéré, mais il ne définit nullement la technique d'un corporatisme : «Ce à quoi, déclare-t-il, l'Etat et l'élite des citoyens doivent appliquer tout d'abord leur effort, c'est de mettre un terme au conflit qui divise les classes et de provoquer et encourager une cordiale collaboration des professions.»

Pour cela, le Pape souhaite des rencontres entre patrons et ouvriers d'une même entreprise au sein «de groupements corporatifs» qui réunissent «les membres d'un même métier ou d'une même profession» pour veiller «aux intérêts communs de la profession» et pour orienter «l'activité collective... vers le bien commun de la société».

«Le corps social ne sera vraiment ordonné que si une véritable unité relie solidement entre eux tous les membres qui le constituent.» Pour atteindre ce but, les travailleurs peuvent adopter «la forme d'organisation qu'ils préfèrent, pourvu seulement qu'il soit tenu compte des exigences de la justice et du bien commun».

Voilà des textes qui peuvent inspirer des systèmes politiques, mais qui ne prétendent pas en édifier un.

Aussi, affirmer simplement que les catholiques sont pour un corporatisme défini par le Souverain Pontife est une erreur aussi grande que celle des Jeunes qui ignorent ce qu'est le corporatisme et veulent pourtant l'imposer. A l'abri de cette formule peuvent se développer bien des préjugés, source de maux pour l'apostolat catholique.

L'Eglise veut une organisation économique et sociale aussi éloignée d'une liberté sans frein que d'une centralisation excessive. Elle souhaite que, sous l'égide de l'Etat, avec la collaboration active de celui-ci, s'instaure dans le sein des industries une collaboration de tous les facteurs humains lui appartenant pour tendre à une justice distributive plus poussée, à une sécurité plus grande de la production, à une judicieuse réglementation économique évitant tout déséquilibre.

Mais si elle donne les grands principes qui doivent présider à ce redressement de la vie économique, elle se garde bien de préconiser aucun système ni de spécifier les étapes qui doivent présider à la réalisation de cet état idéal qu'elle souhaite.

L'Eglise reconnaît les traits chrétiens d'une expérience comme celle tentée actuellement en Autriche, mais elle se gardera bien de la qualifier «d'être le type de l'ordre chrétien sur le terrain économique.»

L'Eglise, par la voix du Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, son chef, explique aux hommes dans quel sens ils doivent orienter leurs efforts, les

dangers qu'ils doivent éviter pour empêcher les excès, causes d'injustices et de misères, mais elle se garde bien de se prononcer pour une technique.

Or, le corporatisme, ou plutôt les expériences corporatives en cours, sont des techniques entreprises par des hommes sous leur propre responsabilité. L'Eglise leur demande seulement qu'elles respectent les droits imprescriptibles du chrétien, du producteur, du père de famille.

Dans la mesure où ces méthodes sont conformes à ses exigences, elle les approuvera, fera des réserves, ou en dénoncera les dangers. Mais jamais elle ne leur donnera une approbation exclusive de toute autre approbation.

Elle sait bien que le corporatisme n'est qu'une étape dans la vie de l'humanité, un régime plus ou moins neuf qui sera vite plus ou moins périmé, qu'elle peut le bénir, mais qu'elle ne doit pas s'y attacher. Comment, d'ailleurs, ce qui ne passera pas peut-il s'attacher à ce qui périra ?

Ainsi donc que les jeunes catholiques étudient les documents pontificaux pour se faire une mentalité plus profondément chrétienne, qu'ils apprennent à juger chrétiennement, à penser chrétiennement, c'est la chose essentielle pour que, si un jour ils travaillent à instaurer un régime corporatif, ils instaurent un régime christianisant parce que chrétien.

Mais qu'ils ne partent pas à la recherche d'un corporatisme chrétien qui soit l'unique, l'officiel, celui dans lequel il faut croire par esprit de foi, qu'il faut attendre dans la quiétude par esprit d'espérance, qu'il faut aimer par esprit de charité. Ce corporatisme-là n'existe pas, pas plus que ne peut exister un ordre catholique temporel immuable.

Et le rédacteur de la CROIX ajoute :

Formation, donc, pour comprendre le corporatisme.
Formation toujours pour comprendre l'action catholique.
Formation encore pour découvrir le vrai visage du catholicisme.
Cela nous évitera bien des impairs.

Oui, cela nous évitera des impairs.

Mais est-ce bien éviter les impairs, que désirent nos corporatistes catholiques ? N'est-ce pas plutôt commettre tous les impairs que l'on pourra sans trop alarmer ni l'épiscopat ni les masses catholiques de notre pays ?

Quand on se sera mis dans les impairs jusqu'au cou, il y aura toujours l'espoir qu'une ACTION PAROISSIALE, ou autre bulletin jésuitique distribué de porte en porte, vienne vous en tirer.

Olivar ASSELIN

Toujours la m... politique

Parlant de politique européenne, le STAR adopte un point de vue qui plaira aux lecteurs de la RENAISSANCE, s'il est peut-être relativement nouveau pour d'autres.

Il publie un long article intitulé « They have politics in Europe, too » et les premières lignes mettent le lecteur en garde contre l'allure tendancieuse des nouvelles télégraphiques qui nous viennent d'outre-mer et lui conseillent de ne pas prendre trop à la lettre les dépêches d'information étrangère. On se souvient que, naguère à l'ORDRE et aujourd'hui à la RENAISSANCE, notre camarade André Bowman a toujours prévenu le lecteur contre la nature des dépêches de presse et qu'il s'est efforcé chaque jour de découvrir la réalité des faits parmi les nouvelles contradictoires et de discerner les intentions des hommes et des partis parmi leurs prétentions et leurs manœuvres. L'article du STAR est un témoignage indirect à l'attitude de notre ami.

Le STAR a tout l'air de découvrir que l'intérêt des hommes et des partis a toujours dominé l'intérêt véritable du pays dans la lutte politique; et cela coïncide étrangement avec le danger électoral que court M. Bennett. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit aujourd'hui, bien que son article sur les menées poli-

tiennes des hommes d'Etat européens se rattache évidemment, bien qu'indirectement, à sa campagne pour l'établissement au Canada d'un gouvernement de coalition qu'il voudrait faire accepter sous l'étiquette de « gouvernement national ». Notre confrère a indiscutablement raison d'en avoir contre les partis, mais il a le tort de s'en prendre un peu tard à la politique de parti et seulement après qu'un parti et surtout un homme qu'il a contribué largement à porter au pouvoir ont fait tant de mal à notre pays.

Mais enfin acceptons avec plaisir ce qu'il y a de juste et d'objectif dans tout cela, et insistons surtout sur l'opinion exprimée par notre confrère sur les politiciens européens à prétentions internationales dont les faits et gestes sont toujours, au fond, inspirés par l'intérêt immédiat, non de l'Europe, non pas même toujours de leur pays — ce qui serait, ma foi, une bonne note — mais d'abord et surtout d'un parti ou d'un groupe. Le STAR a particulièrement raison quand il écrit que beaucoup d'hommes d'Etat cherchent à orienter la politique européenne dans un sens qui puisse provoquer dans leur pays des réactions favorables à leur groupe, de façon à accroître leur popularité et à se maintenir au pouvoir. Cela, on ne le dira jamais trop. A la lumière de ce point de vue, les déclarations de désintéressement de certains politiciens prennent une allure fort singulière.

Georges LANGLOIS

Un « scandale » de

M. Duplessis

M. Duplessis s'est mis dans une situation assez ridicule, avec les accusations de malversations portées par lui contre le bureau du procureur général à propos de l'accusé William Braitwaite.

Cette affaire, dont on trouvera tout l'exposé dans le SOLEIL du 3 août, met en cause un bandit ayant déjà passé par les prisons britanniques, qui filouta en septembre 1929, à Québec, dans des paris de courses de chevaux, une somme de \$40,000 environ à un nommé Randell, de Londres, et vers le même temps \$22,500 à Matthew Steel Dalglish, épicière en gros, de Glasgow.

Au propre témoignage de M. Allyn Taschereau, qui fut son défenseur, l'accusé Braitwaite, qui s'était avoué coupable, reçut le maximum de peine dont il était passible dans les circonstances. Le procureur général ne se mit pas les doigts dans cette affaire, si ce n'est pour exiger le remboursement de certains frais judiciaires, s'élevant à \$2,000, et un peu plus tard, sur l'ordre du gouvernement fédéral, le coupable était remis au gouvernement britannique pour subir son procès sur quelque autre chef d'accusation. Les accusateurs se déclarèrent pleinement désintéressés, et le seul homme qui prétendit avoir été « mis dedans », c'est Braitwaite lui-même.

Cette histoire n'est longue que par les incidents qui s'y rattachent. Elle nous montre Randell et Dalglish comme prenant part à des opérations frauduleuses (paris sur des courses qu'ils croyaient « arrangées »). Rien d'étonnant que les victimes de Braitwaite se soient reconnues satisfaites d'une légère indemnité, quand elles auraient pu être elles-mêmes condamnées à la prison pour tentative d'extorsion.

Mais ce pauvre M. Duplessis, pour s'être risqué à révéler un scandale, n'a pas eu de chance.

Comment on relate

les faits

Il y a à Montréal deux journaux anglais favorables à la formation d'un cabinet « d'union nationale » : la GAZETTE et le STAR, et ni l'un ni l'autre n'ont encore dit comment ils entendent ce terme : on peut seulement supposer que pour le STAR le rapprochement de M. Bennett et de M. Stevens suivant le plan cher à M. Cartier (la campagne de celui-ci, dans la province de Québec, ne rappelle-t-elle pas celle de M. Patenaude en 1926 ?) serait un événement d'importance « nationale ».

Le SATURDAY NIGHT de Toronto fait observer qu'un soir il y avait au Massey Hall un meeting « d'union nationale », et que le lendemain le STAR de Montréal se faisait télégraphier par un correspondant attiré que les orateurs avaient dû s'adresser à la foule au moyen de hauts parleurs. « Or, dit le rédacteur du SATURDAY NIGHT, j'étais moi-même présent et je puis déclarer que l'affirmation des journaux de Toronto, que la salle n'était pas remplie au quart, était exacte. »

Il y aura peut-être à Toronto quelque journal pour raconter que dans la province de Québec les salles éclatent devant les auditeurs de M. Stevens. Mais peut-être l'information viendra-t-elle cette fois encore de la même source, puis-que, selon toute apparence, M. Cartier a puisé ses fonds à la même caisse qu'autrefois M. Patenaude.

La colonisation

De Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean, de Valleyfield, d'autres endroits, des groupes partent présentement pour l'Abitibi et le Témiscamingue, en exécution du plan Vautrin. Ce ne sont pas encore les milliers, les dizaines de milliers de colons dont parlaient au congrès de Québec les enthousiastes de la colonisation, et surtout le champ de la colonisation ne s'étend guère au-delà de certaines régions éloignées de 4 ou 5 cents milles de Montréal ou de Québec. Mais quelques centaines, c'est bien, selon toute apparence, autant que le ministère de la Colonisation pourra en placer durant la saison, dans les régions habitables.

Quand le gouvernement de Québec aura fait cet effort, il lui

restera encore la ressource de limiter les concessions à l'étendue nécessaire pour utiliser au maximum les superficies colonisables, qui, osons le dire, ne sont aujourd'hui pas très vastes et encore moins nombreuses, n'en déplaise à tous les champions de la colonisation « catholique » et française.

Une opinion du

R. P. Archange

« Si la Commission montréalaise du chômage veut tant envoyer les chômeurs à Valcartier, ce n'est pas qu'elle recherche leur bien mais que, rendus là, ils ne lui coûtent plus rien. »

Ainsi s'est écrié le P. Archange dans une réunion de l'Association humanitaire catholique, l'autre jour, au Stade Frontenac.

Les chômeurs, dit le P. Archange, ne coûtent à l'Etat que \$1.20 par semaine, et encore la plus grande partie de cette somme passe-t-elle en bière, à la cantine. A Montréal ils coûteraient \$1.50, mais il leur faudrait là-dessus se nourrir. Le camp de Valcartier est pour la jeunesse une école de vice et de vol.

Telle est au moins l'opinion du P. Archange, qui a fait une enquête sur place.

Cette opinion est conforme à celle d'un collaborateur occasionnel de la RENAISSANCE, M. Gagnon, ci-devant de VIVRE, dont nous commencerons prochainement le rapport.

M. Gagnon dit les choses crûment, mais il ne semble pas qu'il exagère et le R. P. Archange sera sans doute enchanté de voir ainsi corroborer ses affirmations.

Incompatibilité

M. Houde veut le retour à la terre et il le veut si sincèrement qu'il va le prêcher jusqu'à Toronto, à Vancouver. Et il le veut parce qu'il y voit un moyen de décongestionner les villes.

Mais M. Houde veut en même temps conserver à Montréal sa prépondérance industrielle. Et afin d'assurer le succès de la commission dite industrielle, qui vise à conserver à Montréal les industries qu'il possède et à en attirer de nouvelles, il s'est engagé à faire souscrire par la Ville, en faveur du nouvel organisme, un montant égal à celui que ce dernier recueillera lui-même.

Cela est dans l'ordre des choses logiques et, pour ainsi dire, obligées.

Mais si M. Houde trouve que le retour à la terre est une bonne chose, qu'il ne cherche pas en même temps à augmenter la population ouvrière de Montréal.

Le retour à la terre et l'établissement d'industries nouvelles sont en effet deux choses incompatibles.

Ou du moins peu compatibles.

« Princes » et « princesses »

La mort tragique du « prince » Alexis Mdiviani redonne quelque actualité à une question linguistique qui a son actualité dans nos pays de recherche nobiliaire. Une héritière canadienne épousait il y a quelques années un prince, un vrai prince, c'est-à-dire un fils de roi, quoique pas du premier lignage. Mais quand une Barbara Hutton quelconque épouse un « prince » Mdiviani, cela peut vouloir dire, tout simplement, qu'elle apporte les millions du feu grand-papa Woolworth à un éleveur de chevaux annobli, car, en Russie, un prince authentique est, ou plutôt était, un grand duc, ou quelque chose comme cela, et un prince ordinaire est l'équivalent d'un baronnet ou « sir ». M. Beatty, M. Chapais, en Russie, seraient des princes.

La mort du crédit

Un marchand de l'Alberta écrit au journal d'Edmonton qu'une maison de gros avec laquelle il traitait depuis une douzaine d'années refuse de lui vendre désormais autrement qu'argent comptant.

L'Alberta est une des provinces du Canada les plus féroces de crédit social : dans l'élection qui vient d'y avoir lieu, la lutte se livrait surtout entre protagonistes de ces systèmes de crédit. Rien d'étonnant que les fournisseurs y prennent leurs mesures.

Le crédit social est une des

formes de crédit qui, avant même d'être instituées, détruisent le crédit tout court.

Genève et la diplomatie

secrète

Si le différend italo-éthiopien se règle à Genève, ce sera par l'accord de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie, avec le concours de quelques petites puissances qui ne pourront ou n'oseront rien dire.

Et ce règlement ne différera pas de ceux qui s'effectuaient autrefois sous le régime de la diplomatie secrète.

Avec cette différence toutefois qu'aux yeux de tout le monde, avant l'institution de la Société des Nations, les règlements secrets valaient ce qu'ils valaient, soit tantôt plus, tantôt moins, selon les mobiles qui les avaient déterminés, tandis qu'aujourd'hui ils portent la sanction de ce qui est censé être le plus haut tribunal de justice de l'univers.

Il y a longtemps que le Vatican, voyant l'abus que l'on faisait de cet organisme dont l'Angleterre a faussé à dessein tous les rouages, a cessé de s'intéresser à ses hauts faits : seuls restent fidèles à l'idéal de Genève quelques sociétés de vieilles femmes et quelques prélats à la remorque attardée des politiciens.

Mais en nos pays il ne faut pas rire de ces enthousiasmes à retardement, sous peine de se voir mal noté par les puissances qui tiennent la cote de la fidélité au Saint-Siège.

Les « bondieuseries »

de Lisieux

Le R. P. Buisson, O.M.I., du Saint-Sépulchre (Jérusalem), écrit à la PRESSE, à propos d'une visite qu'il a faite à Lisieux :

La cathédrale, de grande allure moyenâgeuse, et l'église S.-Jacques, un peu ruinée, restent et resteront longtemps, je crois, les plus beaux édifices de Lisieux.

Pour signaler mon passage aux parents et amis du Canada, j'aurais aimé trouver quelques belles gravures, quelques reflets d'art. Je me suis arrêté devant plusieurs magasins d'objets de piété. J'y ai vu des bondieuseries, des fadeurs et des naïseries en quantité, mais rien de vraiment beau. Pourtant, sainte Thérèse a inspiré des œuvres d'art, j'en ai vu déjà, mais, à Lisieux, pas moyen de les retracer. J'ai visité, au diorama et au cyclorama, une synthèse en relief des banalités populaires publiées à date pour illustrer la vie simple et suggestive de sainte Thérèse. Je ne suis pas du tout convaincu que ce genre d'illustration soit plus utile qu'un autre, moins sucré et plus élevé, pour l'éducation du peuple fidèle. Par contre, je suis bien convaincu que les entrepreneurs ou entrepreneurs qui entretiennent pareil étalage y trouvent beaucoup d'intérêt, tout comme le marchand a intérêt à exposer à pleine vitrine la marchandise pieuse qui tire davantage l'œil rustaud et qui, hélas ! est davantage aussi demandée.

Cela ne ressemble-t-il pas à ce que le grand converti, Huysmans, a écrit de Lourdes ?

Mais la vérité sur Lisieux ou sur Lourdes, sur les « bondieuseries » et les « naïseries » dont il s'y fait commerce, il n'y a chez nous qu'un Père Buisson qui puisse en écrire librement.

Olivar ASSELIN

LA RENAISSANCE

hebdomadaire politique et littéraire
180 rue Saint-Catherine, Montréal
Case postale 4018 Tél. : PL 8511
Directeur : OLIVAR ASSELIN

ABONNEMENT :
1 an 6 mois

Espagne		
Royaume-Uni		
France	\$3.50	2.00
Etats-Unis		
Canada		
Autres pays	\$4	2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi payable au pair à Montréal.

Publié par les Editions de LA RENAISSANCE (limitée) Montréal
et imprimé par la Cie de Publication la PATRIE, Montréal

Administrateur : Pierre ASSELIN

Directeur de la Publicité : F.-X. Lizotte



perrier
LE CHAMPAGNE DES EAUX DE TABLE
Affine votre boisson favorite, en améliore le goût — la rend plus digestible.
Mélange au jus d'un citron — ou d'autres fruits — elle devient un breuvage désaltérant. Cette eau provenant d'une source minérale naturelle de France est justement renommée depuis plus d'un siècle.

Un remède au chômage ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« La semaine de 40 heures devrait permettre de résorber en partie le chômage, de mieux répartir le temps, donc l'argent ou les salaires des travailleurs. Elle implique un sacrifice. Ce sacrifice, on ne veut pas le faire soi-même. On le demande à l'économie anémique. C'est employer le remède de M. Purgon, appliquer la saignée au malade exsangue. »

Mais il y a autre chose. La hausse des prix qui résulterait de la réduction des heures de travail mettrait le pays où cette mesure serait adoptée en état d'infériorité vis-à-vis des autres pays. Il s'ensuit donc que, pour être appliquée avec succès, cette réforme devrait l'être dans tous les pays à la fois. Mais dans ce cas, pour être appliquée avec justice, il faudrait qu'elle le soit partout dans les mêmes conditions. Or la terre est trop diverse pour que les mêmes conditions se retrouvent sur tous les points. Aussi, comme le dit encore P.-E. B., « la semaine de 40 heures, surtout si elle est appliquée sans diminution proportionnelle des salaires, favorisera les uns au détriment des autres, établira dans le domaine économique une inégalité mère du chaos. »

L'application de la semaine de quarante heures ne saurait être qu'un palliatif au chômage, pourvu toutefois qu'elle s'accompagne d'une baisse correspondante des salaires. Mais si cette baisse a lieu, elle entraîne des difficultés à l'intérieur en restreignant le pouvoir d'achat de la masse; si elle n'a pas lieu, elle entraîne des difficultés à l'extérieur en aggravant la concurrence étrangère.

C'est ce qui fait dire à M. de Roux, économiste français, que « la loi de 40 heures est, à l'heure actuelle, sous sa forme universelle et planétaire, ce que Georges Sorel appelait un mythe, une image simplifiée et irréalisable du mieux que les hommes souhaitent. »

J'ai dit ces choses pour le cas où l'on songerait, dans le but de diminuer le chômage et de résoudre la crise, à appliquer la semaine de 40 heures et parce que, même si l'on n'y songeait pas, quelques individus sans vergogne pourraient s'en servir comme instrument de propagande.

Jean-Claude MARTIN

La RENAISSANCE ne publie que des articles exclusifs. Prière aux collaborateurs éventuels d'en prendre note. Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

« Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez. »

SANS téléphone dans votre foyer vous perdez tout contact avec vos amis. Vous êtes privés des joies que procurent des relations suivies.

À NEW-YORK • PHILADELPHIE • BALTIMORE • WASHINGTON

Départ de la gare Bonaventure Tous les soirs

Voitures Pullman et de première classe à ventilation régulière

30

L'horaire est établi d'après l'heure solaire

Le WASHINGTONIAN
service direct à
NEW-YORK et WASHINGTON
Arrivez à New-York de bonne heure... à 7.45 A.M. ... et assurez-vous une nuit entière de sommeil et un service direct. Tout le confort des wagons-lits Pullman, avec cabines et chambrettes. Petit déjeuner dans le wagon-restaurant. Wagon du type club. Arrêts à Hartford et à New-Haven. Correspondances commodités pour Atlantic City, la Floride et toutes les stations du sud.
Pour renseignements, billets et location de couchettes, adressez-vous à la gare Bonaventure ou au bureau du Canadien National, 384 ouest, rue Saint-Jacques, M.A. 4731.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

• POLITIQUE EXTÉRIEURE •

Quand le Dr Obnubile fait de la politique...

Quack ! Quack ! Quack !

J'avoue être presque en sympathie avec M. Leonard Woolf que mes lecteurs ne connaissent probablement pas et que j'ignorais moi-même avant d'avoir lu sa très intéressante étude sur le charlatanisme politique de nos apprentis-sorciers, MM. les dictateurs.

Les récents événements politiques justifient certainement plus qu'à moitié la thèse de l'auteur quand il dit : « If intuition can give us knowledge of reality which is non-logical and the intellect cannot give to us, then the knowledge which intuition can give us is understandable and incommunicable ».

Et sur cette proposition, l'auteur développe l'argument que la civilisation humaine est le produit de la raison et que tout appel au côté irrationnel qui existe chez tout individu est une régression, du pur charlatanisme — au sens étymologique du mot — et partant un crime contre la civilisation.

Leonard Woolf constate que les discours de Mussolini et de Hitler sont toujours des appels aux passions primitives et jamais à la raison ni au sens de l'humanité. L'un et l'autre de ces dictateurs n'ont que haine et mépris pour la tradition, fruit de l'intelligence humaine. Et l'auteur d'ajouter : « Vous chercherez vain dans leurs discours quoi que ce soit qui ait une ressemblance même éloignée avec une idée politique constructive ».

Le charlatanisme politique consiste à créer ou à profiter d'un état d'esprit tel que toute suggestion devient possible ou même acceptable, étant donné que toute civilisation doit faire face un jour ou l'autre à une crise fondamentale où toutes les valeurs sont remises en question, les passions se déchainant et la populace ayant recours au sorcier.

Mais, à part quelques miracles dus à l'auto-suggestion, les sorciers sont vite au bout de leur sac, et alors...

Par le fer et par le feu

En attendant, les sorciers conjurent les ombres en demandant des victimes propitiatoires ou simplement expiatoires. C'est ainsi que les maîtres de l'Allemagne prennent périodiquement leur bain de sang, qu'ils déclenchent des persécutions, qu'ils s'attaquent au monde entier en jurant de détruire ce qui reste de civilisation occidentale.

L'année 1934 a été témoin d'as-

sassinats politiques sans nombre, de la terreur brune, de l'intrigue nazie. Les sacrifices n'ont pas suffi : ils recommencent maintenant sur une plus grande échelle, mais avec une technique perfectionnée. On tue maintenant en silence, ce qui n'en est pas moins effectif.

Constate-t-on, cependant, la moindre amélioration économique en Allemagne ? Point du tout : la situation s'est même aggravée, malgré les chiffres des statistiques, visiblement falsifiés. Le ravitaillement du Reich en matières premières devient un problème de plus en plus angoissant pour le gouvernement ; les capitaux s'épuisent dans des dépenses non-productives ; les possibilités d'emprunts internationaux s'évanouissent et les succès diplomatiques des Allemands ne calment ni leur fièvre politique, ni leurs appréhensions militaires. Le pays tourne en rond et le Dr Schacht, dictateur économique, doit se demander chaque jour de quoi sera fait le lendemain.

Et le gouvernement nazi était arrivé au pouvoir parce qu'il avait promis de résoudre la crise.

Depuis, on a dû déchanter dans certains milieux.

Le Kulturkampf

Je me demande ce que dirait Bismarck s'il revenait sur terre et voyait ses successeurs nazis entamer un nouveau Kulturkampf, non plus seulement contre le catholicisme, comme il y a cinquante ans, mais contre le christianisme, à l'intérieur comme à l'extérieur du Reich.

Je crois bien que le Chancelier de Fer donnerait un petit avertissement aux gens de Berlin et leur conseillerait charitablement de prendre la tangente.

L'explosion de nazisme suraigu qui vient de se produire en Allemagne ne fait rien présager de bon. C'est un signe indiscutable de la gravité de la crise morale que traverse le Reich. On peut en conclure que le nazisme a une très forte tendance à évoluer vers l'extrême-gauche, c'est-à-dire vers le communisme déclaré, l'anticléricalisme et peut-être aussi vers l'athéisme, masqué du nom de religion spécifiquement germanique. Ce mouvement vers les extrêmes doit être bien prononcé déjà pour que certaines hautes personnalités aient jugé à propos de demander à Hitler de prendre certaines mesures pour l'empêcher

L'Histoire se continue

19 mars 1918



— Au fond, c'est ce machin-là qu'ils voudraient faire par terre. Dessin de Forain, dans la collection « De la Marne au Rhin »

Au point où il en est rendu, le nazisme doit ou se tourner franchement vers la réaction — ce qui serait un prélude à la restauration monarchique et à la domination absolue de l'armée — ou se diriger à fond vers le radicalisme. Dans ce dernier cas, on assisterait à l'établissement, sous un autre nom, du marxisme intégral, où il n'y aurait plus de place pour l'idée chrétienne et civilisée.

Le gouvernement continue pour le moment de prendre des mesures contre « les ennemis » intérieurs qui se révèlent si nombreux et si divers qu'on est en droit de se demander si l'Allemagne n'en a pas assez du régime actuel. Si les écrasantes majorités des plébiscites passés n'étaient dues à des truccages, il est probable qu'elles ne se renouvelleraient plus. Quant à l'excellence du régime, à l'unanimité d'opinion de la population, seule une presse servile peut encore en parler. La violence de la répression est une preuve absolue des dissidences qui existent en Allemagne, sous le Troisième Reich.

Ces messieurs de Berlin exagèrent quand ils prétendent que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, qu'ils gouvernent depuis deux ans et demi.

En tous cas, Bismarck ne manquera pas de dire aux dirigeants nazis que l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation, ni même un bon article de consommation locale, même dans un pays en majorité protestant.

La course à l'abîme

Malgré les tentatives de médiation des Puissances, il semble bien que l'Italie soit décidée à « en finir » avec l'Éthiopie. La violence des attaques de presse contre l'Angleterre et le Japon et les intempérances de langage de certains dirigeants à l'égard des tiers, de la S.D.N. et du royaume du Négus, ne peuvent plus laisser de doutes sur les intentions conquérantes de Rome. Le Duce s'est lui-même si catégoriquement pro-

noncé pour la guerre qu'il est difficile d'imaginer comment il peut revenir en arrière et accepter un arbitrage qui ne lui sera pas nécessairement favorable, sans compter que l'état d'esprit de la population est arrivé à un point où toute reculade équivaudrait à une défaite militaire.

Dans ces conditions, on comprend que les milieux dirigeants italiens soient plus soucieux de l'avenir qu'ils n'affectent de le paraître. Les observateurs impartiaux n'ont pas été sans noter les difficultés financières et techniques qui ont assailli l'Italie dès les premiers jours. En faisant la part du mirage, et Dieu sait si ce phénomène est fréquent en Afrique sous toutes les latitudes, et aussi celle des exagérations, il n'en reste pas moins que les troupes blanches, débarquées en Érythrée, sont décimées par la fièvre et la chaleur avant même d'avoir pu engager le combat. La trésorerie italienne aura de la peine à joindre les deux bouts et l'on peut prévoir, sans grands risques de se tromper, que l'étranger n'acceptera pas, en paiement de fournitures de guerre ou de matières premières, de simples billets de papier sans autre garantie qu'une signature, fût-elle du Duce.

Or, c'est là la pierre d'achoppement, la conquête de l'Éthiopie sera une affaire de longue haleine. Pendant cinq ans, peut-être, l'Italie sera obligée de faire un effort soutenu, analogue à celui de la France au Maroc ou de l'Angleterre à la frontière nord-ouest de l'Inde.

On a le droit de se demander si, après les efforts et les dépenses énormes causées par le programme intérieur et extérieur fasciste, le pays sera capable « d'avaler » l'Éthiopie. Il ne faut pas oublier que l'armée aura à lutter contre le climat, la fièvre, avant même de lutter contre des tribus décidées à tout. Après les plaines marécageuses ou arides, il faudra escalader des plateaux de plusieurs milliers de pieds, et, là encore, les indigènes auront l'avantage d'être acclimatés à l'altitude.

Si l'on se rappelle les difficultés éprouvées par l'armée britannique en Afrique du Sud et l'impotence d'une troupe considérable, courageuse et bien armée dans la guerre de guerrillas, on a le droit de douter des résultats immédiats que peuvent remporter les Italiens en Éthiopie.

Or, ces résultats sont de la plus haute importance, car si l'Italie est engagée à fond dans l'affaire d'Éthiopie, elle pourrait être incapable, le moment venu, d'empêcher l'Allemagne d'annexer l'Autriche.

Et l'on peut être certain que le Reich ne ratera pas une aussi belle occasion.

Après cela, ce sera la course à l'abîme.

Au secours de la S. D. N.

Après quatre jours de discussions orageuses, les délégués des grandes puissances, c'est-à-dire de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, sont arrivés à se mettre d'accord sur une formule de règlement pacifique de la question d'Éthiopie. Non, certes, qu'il faille prendre trop au sérieux cet accord temporaire qui n'engage personne, l'Italie moins que les autres. Les prochaines conversations de Genève n'aboutiront probablement pas et il ne faut y voir qu'une tentative anglaise en vue de sauver la Société des Nations. La Ligue, en effet, a perdu énormément de prestige depuis les affaires de Mandchourie et du Chaco. Elle recevrait un coup mortel si elle était incapable de résoudre le problème éthiopien.

Etant donné l'état d'esprit qui règne actuellement en Angleterre, aucun gouvernement britannique ne peut négliger d'apporter tout son appui à l'organisme de Genève. C'est une nécessité d'autant plus forte que les élections approchent et qu'il serait trop facile à l'opposition de remporter la victoire sur un programme résolu de paix et d'isolement tout ensemble. Conservateurs et libéraux ont trop d'intérêts en dehors de l'empire britannique pour se désintéresser de ce qui se passe sur le continent, ou même en Afrique. Ni l'un ni l'autre des vieux partis ne peut confier les destinées de l'empire britannique au parti travailliste de l'opposition. Ils seront donc obligés de suivre une politique qui n'est peut-être pas tout à fait celle qu'ils rêveraient d'appliquer. Mais, nécessité faisant loi, Londres se déclare maintenant champion des conventions internationales, ce qui ne manque pas d'être assez comique, étant donné son attitude devant le problème du réarmement allemand.

C'est le 4 septembre que se discutera à Genève la question

italo-éthiopienne. On y cherchera bien vainement à proposer un arbitrage donnant satisfaction à toutes les parties intéressées. La première résolution adoptée par les Puissances a pour but de faire revivre la défunte commission d'arbitrage nommée à l'occasion de l'incident d'Ual-Ual. La seconde vise à un nouvel examen général des divers aspects de la question. Tout ceci veut dire, en termes non diplomatiques, que l'Angleterre désire fixer les responsabilités italiennes dans l'incident susnommé. A Londres, on se rappelle très bien la dépêche d'Emis et l'on se demande si tous les torts sont bien du côté de l'Éthiopie. Par la seconde résolution on se propose de faire revivre la convention de 1906 et surtout le traité secret de Londres de 1915. Ce dernier accord, complété en 1919, indique formellement que l'Italie appuiera les demandes anglaises en vue de la construction d'un barrage dans la région du lac Tsana et de la construction d'une route carrossable entre ce lac et le Soudan. Comme on peut le voir, Londres réserve toujours, et cela en dépit du pacte italo-abyssin de 1928 et de l'entente franco-italienne de 1935, tous ses droits sur les sources du Nil.

En Grèce

En Grèce, la farce continue. Une nouvelle rébellion a éclaté dans l'île de Crète, jadis fief de M. Vénizélos et actuellement dernier bastion du républicanisme hellénique. Les dépêches rapportent un nombre non négligeable de pertes en vies humaines et l'on se demande si cette question de restauration de la monarchie est bien la seule qui ait provoqué la rébellion contre le pouvoir central. On connaît les visées italiennes dans la Mer Egée et il n'est pas impossible que des promesses de secours aient incité quelques mécontents à prendre les armes.

Quoi qu'il en soit, ce mouvement révolutionnaire ne peut qu'accumuler les ruines dans un pays qui n'est déjà pas trop riche et qui ne pouvait guère se payer le luxe d'un soulèvement. La restauration monarchique ne dépend du reste pas du sentiment des Crétois. Si elle se produit, à la suite du plébiscite de septembre, elle sera le résultat du mouvement d'opinion de la Grèce continentale et, partant, elle sera le reflet de la situation politique dans les Balkans.

Pour le moment, les Grecs s'épuisent dans des luttes intestines qui ne peuvent que favoriser les ambitions de certaines puissances, sans oublier les Soviets.

André BOWMAN

La presse ÉTRANGÈRE

Les bolchevicks s'embourgeoisent

Un mouvement se dessine en faveur d'un renforcement des pénalités frappant les vols de biens privés.

On sait que jusqu'à présent la loi était surtout appliquée avec sévérité lorsqu'il s'agissait de vols commis au préjudice de l'Etat.

Le code prévoyait même la peine capitale.

Par contre, les vols de biens privés étaient l'objet de peines souvent bénignes.

La REVUE DE JUSTICE soviétique demande instamment aujourd'hui une révision de la législation en faveur de la garantie de la propriété privée. C'est l'Histoire qui éternellement se répète... Le marxisme est bon pour acquiescer des biens... Il est mauvais pour les conserver.

Le renforcement de l'idée de famille

Le renforcement de l'idée de famille continue à faire l'objet d'une campagne dans la presse. « La responsabilité des parents, le respect de ceux-ci par les enfants, doivent être les deux grands principes régissant la famille soviétique. »

La Komsomolskaja Pravda, organe des jeunes communistes, se distingue par son zèle pour exalter l'importance de la famille et flétrir « l'esprit petit bourgeois qui ne donne pas à la femme dans la famille la place qui lui revient. »

La stabilisation des monnaies

On lit dans le JOURNAL DU COMMERCE sous la signature de M. Germain-Martin :

La stabilisation ne peut avoir d'effets durables que si l'on peut créer un équilibre monétaire international susceptible d'être maintenu et qui reconstruise l'équilibre financier et économique du monde.

Ainsi nous pouvons dégager la grandeur et la difficulté de la tâche qui est réservée aux gouvernants, sur le terrain de la stabilisation des monnaies.

Il faut redonner au monde les avantages d'un régulateur monétaire. La guerre de 1914-18 a effondré un mécanisme délicat dont les pièces avaient été forgées lentement et mises en mouvement par un concours de volontés mondiales, librement donné. L'intérêt de chacun avait imposé des pratiques de règlement qui n'auraient jamais été acceptées sous un régime de contrainte.

Aujourd'hui, il faut reconnaître, et rapidement, l'édifice détruit. Mais est-il une autorité en mesure de dicter les conditions du rétablissement ? Que peut-on espérer de discussions interminables, qui auraient tous les défauts des débats parlementaires et auxquelles viendraient prendre part les représentants des Etats plus attachés à leurs égoïsmes qu'à la vraie conception des nécessités mondiales du retour à l'équilibre ?

La législation des faillites

Commentant dans le RÉVEIL ÉCONOMIQUE la récente circulaire de M. Léon Bérard sur la législation des fail-

lites, M. P. Lejeune, ancien président de chambre au tribunal de commerce de la Seine, fait les intéressantes suggestions suivantes :

Il est indispensable que les juges-commissaires, dans le département de la Seine, se consacrent uniquement à l'administration de leurs faillites.

La loi de 1838 comme la circulaire de M. Bérard ne seront appliquées qu'à cette condition. Il appartient au garde des Sceaux, usant des pleins pouvoirs, puisqu'il s'agit ici d'une mesure qui collaborera plus que d'autres au redressement financier, de prendre un décret, créant au Tribunal de commerce de la Seine, des chambres de faillite.

Pour cela, on peut, ou bien faire appel à d'anciens magistrats, ou bien désigner pour ces chambres des magistrats en exercice ayant siégé pendant au moins trois ans. Aucune objection sérieuse ne peut être faite à cette organisation.

Du jour au lendemain, nous verrons s'assainir et se purifier cette atmosphère lourde et pénible des faillites et des liquidations judiciaires, nous verrons cesser des abus auxquels nul n'a pu remédier jusqu'ici, et les créanciers « qui, comme le dit M. Léon Bérard, luttent courageusement contre la crise actuelle, trouveront la protection et la sécurité auxquelles ils ont droit ».

Pour faire tomber la fièvre

M. Jacques Lemoine écrit dans la PETITE GIRONDE :

Nous ne pourrions assister sans protester à un spectacle où il nous serait donné de voir dans une alliance honteuse la République défendue par

ceux-là mêmes qui l'ont toujours attaquée et qui, par instinct et tactique, se sont posés en champion de destruction et de désordre.

Le gouvernement, investi des pleins pouvoirs, peut et doit arbitrer ce conflit grave, mais, souhaitons-le, passager. Il est l'autorité légale, mais pour inspirer pleinement confiance et apaiser les esprits, il doit être seul — et lui seul — la force. Contre des bonnes volontés indignées qui se groupent d'un côté comme de l'autre, que peuvent les textes et même les coups, chez nous ? Les « Fronts » comme les « Ligues » sont des manifestations fébriles, mais ne représentent pas les maux en eux-mêmes.

Nous aimons trop l'individualisme et l'indépendance — mais aussi la sécurité. Quelques semaines d'autorité inflexible et d'administration hardie feraient vite tomber la fièvre.

L'affaire d'Abyssinie

Le SUNDAY TIMES, commentant la question de l'Abyssinie, écrit :

En dépit de l'échec de la récente visite de M. Eden à Rome, le gouvernement n'a pas l'intention d'abandonner la question à son état présent.

Après avoir exposé les graves répercussions que pourraient avoir, en Afrique comme en Europe, des hostilités entre Italiens et Ethiopiens, ce journal poursuit :

Pour toutes ces raisons, le cabinet britannique est loin d'être disposé à se soustraire à l'une quelconque de ses obligations. Mais ces dernières sont collectives et non pas individuelles. Quelle va donc être l'attitude de la France ? En ce moment, les perspectives de ce côté ne sont pas très prometteuses.

Par contre l'OBSERVER invite le gouvernement britannique à n'agir qu'avec prudence et à-propos :

Nous n'avons que le choix entre

deux maux, écrit-il, mais la pire des choses serait d'encourir le ridicule et l'odieuse de l'impuissance tout en discréditant la S. D. N. Nous ne pouvons pas intervenir dans le stade actuel. Ce qu'il nous faut, c'est nous abstenir et attendre l'occasion sans compromettre à tout jamais nos relations futures avec le peuple italien.

La situation financière du Reich

On connaît les signes de faiblesse répétés que donne le IIIe Reich dans le domaine financier.

Le CAPITAL écrit à ce sujet :

L'armée de 100,000 hommes a coûté au Reich tous les ans 500 millions, la marine 200 millions. La nouvelle armée, la marine et l'aviation, exigeront une dépense annuelle de 5 milliards de marks. Les rentrées d'impôts, bien qu'augmentées depuis deux ans, ne suffisent point au financement de la militarisation allemande.

Le Dr Schacht voudrait combattre cette politique financière néfaste, ayant démontré à Hitler que l'armée, dont il est en train de doter l'Allemagne, pourrait être rendue impuissante par la catastrophe financière qui menace. Mais les adjurations de Schacht ne sont pas assez puissantes pour faire fléchir les maîtres du Troisième Reich. Le président de la Reichsbank, d'accord avec tous les Instituts financiers, n'abandonnera pas la lutte. Le réarmement, il ne l'admet que dans les limites des possibilités. On aura tout intérêt à observer, les prochaines semaines, la bataille, entre le réalisme financier et l'idéologie militariste. Tout permet la prévision d'une victoire des banquiers sur les guerriers.

La restauration des Habsbourg

M. Bernus écrit dans les DÉBATS :

Samedi, au Conseil d'Etat autrichien, au cours de la séance où M.

Berger-Waldenegg dit que la question d'une restauration n'était pas actuelle, M. Neustaedter-Stürmer, le ministre de l'administration sociale, a proclamé que l'Autriche n'avait aucune responsabilité dans la dernière guerre. Une telle assertion est révélatrice. D'autre part, le prince Starhemberg a dit, avant de partir pour Venise, à un journaliste français, qui rapporte aujourd'hui ses paroles dans l'INTRANSIGENT, que le démembrement de la monarchie austro-hongroise avait été une grande faute aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue de la paix européenne. Nous ne pouvons pas demander à nos amis de la Petite Entente de trouver satisfaisantes de telles affirmations.

L'Autriche doit vivre : c'est une nécessité européenne. Or, rien ne pourrait plus menacer son existence qu'un grand trouble créé dans toute la région danubienne, trouble que causerait fatalement la restauration. Ce ne serait certainement pas le moyen d'écartier le danger de l'« Anschluss », comme on le suppose. Dans l'état présent de l'Europe, il faut, avant tout, éviter tout ce qui provoquerait une crise extrêmement périlleuse.

Le problème habsbourgeois

Les journaux se demandent si la réintroduction de l'aigle dans les armoiries autrichiennes serait consécutive au retour des Habsbourg dans le pays.

De l'avis de l'OESTERREICHISCHE ANZEIGUNG, l'organe de la Heimwehr, la question de la réintroduction de l'aigle dans les armoiries est intimement liée au retour officiel de la famille des Habsbourg et avant tout de l'archiduc Otto. Ce journal ajoute qu'il est possible que les organes législatifs, au cours de leur prochaine session, mettent en délibération un projet de loi abrogeant la disposition prise au lendemain de la chute de la dynastie, laquelle abolissait l'aigle dans les armoiries de l'Etat autrichien.

Le prix de l'essence

La guerre des prix dans le commerce de l'essence effraye quelques âmes timides, à la grande satisfaction des raffineries canado-américaines qui ne demandent rien autant que de voir le gouvernement de Québec intervenir et fixer les tarifs minima.

On dira, pour justifier un acte qui serait probablement anticonstitutionnel, que l'essence ne saurait être vendue à moins de tant, sans que les ouvriers soient mal traités, ce qui est faux; ou, que les raffineries canado-américaines, versant un impôt élevé depuis plusieurs années, méritent une considération plus grande que leurs concurrents nouvellement établis, ce qui serait exact si l'Imperial Oil et ses filiales n'avaient retiré pendant ce temps d'énormes profits de leur négoce. Le public canadien est tellement accoutumé à se faire gruger par des « trusts » américains qu'il est scandalisé d'en voir tomber un.

Il y a quelques mois, à la suite d'une enquête sur le commerce de l'essence au Canada, M. Sutherland, qui l'avait dirigée, n'osait répondre aux questions qui lui furent posées en Chambre à ce sujet. Il faut ajouter que le gouvernement Bennett avait tenu cette enquête à huis clos. Peu après, le même gouvernement leva les droits d'anti-dumping qu'il avait imposés sur les essences roumaines.

Que les automobilistes canadiens achètent de l'essence roumaine ou de l'essence américaine, peu nous chaut; pour nous, les puits du Caucase valent ceux du Texas. Nous préférons l'essence qui, à qualité égale, se vend à un prix inférieur. Comme il s'est contenté de le faire jusqu'à présent, le gouvernement de Québec a pour devoir de percevoir la taxe et de veiller à ce qu'on ne triche pas le public sur la qualité des diverses essences.

Dollard DANSEUR

On lui refusait l'entrée du couvent

L'an dernier, une jeune fille de Rosemont désirait entrer, comme religieuse, dans une institution de cette ville, mais les autorités ne pouvaient l'admettre parce qu'elle était de santé trop délicate. Sur l'avis du médecin de la famille, la jeune fille commença une cure prolongée de Yogourt de Delisle. Dès les premières semaines de sa cure, elle constata déjà un changement chez elle. De jour en jour elle sentit les forces lui revenir. Les sensations de lassitude, les maux de tête, le manque d'appétit, les traits éétrés, disparurent peu à peu. Il lui fallut prendre deux pots par jour de Yogourt de Delisle, pendant six mois, mais au bout de ce temps, il s'était opéré un si grand changement chez elle, qu'elle avait la joie de voir agréer sa demande.

Le Yogourt de Delisle possède une valeur tonifiante insoupçonnée. Il s'impose chez toute personne qui ressent le besoin de refaire ses forces. Il est tonifiant comme l'huile de foie de morue. En outre, il agit favorablement sur les fonctions digestives, facilite l'assimilation et permet de puiser dans un régime, même réduit, tous les principes nécessaires à l'entretien de la machine humaine et à sa production optimale. Il nous prémunait pour ce grand combat que se livrent constamment dans notre organisme les éléments sains et les cellules malades.

Il importe que le Yogourt soit consommé frais. Chaque pot de Yogourt de Delisle, porte la date à laquelle il peut être consommé. Il est toujours livré en petits pots de grès.

Pour livraison à domicile, veuillez appeler chez DELISLE, 916 est, avenue Duluth, AMherst 0434.



Fièvre des foies, neurasthénie, lassitude, troubles digestifs, rhumatisme.

les ajustements chiropratiques corrigeront d'une façon sûre et permanente la cause de ces troubles.

Renseignements gratuits : PLateau 8671

Rayons X, Neurocalomètre, Méthode Palmer H I O

Les Chiropraticiens diplômés de Palmer Enrg.

CHAMBRE 517

L. HURTUBISE, D. C.

660 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE

Pour ouvrir les yeux

Un bi-mensuel de fondation récente, la BOUSOLE, publie ces lignes, signées Louis Dupont :

Si les nôtres avaient quelque peu le sens de l'austérité bien comprise, pensez-vous qu'ils dépenseraient annuellement douze millions de dollars en bière, neuf millions de dollars en cigarettes, douze millions de dollars en amusement de toutes sortes comme le cinéma, le théâtre, le goudet, la boxe, la lutte ?

Total, cinquante millions de dollars, pour des agréments futiles et la plupart nuisibles.

Quelle partie de ces cinquante millions de dollars ont fournie les Canadiens français de Montréal ?

Si l'on considère qu'ils sont des buveurs acharnés, d'assidus piliers de tavernes, des coureurs de parties de goudet, de lutte et de boxe, nous croyons qu'il serait raisonnable de dire \$36,700,000.

Citant ce passage, le ST-LAURENT résume largement le reste de l'article de la BOUSOLE.

Les chiffres que nous venons de citer ne proviennent pas de statistiques annuelles. Ce sont des chiffres du temps de crise. D'ailleurs nous avons ici même souligné la plainte de l'« Action Nationale » qui déplorait que la ville de Montréal, où des milliers de gens assiègent les guichets du Forum pour obtenir un billet de \$2 qui leur permettent de voir une joute de goudet (hockey), n'aurait pas trouvé le moyen de donner plus de quelques centaines d'abonnements à la vaillante revue qui bataille pour ranimer notre patriotisme...

Mais il y a d'autres faits un peu trop piquants. « La Boussole », dans le même article signale que la Fédération des Oeuvres de Charité (catholique) n'a pas réussi à trouver les \$307,000 dont elle avait besoin pour assurer le service des principales institutions charitables de la métropole. On peut remarquer avec Louis Dupont que la somme demandée aux Canadiens français de Montréal équivalait tout au plus au CENTIÈME de leurs dépenses de pure frivolité. Il aurait suffi d'économiser « une cigarette sur cent, une soirée sur cent, une bouteille de bière sur cent » pour atteindre sans aucune difficulté l'objectif de la campagne. Cela n'a pas été.

Et le SAINT-LAURENT ajoute ces réflexions attristées :

Cette manie de dissipation, de gaspillage, ce manque — non pas d'austérité — mais de générosité nécessaire et, disons-le, de simple intelligence, sont des symptômes alarmants. Nous laissons pâlir nos œuvres, nous périssions sans gloire, pour ne pas vouloir retrancher de notre superflu un pauvre centime...

On accuse communément les Français (de France) d'être économes et même avares. On a voulu faire de cet esprit d'épargne une sorte de défaut qui ferait mépriser nos frères d'outre-Atlantique par le reste de l'univers. Ah ! il est trop clair que nous ne sommes plus guère Français, du moins par certaines vertus traditionnelles. La masse du peuple français est sobre, frugale, économe. Chez nous, c'est l'infime minorité qui se donne les gants d'économiser, d'être prévoyante; et Dieu sait à quel prix, au milieu de quels quolibets ! Et pourtant si nous voulons vivre, il faut que des inventaires statistiques celui que nous venons d'exposer disparaissent. (...)

Méditons, relisons cet effrayant inventaire de nos folies, mises en regard des insuffisances de notre charité pratique. Nous tirerons peut-être de nos réflexions le propos de faire notre part en sacrifices personnels et en générosité...

Ouvrons-nous les yeux !

Ce doit être vrai

Au COURRIER DE ST-HYACINTHE, M. Harry Bernard consacre un article de fond au congrès que l'Union des Municipalités vient de tenir dans la ville de M. Bouchard. A cette occasion il fait du maire de Saint-Hyacinthe des éloges qui doivent être mérités, car M. Bernard n'a pas l'habitude de manier l'encensoir sous le nez du nouveau ministre, mais plutôt de lui chercher querelle. Il sent presque le besoin de s'en excuser.

D'aucuns trouveront peut-être étrange, de notre part, une appréciation aussi désintéressée. Il convient de rappeler que notre journal n'est pas un organe de parti, ayant pour mission de tout trouver bon chez ses amis, tout mauvais chez l'adversaire. Nous avons combattu M. Bouchard en plus d'un domaine, quand les idées qu'il mettait de l'avant nous paraissaient dangereuses, ou que les attitudes prises par lui nous semblaient

mériter une désapprobation. Certains événements ne sauraient cependant nous aveugler au point de nous empêcher d'estimer bien ce qui est bien, même quand M. Bouchard est en cause. Il est certain que M. Bouchard a accompli dans sa ville natale, — au prix d'erreurs, sans doute, un travail immense de modernisation, d'assainissement et d'embellissement. Nous croyons bonne pour dire ces choses l'occasion qui se présente.

Puisque, pour une fois, M. Bernard trouve du bon chez M. Bouchard et dans son œuvre, ce doit être vrai !...

La vérité vient de l'Orient...

...et du Sud.

Le français n'est pas, que l'on sache, langue officielle au Japon ni en Afrique-du-Sud. Il reçoit cependant dans ces deux pays un meilleur traitement officiel qu'au Canada, où il a pourtant certains droits. Le COURRIER DE ST-HYACINTHE nous l'apprend après le DROIT et l'ACTION CATHOLIQUE.

Le DROIT (Ottawa) signale que le gouvernement japonais emploie sur les matières postales non timbrées, et en plus de caractères japonais, une inscription française qui se lit comme suit : Bureau de poste, Tokio, Japon.

Toutefois, le japonais est langue officielle au Japon. Il n'empêche que les autorités se font un devoir d'employer, sur les documents, les trois langues japonaise, anglaise et française. Dans l'Afrique du Sud, ajoute le DROIT, l'anglais et le hollandais sont seuls officiels, mais le français y est également courant. L'ACTION CATHOLIQUE (Québec), qui reprend ces faits à la suite du DROIT, dit en commentaire : Voilà une leçon et un exemple pour les autorités de notre pays. Au Canada, où l'anglais et le français sont officiels, nous sommes obligés de nous battre pour avoir du bilinguisme. Si encore nous nous battons ! Car, si tous les Canadiens-français avaient vraiment à cœur de voir leur langue respectée chez eux, nous n'aurions pas à nous battre longtemps. Le malheur, pour notre langue et pour notre dignité nationale, c'est qu'un trop grand nombre des nôtres se moquent, comme de leur première chemise, de tout ce qui a trait à notre survivance.

Nous sommes nous-mêmes nos pires ennemis. Notre confrère de Saint-Hyacinthe en trouve la démonstration dans sa propre ville.

Un citoyen adressait dernièrement une lettre à quelqu'un de la paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe. La lettre lui revint quelques jours plus tard, avec la mention : *Removed, left no address*. Le tout écrit au crayon. Nous ne sachions pas qu'il y eût des unilingues, ne connaissant rien de la langue française, au bureau de poste de notre ville. S'il est un coin de la province bien canadien-français, c'est la région de Saint-Hyacinthe. Alors, pourquoi y faire du snobisme à l'anglaise ?

Pourquoi ? Parce que c'est une vieille habitude de vaincus.

Les Hautes Etudes

C'est ainsi qu'en raccourci on désigne le plus souvent l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui compte cette année vingt-cinq années d'existence. La PRESSE lui consacre l'article suivant à cette occasion.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire de fondation, a accompli en un quart de siècle une véritable révolution chez les Canadiens-Français. Non seulement elle a formé des élèves qui ont fait rapidement leur chemin dans les grandes administrations, le monde de la finance et de l'industrie, mais elle a eu également une influence telle sur la mentalité des nôtres que par son rayonnement l'opinion générale a évolué du tout au tout.

Avant sa fondation, en 1910, nos dirigeants, membres du clergé, professionnels ou hommes politiques regardaient avec hauteur les industriels et les gens de finance. Affichant du dédain pour l'argent, glorieux de leur culture générale plus poussée, dont ils s'exagéraient d'ailleurs la portée, ils étaient résignés à voir la puissance économique passer du côté de nos compatriotes anglais.

Heureusement que sous la direction de M. Henry Laureys, soutenue par l'apostolat d'hommes tels que MM. Edouard Montpetit et Victor Doré, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a peu à peu ouvert les yeux des nôtres et leur a fait comprendre qu'en notre siècle un groupe ethnique ne pouvait se contenter de réunir des médecins et des cultivateurs, des notaires et des petits marchands. « Enrichissons-nous afin d'imposer nos droits, d'améliorer le sort des nôtres dans tous les domaines ». Tel devint le mot d'ordre.

Entre temps, nos hommes de finance et nos grands industriels, qui s'étaient faits tout seuls, acquéraient par l'expérience de la vie cette large attitude d'esprit que les livres ne suffisent pas à donner. Sceptiques d'abord devant ces jeunes diplômés des Hautes Etudes, ils comprirent bientôt ce qu'ils apportaient.

L'Ecole des Hautes Etudes a donc en vingt-cinq ans jeté les bases solides de l'œuvre voulue par sir Lomer Gouin. Elle a déjà réussi sa campagne d'éducation et ses diplômés s'imposent

où ils veulent quand ils ont à la fois du talent et le sens du travail.

Constatactions justes auxquelles nous n'ajouterons qu'une expression de regrets : nous avons laissé aux maisons anglaises le soin de mettre à l'épreuve la valeur des diplômés des Hautes Etudes et, partant, de l'institution elle-même. Les diplômés, comme l'Ecole, se sont d'abord imposés chez les autres et ce n'est qu'après cela que les grandes entreprises industrielles, commerciales ou financières que dirigent des Canadiens-Français les ont accueillis comme elles devaient. Il y eut peu d'exceptions, malheureusement. Aujourd'hui encore, beaucoup de maisons canadiennes-françaises ont trop de scepticisme et de mépris pour ceux qu'on désigne par les initiales H.E.C. et ceux-ci doivent accepter trop souvent des traitements indignes de leur formation et de leur compétence. Il est temps que cela change.

En attendant les élections

Le PATRIOTE DE L'OUEST nous arrive avec des commentaires du R. P. Joseph Valois sur le projet anglais d'émigration au Canada, projet dont il a déjà été question ici. Notre confrère de la Saskatchewan donne l'interprétation qui s'impose à l'indifférence apparente avec laquelle nos partis polit'ques accueillent ce projet : ils ne s'en occupent qu'après les élections. En attendant ils gardent à ce sujet un silence prudent...

Ce ne sont ni les bleus ni les rouges, non plus que Stevens ou Woodsworth qui oseraient amorcer à nouveau la question d'immigration. Ils s'en gardent bien. Rues politiques, ils flairent le vent. En face de l'ère des milliers de chômeurs, ils feraient piètre figure devant l'électorat, s'ils inséraient un article dans leur programme en faveur de l'immigration. N'avez-vous donc pas assez de chômeurs sur les bras ? leur retournerait-on.

Après les élections, ce sera une autre affaire. Les partis seront casés pour cinq ans, plus de crainte que le cheveu de l'épée de Damoclès ne se brise. Alors ?...

Le projet est moussé, pour le moment, en Angleterre. Lorsqu'il sera bien élaboré, on en fera cadeau — après les élections, bien entendu — à la nouvelle administration fédérale.

Le rédacteur du PATRIOTE rappelle les grandes lignes de ce projet que nos lecteurs connaissent bien, et il ajoute :

Quel beau cadeau ! Les désœuvrés des quais de Londres et de Liverpool, sans doute la racaille des slums, bref les habitués du bon de pain, de l'assiette de soupe et les traîneurs de rue abâtardis par la fameuse « drole », sûr agent d'immoralité. C'est avec ce ramassis que l'on prétend faire du Canada l'un des plus grands centres industriels de l'Empire ! Immense blague pour attraper les niais. S'il s'agissait d'un élément sélect et laborieux, l'Angleterre ne serait pas aussi pressée de le balancer.

Les partis politiques canadiens se défendent. Pour le moment ils prétendent qu'il serait imprudent d'ouvrir le robinet de l'immigration. Peut-être sont-ils sincères ? Mais nous aimerions savoir qui paie les services du brigadier général Hornby, le champion des mouvements migratoires en Angleterre. Est-il à la charge du gouvernement britannique ? ou du gouvernement canadien ? ou d'associations telles que compagnies de transport, lignes de navigation, lignes de chemins de fer, compagnies qui font le commerce des terres, s'occupent de prêts et d'assurance ?...

Et plus loin :

Nous fera-t-on oublier si tôt les 2000 chômeurs de Vancouver, les 900 grévistes débardés de la même ville, les milliers de chômeurs de Winnipeg et des environs, les 1000 bûcherons en grève de Port Arthur, les milliers de Montréal et des Maritimes. Quelques mois passés, ne rappelaient-on pas à la Chambre des Communes que plus d'un million de Canadiens dépendaient de l'assistance publique ?

Ne serait-ce pas folie de faire venir des colons étrangers alors que nos villes regorgent de sans-travail. Le plan Hornby nous séierait à merveille si seulement il s'appliquait aux chômeurs canadiens à la place des Britanniques. Ce serait un heureux retour à la terre qui rétablirait l'équilibre entre notre population urbaine et rurale.

On nous chante que le Canada est assez vaste pour contenir une population de cent millions. Nous le savons. Mais nous ne sommes pas obligés de le peupler en un jour. La France, l'Angleterre ne se sont pas peuplées en une nuit, mais durant plusieurs siècles et surtout par l'accroissement naturel, le plus sûr facteur de stabilité et aussi le plus économique. C'est le plus efficace moyen d'attacher les hommes à un pays.

Dans des temps normaux l'immigration est nécessaire à des pays comme le Canada ; mais même pendant les jours de prospérité l'immigration en masse est condamnable : il faut la doser. En temps de crise aussi aiguë, l'immigration même dosée, est désastreuse.

Georges LANGLOIS

La colonisation anglaise

C'est de colonisation, bien plus que de retour à la terre, qu'il faut parler à propos du projet d'établissement des chômeurs anglais sur des terres. Il en est si peu parmi eux qui sont vraiment des paysans déracinés !

D'après la GAZETTE, les initiatives de M. Baldwin auraient ramené beaucoup de confiance en Angleterre, mais laisseraient encore trop d'individus chômeurs pour que l'Etat se désintéresse de leur sort. Comme au Canada, on a là-bas des plans de colonisation. Celui qui intéresse la GAZETTE prévoit l'établissement de deux mille colons et de leur famille, soit de quelque huit à dix mille personnes. C'est peu en regard du nombre des chômeurs de la Grande-Bretagne. Mais c'est beaucoup par rapport aux terres colonisables des îles britanniques. Et c'est là que l'on voit poindre les projets d'émigration dans les colonies qui, comme le Canada, comptent de vastes étendues de terre colonisable. La GAZETTE avait pris la précaution de commencer son article sur la colonisation anglaise en écrivant que « l'émigration de la Grande-Bretagne vers les colonies d'outre-mer étant virtuellement interrompue, le problème de l'établissement d'une population croissante devient de plus en plus ardu ». Cela était de nature à laisser entendre qu'elle s'intéressait en toute sympathie aux difficultés de notre « belle-maman », mais sans vouloir, comme d'autres, résoudre ces difficultés à nos dépens.

Or, après avoir expliqué un projet de colonisation dans l'Angleterre et le Pays de Galles et avoir exposé la part de l'initiative privée et celle de l'Etat, la GAZETTE se souvient que l'étendue des terres colonisables est relativement restreinte dans ces régions et elle écrit en substance : « Ce projet de colonisation remportera sans doute un grand succès, grâce à l'enthousiasme du public. Les bonnes volontés se manifestent par l'abondance des dons en argent et en terres. Les progrès en seront suivis avec intérêt au Canada, où il y a surabondance de terres colonisables dans toutes les provinces. Le fait que les établissements de colonisation seront insuffisants en Angleterre et dans le Pays de Galles aideront à l'aspirant-colon à entendre l'appel de l'agriculteur. »

C'est sur ce ton que se termine un article intitulé « La colonisation en Angleterre » (*Land Settlement in Britain*) et qui prétend par son début n'intéresser le lecteur qu'à ce que l'Angleterre fait pour ses chômeurs. Cela nous ramène en définitive à « l'appel » de l'agriculteur canadien à l'aspirant-colon — c'est-à-dire au chômeur des villes — de l'Angleterre. C'est le cas ou jamais de dire : *In cauda venenum*...

Georges LANGLOIS

Noms de New-York

Si l'histoire était sincère et précise, New-York s'appellerait aujourd'hui Neuf Avesne, qui était son premier nom.

C'est là, du moins, l'opinion des Avesnois qui nomment volontiers leur ville, située sur la route Paris-Bruxelles, le « Berceau des fondateurs de New-York ».

En réalité, c'est bien à Avesnes que naquit en 1575 Jesse de Forest qui eut l'idée de fonder une grande cité sur les rives de l'Hudson. Il ne put réaliser ce rêve et ce sont ses enfants : Henri, Isaac et Rachel, qui créèrent « Neuf Avesnes » en 1626 sur l'île de Manhattan. Plus tard, quand les Hollandais l'envahirent, la nouvelle ville prit le nom de Nieuw Amsterdam pour devenir New-York en 1664 en l'honneur du Duc d'York, plus tard Roi James et inhumé dans l'église de S.-Germain près Paris.

Avesnes possède un monument de Jesse de Forest, don de Robert W. de Forest, et qui porte l'inscription : « En mémoire de Jesse de Forest, de sa famille et de ses braves compagnons du Pays Wallon qui, en quête d'un nouveau monde où ils pourraient s'établir en toute liberté, ont grandement contribué à la fondation de New-York ».

Ce monument est une réplique de celui qui existe dans le « University Hall » de New-York.

La famille de Forest, qui descend directement de Jesse de Forest, s'intéresse toujours à Avesnes et presque chaque année le monument est visité par des membres américains de cette vieille et fameuse lignée.

Francis Jammes

Après la publication de son article sur Francis Jammes, publié ici même le 6 juillet dernier, le Fr. Carmel Brouillard, O.F.M., recevait du grand poète français ce mot bienveillant :

Mon révérend Père,

Votre article me touche infiniment et me console de bien des injustices. Avec vous dans le Christ de François.

(signé) Francis JAMMES

Les Petits Chanteurs à la Croix de bois

Leur histoire

On sait que les Petits Chanteurs doivent revenir au Canada cette année. Tout le monde s'en réjouit, mais bien peu savent au juste l'origine de la « Manécanterie ».

D'abord, ce mot de « manécanterie » est un terme médiéval qui désignait au XVI^e siècle la maîtrise d'enfants dirigée par le manéchantre (c'était celui des chœurs qui entonnait les antennes aux offices du matin; du latin *mane* : matin, *cantare* : chanter).

Depuis quelques années le chant d'Eglise, en France, était tombé bien bas. Dans la plupart des paroisses il était assuré par des chanteurs et chanteuses d'Opéra et d'Opéra-Comique, qui, pour avoir des voix excellentes, ne s'en servaient pas moins pour exécuter un répertoire de bastringue d'une absence de sentiment religieux évident.

C'est alors qu'en 1907, sept jeunes étudiants catholiques, réunis à l'occasion d'une retraite à l'abbaye, au cours d'une conversation mémorable, déplorant cet état de choses et regrettant le temps où l'on bâtissait les cathédrales et où chaque paroisse ou presque avait sa maîtrise d'enfants, sa manécanterie. « Et pourquoi ne pas faire une Manécanterie moderne ? » demanda l'un d'eux.

L'idée était jetée, elle germa. Comment une idée n'aboutirait-elle pas quand elle est défendue par quelques jeunes prêts à tout pour la faire triompher parce qu'ils l'aiment et parce qu'ils en ont fait leur chose ? Ils rencontrèrent bien des difficultés. Bien des visites à de nombreux curés n'aboutirent pas : on ne voulait pas se lancer dans cette « aventure ». Enfin le curé de Saint-Lambert de Vaugirard, où la Manécanterie devait rester dix ans, autorisa nos sept jeunes gens à essayer de faire chanter des enfants de sa paroisse. Ils étaient recrutés parmi les enfants de chœur et ceux du patronage. On acceptait tous ceux qui se présentaient, on essayait de former la voix de tous. Et l'on vit cette chose formidable au XX^e siècle, siècle de la machine et des sports : des enfants et des jeunes gens renoncèrent à leurs distractions habituelles pour venir après leur labeur d'écoliers ou de jeunes apprentis, apprendre la musique religieuse des XVI^e et XVII^e siècles, l'austérité grégorienne et faire la joie de leurs dimanches d'une aube blanche et d'offices liturgiques : la Manécanterie moderne était fondée. Un peu plus tard on ajouta la désignation supplémentaire de « Petits chanteurs à la Croix de Bois » pour bien faire ressortir leur caractère de jeunes garçons et parce qu'on les a vite remarqués à la Croix de bois qu'ils portent sur leur poitrine.

Après avoir connu une certaine célébrité en France avant la grande guerre, la Manécanterie eut beaucoup à souffrir de son absence de directeurs de 1914 à 1918, ses fondateurs étant partis au Front. Enfin, en janvier 1919, le cardinal de Paris, tenant à faire de la Manécanterie une œuvre de propagande liturgique et artistique, l'adopta comme sa maîtrise privée pour permettre aux petits chanteurs désormais indépendants de passer dans les paroisses du diocèse et même de France semer la bonne formule du renouveau du Chant religieux par les enfants. A la suite de diverses circonstances la « Mané » eut son siège social à Belleville et le grand musicien et grand éducateur qu'est M. l'abbé Maillet en fut nommé directeur.

Nul doute que leur célébrité et leur valeur actuelle n'obtiennent aux Petits Chanteurs le même succès en septembre qu'il y a quatre ans. Ils donneront leur grand concert religieux à Notre-Dame le mardi 17 septembre.

Pèlerinage à Rigaud

Les amis de Notre-Dame de Lourdes sont priés de ne pas oublier le pèlerinage annuel des Clercs de Saint-Viateur à Notre-Dame de Lourdes de Rigaud, le 18 août prochain. La Compagnie du Pacifique Canadien met à la disposition des pèlerins un train spécial qui quittera Montréal (gare Windsor) à 8 h. 50 (heure avancée). La messe de pèlerinage commencera à 11 heures (heure avancée).

(Communiqué)

ARTS et LETTRES

Pour ceux qui lisent l'été

Sainte-Beuve, auquel il faut toujours revenir lorsqu'on s'adonne à la critique littéraire, et surtout lorsque cette critique littéraire n'est à peu près pas de la critique littéraire. Sainte-Beuve estimait qu'il faut lire au hasard. La méthode n'a rien à faire avec les lettres. Je sais que le R. P. Longhaye, que je tiens, à raison ou à tort, pour une vieille ganache (il ne vit plus d'ailleurs, le pauvre vieux), le R. P. a composé toute une *cuisinière*, *cuisinière* scolastique du bon goût : lui lisait avec méthode. De même que son élève, Antoine Albalat, qui avait néanmoins l'excuse d'être un fou ; mais il lisait avec méthode. Il faut prendre ce qui nous tombe sous la main. Le liseur qui l'est vraiment bouquine et bouquine sans cesse. Il passe avec aisance de Virgile aux MM. Gingras (les poètes). Que l'on écrive un bon traité de droit, il le lira aussi volontiers que le dernier roman : l'aine des juges Loranger ne nous en a-t-il pas laissé un fort pittoresque ? (Un traité de droit. Mais le droit n'est-il pas du roman ?)

Max Brod : *Stefan Rott*, (Plon). Pour avoir trop lu de romans français, rien ne me plaît autant qu'un gros roman étranger. Sans doute parce que je connais moins bien, ou plus mal, les romanciers étrangers. On mange toujours mieux ailleurs que chez soi, et la femme de l'autre vous tente toujours : n'en tirons pas de conclusions, car le repas du voisin est souvent supérieur au vôtre, et, aussi, sa femme plus agréable.

Les Français l'ont d'ailleurs bien compris, ci, ces quinze dernières années, publient traductions sur traductions. Dommage qu'ils traduisent plus qu'ils n'adaptent. A la belle époque, on ne se piquait pas d'exactitude, et l'on était original en traduisant, en imitant, en démarquant même, un auteur étranger : tous les classiques furent des traducteurs, chacun le sait. Aujourd'hui, le traducteur est un mercenaire, comme le journaliste libéral qui écrit des articles conservateurs ou le notaire qui suit les dictées de son client. Le traducteur est un secrétaire, et mal payé.

Je ne veux pas insinuer que le roman de Max Brod a été mal traduit ; je ne sais pas l'allemand, et je suis trop vieux et paresseux pour l'apprendre. J'aurais d'ailleurs mauvaise grâce à le

dire, parce que le texte français, tout banal qu'il soit, peut passer.

Stefan Rott est une chose aussi touffue que la broussaille que j'ai devant les yeux : je préfère la broussaille, mais l'ouvrage a de l'intérêt, et peut-être plus encore.

Louis Dimier : *L'Eglise et l'art*, (Grasset). J'ai une dent contre Louis Dimier. D'abord je n'aime pas qu'on s'appelle Louis. Affaire de goût, mais je n'aime pas qu'on s'appelle Louis. Ensuite, j'ai lu sa biographie de Descartes. A quinze ans, sans le comprendre sans doute, je lisais le *Discours de la Méthode* : que je l'aie comprise ou non, cette prose, traduite du latin à la va-vite, grasse, sans élégance, m'a toujours plu. Dimier, traitant d'un philosophe d'aussi bonne santé (je laisse à M. Hermas Bastien le soin de la critique, et, au surplus, je me fiche de la valeur des idées cartésiennes) s'est montré l'homme le plus constipé du monde. Il faisait des grâces pseudo-classiques, comme feu Ferdinand Brunetiere. Les *que* abondaient, et les *que* semblaient vêtus de faveurs roses. Un pédant qui se teint les cheveux ne saurait nous charmer.

Dans son dernier bouquin, Louis (décédément ce prénom me déplaît) Louis (pourquoi, diable ! répéter ce prénom ?) Louis Dimier affiche un peu moins sa pédanterie. Ce qui est une façon de parler. Car il y a dans ce petit volume une table analytique des noms cités, qui sent le magister en us à plein nez.

L'Eglise et l'art, en dépit de cela, est une vulgarisation assez intéressante. Notez que j'ai dit : assez. Ne m'en faites pas dire plus.

Les transfuges de l'ACTION FRANÇAISE n'ont jamais été ceux qui avaient le plus de talent. Mais il y a Pierre Lasserre. Pierre Lasserre écrivait, selon l'argot du métier, comme un cochin. Cet amateur de musiques n'a jamais su en mettre dans sa phrase, et il se plaisait dans la cacophonie. Mais il avait des idées, mais il avait du courage. Louis (encore Louis !) Dimier a surtout les idées des autres et je ne crois pas qu'il brise jamais rien. Lisez quand même son bouquin, ne serait-ce que pour faire plaisir à Bernard Grasset qui n'a pas eu peur de le publier.

H. O. Girard : *Arène*, (Les

Histoire ancienne



L'ENLEVEMENT D'HELENE

Paris, qui par amour sur les dents s'était mis, N'était plus guère bon qu'à fumer un cigare. Hélène le savait ; aussi, sans crier gare, Sur ses robustes bras elle enleva Paris.

Dessin de Daumier
Enlève travestie par M. Patin

(Œuvres françaises). Je ne crois que H. O. Girard soit notre confrère Henri Girard du CANADA. Du moins, je souhaite que H. O. Girard ne soit pas Henri Girard : cela ferait trop de peine à notre autre confrère, Henri Letondal (comme il y a des Henri avec ou sans « y » dans la littérature canadienne, je ne dis pas, et pour cause, dans la littérature du terroir : le rideau de la scène... française s'abaîsserait incontinent).

L'archéologie littéraire, qui a déjà nourri son homme (*Quo vadis ?* Ou vas-tu ? Mais il est allé loin dirait P. de M.), n'a jamais rien produit

qui vaille. Ces embaumeurs, ces morticians sont l'ennui même. Les magasins « de seconde main » ne sont pittoresques que rue Craig. Et, s'il n'y avait pas la musique toujours exquise du Vicomte, les *Martyrs* seraient l'ennui même... Au fait, je ne sais si les *Martyrs* ne sont pas l'ennui même ; je les ai lus au temps de ma ferveur passée. Et en littérature, jusqu'à trente ans, l'on passe de ferveur en ferveur : j'ai passé la trentaine...

Le dernier roman de Pierre Benoit (Alphin Michel). Je ne me souviens pas du titre, et je n'irai pas chercher.

Berthelot BRUNET

Pierre l'Ermite
prélat de Sa Sainteté

par Philippe BERTAULT

La distinction que le Saint-Siège confère à Pierre l'Ermite en le créant Prélat de la Maison de Sa Sainteté remonte déjà à quelque temps. Nos lecteurs liront cependant avec satisfaction ce que notre correspondant de Paris nous écrit sur ce Pierre l'Ermite qui est, quoi qu'en disent les blasés de commande, un des plus grands psychologues de l'âme populaire.

Jusqu'aux confins de l'Un'vers, sa voix parvient chaque semaine, par l'article dominical qu'il écrit dans la CROIX depuis sa fondation. C'est un véritable écrivain, doué d'une sensibilité frémissante. Sa pitié s'émue pour toutes les misères. Sa prose court, bon-dit comme un ruisseau chantant ; elle est alerte, primesautière, enjouée, parfois embuée d'une tendre mélancolie devant le mal et la souffrance.

Son style est coloré, d'abord par le recours au vocabulaire direct des milieux qu'il décrit. Ancien vicairé à Clchy, je crois, quartier des chiffonniers, puis à Saint-Pierre de Chaillot, quartier de la bourgeoisie, du monde industriel et cosmopolite, ancien curé de Montmartre, quartier de la bohème et des artistes, on ne pourrait lui en remonter en fait de psychologie générale et particulière.

Son ministère l'a mis en contact avec tous les échantillons de la société. De là, un accent de vérité sous les propos de ses personnages, dans leur allure. Ils sont tous tirés du réel. L'abbé Loutil a reçu tant de confidences, consolé tant d'infortunes, relevé tant de misérables pêcheurs ! Il a pénétré dans les logis les plus sordides et les plus cossus. Plus tard, les historiens et les critiques utiliseront son œuvre pour dresser un tableau de la vie parisienne.

La poésie de la nature abonde dans sa prose baignée d'émotions lamartiennes. Personne, mieux que lui, n'a exprimé la compénétration sentimentale du terrien avec sa grande amie la Terre. Je me rappelle une étude parue jadis dans le MOIS LITTÉRAIRE ET PITTORESQUE, sous la plume de Gabriel Aubray, pseudonyme d'un critique universitaire, qui rendait justice au mérite littéraire de la Grande

Amie et mettait en relief les qualités de composition dont elle témoignait. Il était de bon ton dans certains cercles de sourire quand on parlait du tempérament de Pierre l'Ermite comme romancier. Jugement stupide de mondains ou de lettrés artificiels. Les amis du bon goût et le clergé de France ont bien fait de réagir. Si la littérature demeure pour Pierre l'Ermite l'arme puissante de l'apôtre, il s'en sert avec dextérité ; il la soigne, comme un soldat son épée ; il la traite avec respect comme un chevalier engagé au service d'une haute dame. Cette dame, c'est l'Eglise du Christ, qui répand la vérité et combat l'erreur. Les caractères qu'il crée sont de chair et d'os. L'intrigue qu'il échafaude a base solide. Un intérêt prestigieux nous fait tourner les pages, toujours plus angoissés, charmés, secoués.

Loin de lui les amusements du dilettante ; la vaine renommée des clans et des chapelles le laisse froid. Ce que veut cet homme de Dieu, c'est engager ses lecteurs à porter la croix, c'est les hisser au sommet de la moralité. Et il se penche vers la foule. Il faut donc qu'elle le comprenne. Pour cela, il a usé d'un langage clair. D'ailleurs le chiffre très élevé de ses éditions prouve que cet écrivain populaire a atteint son but. Le peuple se reconnaît en ces créations. C'est la pierre de touche d'un talent puissant et sincère.

De plus, Pierre l'Ermite, qui n'a point abandonné le rabat de curé français (mais, au fait, le prélat romain pourra-t-il rester fidèle à cet accessoire vestimentaire ?), n'a jamais sacrifié aux utopies de l'internationalisme démocratique-chrétien. Sa brusque franchise peut égarer parfois les tenants d'un conservatisme périmé qui s'obstinent à ne pas admettre l'évolution fatale des mœurs. Mais il défend énergiquement les positions traditionnelles et nationales.

Or, le soir du Jeudi-Saint, tandis qu'ils priaient recueillis devant le reposoir, les paroissiens de St-François de Sales virent avec étonnement Son Eminence le Cardinal Verdier s'agenouiller parmi eux, puis se rendre seul à la sacristie. Démarche d'affectueuse simplicité. L'Archevêque venait an-

LE GAI PIRON

(Du Temps)

Piron, de nos jours, ce n'est plus qu'un nom ; et, pour quelques spécialistes, l'auteur de certaine ode, à 12 fois regrettable et fameuse, et du distique, plus fameux encore, vraiment sans longueurs, celui-là : *Ci-git Piron, qui ne fut rien — Pas même académicien*. Toutefois, le bonhomme a laissé une réputation extraordinaire de gaieté, qui m'a toujours paru assez mystérieuse. On n'a pas si souvent l'occasion de rire, en littérature. Comment donc ne reste-t-il rien du joyau poétique bourguignon ? J'avoue que pour y aller voir, dans les dix tomes de ses œuvres complètes, j'attendais sans hâte, depuis des années, le moindre prétexte. Il vient de nous être aimablement fourni par M. Paul Chapounière, pironiste fervent et fidèle, qui réimprime en un léger volume, la *Vie joyeuse de Piron*, une partie de la grosse thèse qu'il consacrait il y a vingt-cinq ans au métromanie.

A lire la vie de Piron, on voit bien comment ce farceur a pu plaire : c'était, à souper, un bon drille, fort buveur et de large gueule, disant tout à trac, et recontrant, de verve, de piquants propos. Il était d'extraction modeste, fils d'un apothicaire de Dijon, qui avait taquiné la Muse, en son temps, entre deux clystères. Nul à l'étude, expulsé du collège, vainement destiné à la prêtrise, après un court essai dans l'avocasserie et la finance, Piron choisit de ne rien faire. Il est tout naturellement de cette singulière bohème du dix-huitième siècle, qui en a tant vu, où l'on vit, somme toute, de peu, et où l'on finit, avec un peu de chance, par trouver d'utiles protecteurs. Provincial, demi-peuple et demi-bourgeois, notre homme, non sans astuce, saura toujours assurer son indépendance, et ce franc-parler qui, à n'y pas regarder de trop près, constitue à beaucoup une espèce d'originalité à bon compte. Déjà, à Dijon, Piron s'était acquis de la réputation par ses brocards contre les gens de Beaune, mais ces plaisan-

teries, à distance, ne nous paraissent plus très drôles. Elles consistent à traiter d'âne le voisin, et à multiplier les variations sur ce thème. « Je les bâterais tous. » Ou encore, au théâtre, où quelqu'un se plaint qu'on ne s'entende plus, dans le bruit que fait la cabale : « Ce n'est pourtant pas faute d'oreilles », dira Piron. Une autre fois, dans la campagne, il se promène, abattant les chardons à coups de canne. « Je leur coupe les vivres », explique-t-il.

Heureux temps que ce siècle-là, où ces faciles facéties suffisaient à assésier un homme, dans sa petite ville ; et à Paris même ! Il est vrai que Paris, alors, avait bien des coins de petite ville, et qu'on y faisait fortune sans grands frais, pourvu qu'on y eût du bagout et de la réplique. Et ce Piron y excellait, à dire ce qui lui passait par la tête. A ce jeu, il s'était fait beaucoup d'amis, à titre d'amusement dîner, payant son écot à table en bons mots, en chansons et en épigrammes, aussi bien dans le monde qu'au café Procope ou dans le Caveau, où se réunissaient les gens de lettres. Le fait est qu'il était aimé, et que nul n'a su comme lui s'entourer de généreux protecteurs et de donateurs profitables. Bouteilles par-ci, perdreaux par-là, que de cadeaux à cet entonnoir, toute sa vie, sans compter pensions et rentes ! On ne lui en fait pas grief, c'étaient les usages du temps. La preuve aussi qu'on lui voulait du bien, gratuitement. Ce bonhomme était honnête homme et plaisait naturellement. C'est quelque chose. Mais est-ce tout ?

Bonhomme, au fait, ce serait à voir. Ses épigrammes faisaient rire. On les dit sans méchanceté, et il est possible, en effet, qu'il n'en ait pas mis dans ses railleries. Mais elles n'ont testent pas un goût très fin, ni une vive intelligence. A se moquer toujours, il arrive que l'on divertisse ; mais il arrive aussi qu'on se moque de ce qu'on n'entend pas. Ce fut, sous

le second Empire, le malheur des gens de Tortoni, dont Piron représentait assez bien le type quelque cent ans avant la lettre. Il est assez comique de penser qu'il s'est cru l'égal de Voltaire, sur lequel il a prononcé autant de bêtises que Fréron et que Desfontaines, et encore Fréron n'était pas un sot. De toutes les anecdotes rapportées pour illustrer la guerre inégale que l'auteur de la *Métromanie* fit à l'auteur de l'*Ingénue*, je n'en sais qu'une à retenir. Voltaire venait de donner *Zulime*, avec un insuccès total. Rencontrant Piron, il lui demanda ce qu'il pensait de sa tragédie. « J'en pense, dit Piron, qu'à cette heure vous voudriez bien que je l'eusse faite. » Voilà le meilleur de Piron : une réponse heureuse du tac au tac. Comme celle-ci encore, à l'abbé Desfontaines qui s'étonnait de le voir un jour richement vêtu : « Un tel habit sur un tel homme ! » A quoi le poète répartit en touchant l'épaule de l'abbé, dont les mauvaises mœurs démentaient la robe : « Un tel homme sous un tel habit ! » Quelques mots de cette nature, recueillis au Pironiana, c'est en somme ce que le Bourguignon aura fait de mieux pour survivre. Mais on pense au trait de Pascal : « Diseur de bons mots, mauvais caractère. » Piron n'a pas toujours supporté en vrai philosophe ses échecs et le succès d'autrui. Avant le dévot de la fin, il y a parfois eu en lui du misanthrope et du mécontent. Goncourt l'a noté, finement : « Piron n'appartenait pas au parti des philosophes ; il était de la famille des viveurs. » Oui, du côté de Panard, de Gallet et de Vergier. De l'autre, il y a l'autre classe, Voltaire, Diderot, Jean-Jacques, Marivaux et l'abbé Prévost, grands esprits ou peintres du cœur. Le seul chef-d'œuvre de Piron, c'est Piron qui rit, entre deux bouteilles, dans son cercle de chansonniers ivres. *E poco*.

Voilà bien de la sévérité, dira-t-on, pour un curieux des auteurs du second rayon. Sans doute ; mais aussi c'est que je l'ai lu, ce Piron, et les dix volumes de son œuvre, que M. Pierre Dufay a réimprimé tout entière, ces dernières années. Rude épreuve ! Rien à retenir de ses insupportables tragédies, *Callisthène*, et Gus-

tave Waza, et Fernand Cortès. Le cothurne ne convenait pas à cet amateur, de verve facile. Il y en a en core, ça et là, dans ses petits livrets d'opéra-comique, libertins, osés, égrillards, la *Rose*, *Momus* ou *Tirésias*, vifs et lestes, mais au style près, tout landerlinette et mirlitonataine, comme une galante estampe de l'époque. Le plus amusant, ce me semble, est une pochade pour le théâtre de la Foire, *Arlequin-Deucalion*, où Piron, alors débutant, réussit une jolie gageure. Fâchés de la concurrence que leur faisaient les petits théâtres des foires Saint-Laurent et Saint-Germain, les comédiens-français avaient obtenu que les forains ne donnassent que des spectacles sans dialogue. Pour tourner la difficulté, Piron eut l'idée que voici : il fit paraître Arlequin chargé par un seul monologue d'animer la pièce, tandis qu'en leurs rôles muets les comparses dansaient et commentaient par gestes ses propos. Farci d'allusions contemporaines, ce monologue d'Arlequin tient à la fois du sketch de music-hall et de la revue de fin d'année, et dut amuser les badauds par l'ingéniosité du subterfuge. Il y a un peu plus de littérature dans les *Huit Marianne*, où Piron se moque agréablement de Voltaire et des innombrables *Marianne* que se donnaient en même temps sur diverses scènes parisiennes. On y voit notamment une assez divertissante parodie des fureurs d'Oreste : « *Dieux ! quel tas de pavots semés autour de moi... Eh bien, fille d'ennui... Pour qui tant d'opium ?... Venez ! à vos fureurs le public s'abandonne* », etc... Tout cela n'est pas bien méchant, et peut encore faire sourire un lecteur qui a du temps à perdre. Mais le genre est bien limité.

Passons sur d'innombrables odes, épîtres, poésies diverses et même poésies badines, où Piron dit beaucoup de saletés, entre lesquelles de désinvoltes éditaires en ont autrefois glissé quelques-unes qui n'étaient pas de lui et que l'on continue à lui attribuer sans faire grand tort à sa mémoire, puisque celles qui lui appartiennent ne se distinguent pas, à première vue, ni même à la seconde, des écrits similaires de ses audacieux modèles ou de ses peu scrupuleux imitateurs.

Ceci relève de l'enfer des bibliothèques et de son incommensurable ennui. Venons donc au seul titre un peu sérieux qui demeure au pauvre Piron : à sa fameuse *Métromanie*.

C'est une comédie en cinq actes, en vers : on peut le rappeler sans offenser personne, l'oubli en serait véniel. La *Métromanie* est pourtant ce que Piron a fait de mieux, et il en est même resté dans l'usage courant quelques vers bien venus, dont chacun n'est pas tenu de pouvoir, à coup sûr, repérer la source : « *La mère en prescrivait la lecture à sa fille... Les personnes d'esprit sont-elles jamais laides ?... Ce mélange de gloire et de gain m'importe peu... J'ai ri, me voilà désarmé...* » L'affabulation de la pièce est bizarre et sans vérité générale. Piron y a mis en scène un poète qui prend ses rêveries pour la réalité : ce pouvait être l'occasion d'une jolie pièce à caractère, mais l'obscurité de l'intrigue enlève toute netteté et toute vraisemblance à son personnage, et l'on ne peut lui savoir gré que de l'intention, et de l'essai tenté, qu'il eût fallu Molière pour rendre décisif, ou seulement Regnard pour rendre vraiment amusant. L'étonnant est de penser que Stendhal ait fait un si grand cas de cette *Métromanie*, au point d'en étudier les ressorts, pour les imiter, quand il songeait à devenir un auteur comique.

Le succès de l'ouvrage, en son temps, s'explique en grande partie par les allusions qu'il contenait à une petite supercherie qui avait beaucoup diverti le monde littéraire. Il s'était trouvé, au fond de la Bretagne, un amateur spirituel et désœuvré qui avait envoyé au MERCURE diverses pièces de vers, signées d'un nom de femme. La révélation de cette muse inconnue et bretonnante avait excité les esprits, et l'on disait même que Voltaire, donnant dans le panneau, avait témoigné par écrit une grande admiration à la dame — pour ne lui plus reconnaître le moindre talent quand la belle, ayant ôté le masque, s'était à la fin révélée sous les traits masculins du véritable auteur des poésies. Enchanté de jouer ce tour à Voltaire, sa bête noire, Piron s'empara de l'anecdote, dont il fit le sujet

de la *Métromanie*, où l'on voit, en effet, le rêveur Damis s'amouracher, sans l'avoir vue, et pour l'avoir lue seulement, de la belle signatrice de vers parus dans le MERCURE, et dont l'auteur n'est que le bon M. Franc-leu, bourgeois amateur de théâtre et de poésie. Il n'y a dans l'imbroglio étiré en cinq actes autour de ce puéril quiproquo qu'une scène vraiment neuve et jolie : celle où Damis exprime son amour pour la belle qu'il n'a jamais vue, et qu'il imagine, peignant par là son propre caractère de rêveur et de mythomane :

L'illusion nous frappe autant que l'existence
Et par le sentiment, suffisamment
[Heureux,
De l'amour seulement nous sommes
[Amoureux...
La réalité même est moins satisfaisante...
A ce que nous sentons, que fait ce
[que nous sommes ?

Si Piron n'avait fait des vers que de la sorte, il aurait sans conteste un nom plus estimé. L'Académie, au lieu de lui fermer la porte, l'aurait accueilli, et privé par là de son plus beau fleuron aux yeux de la postérité : et alors il lui eût fallu se chercher une autre épithète que celle qui est rapportée plus haut. A l'en croire, l'Académie lui avait fait signe ; il se présenta et était sur le point d'être élu, quand un nommé Boyer, ancien évêque de Mirepoix (celui-là que Voltaire, par une coquille feinte, appelait l'âne, évêque de Mirepoix) s'en alla lire à Louis XV (qui la connaissait déjà sûrement) la trop célèbre *Ode à Priape* ; et le roi fit savoir aux Immortels que l'élection de Piron ne s'imposait pas. Ce ne serait pas la seule fois qu'un péché de jeunesse a privé un poète de l'Académie. Et ce ne fut pas non plus la seule occasion où l'on ait vu un blackboulé publier que la Compagnie dont il avait sollicité la veille les suffrages n'était, à la réflexion, composée que de vieilles bêtes. Mais, au moins, Piron sut-il mettre un peu de gaieté dans son ressentiment, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Même s'il s'en est peu de chose, c'est décidément un grand art que d'avoir les rieurs pour soi.

Emile HENRIOT

noncer à son cher curé qu'il était promu prêtre de Sa Sainteté. Pierre l'Ermite était absent et il n'apprit qu'à la cérémonie du soir, en même temps que ses ouailles, par la voix de son premier vicaire, l'honneur qui le surpasse. La pieuse assistance salua la nouvelle d'une triple salve d'applaudissements. La reconnaissance populaire éclatait malgré la majesté du saint lieu.

On sait que Pierre l'Ermite, sur le désir de son archevêque, a entrepris de bâtir par ses propres moyens une nouvelle église sous le vocable de sainte Odile. A soixante-dix ans passés, quel bel exemple de vaillance et de zèle !

Il convenait d'applaudir un vétéran du journalisme, un écrivain de très haut talent, un apôtre au grand cœur, un curé parisien justement honoré par le Saint-Siège.

Philippe BERTAULT

HONORÉ DAUMIER

La caricature de Daumier que l'on trouvera aujourd'hui dans notre journal n'a jamais, à notre connaissance, été reproduite dans une publication canadienne. Daumier, à qui ses travaux ont valu une très grande popularité, fut sans aucun doute le meilleur caricaturiste français du XIXe siècle.

La personne obligeante qui a bien voulu nous prêter un de ses exemplaires, a en mains un grand choix d'estampes anciennes et modernes. Nous nous ferons un plaisir de communiquer son numéro de téléphone à quiconque serait intéressé à voir cette collection.

Le « MOIS » de juin

Le nouveau numéro de la revue *Le Mois* est pour la plus grande partie consacré à l'Exposition de Bruxelles. Après un article de M. Jean del Marol, secrétaire général du commissariat de l'Exposition, qui expose les *Buts d'une Exposition internationale*, on peut lire un compte rendu complet et lumineux de la manifestation ainsi que deux autres études, l'une sur *L'esthétique à l'Exposition*, l'autre sur les *Manifestations d'art*. Cet ensemble donne une très vivante idée de l'effort qui a été réalisé à Bruxelles.

Le *Mois* donne en outre les études et informations habituelles concernant toutes les questions politiques, économiques, sociales, littéraires, artistiques et scientifiques actuellement à l'ordre du jour. Signalons plus particulièrement les articles inédits de René Bernard, ancien ambassadeur de France, de Max Jacob et de Mme Anne Osmont.

Vous pouvez obtenir *Le Mois* de ses représentants canadiens: La Librairie Méthot, 325 est, rue Ste-Catherine, à Montréal, contre envoi de \$1.00.

La RENAISSANCE est un hebdomadaire unique en son genre au Canada français.



L'acier au manganèse, marque « Sorel », d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chenilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc., est reconnu de qualité supérieure; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris. (r)

Rectification du vocabulaire

Extrait d'un excellent ouvrage paru il y a une trentaine d'années et que nous reproduisons par tranches, parce qu'il est encore et plus que jamais d'actualité.

La direction de la RENAISSANCE serait heureuse d'apprendre l'adresse actuelle de M. Henri Roulland fils, qui jusqu'au ter mai dernier habitait rue Berri, n° 7789.

SUIVE

M. Laurent se repose souvent de ses courses matinales dans un élégant café de la rue Saint-Lazare. Là, il a le loisir de lire les journaux, de feuilleter les revues, de faire sa correspondance, bien attablé et en savourant le breuvage qui lui convient.

Il rencontre un jour un de ses nouveaux amis français et lui fixe un rendez-vous pour le lendemain:

— Demain, à onze heures, je vous attendrai au restaurant de la rue Saint-Lazare. Je ne sais pas le numéro de la rue, ni le nom de l'établissement, mais c'est tout près de la rue Tronchet.

— Je trouverai bien, et j'y serai à l'heure dite.

Le lendemain, à l'heure fixée, le nouvel ami passe devant le café où se trouvait M. Laurent et continue son chemin sans s'arrêter. Par bonheur, M. Laurent l'a aperçu à travers la glace de la devanture (ce qu'il nomme à tort la vitrine) et fait courir un garçon après lui.

— Eh bien, dit M. Laurent, vous passiez tout droit ?

— J'allais au restaurant que vous m'avez désigné.

— Mais c'est ici.

— Ici ?

— Oui.

— Mais ce n'est pas un restaurant.

— Qu'est-ce que c'est donc ?

— C'est un café.

Et M. Laurent apprit ainsi la différence qu'il y a entre un café, un restaurant, une buvette, un cabaret et un marchand de vins.

Voici comment il rédigea ses notes:

Restaurant. — Endroit où l'on sert des repas. On peut, en mangeant, y consommer du vin, de la bière, du cidre, des liqueurs, du café, du lait, du thé, et généralement tout ce qu'on sert dans les cafés, mais, sauf des exceptions très rares, on n'y sert pas de consommations liquides en dehors des repas. Ce n'est pas la loi, c'est l'usage qui s'y oppose.

Café. — Endroit où l'on sert des boissons de toute espèce. On s'y donne rendez-vous; on y joue aux cartes, aux dominos, aux dames, aux échecs, au jacquet, au billard, etc. On y lit les journaux, on y fait sa correspondance, on y cause, on y flâne, mais on n'y mange pas. Les dames y sont admises, et de très honnêtes femmes, accompagnées de leur mari, ne se font pas faute de fréquenter ces établissements.

Buvette. — C'est un endroit où l'on boit hâtivement, sur le comptoir. Ordinairement, les buvettes sont des lieux où l'on ne rencontre que de la populace. Mais dans certains endroits, dans les gares de chemins de fer, par exemple, il y a des buvettes, ou buffets de rafraichissements, qui sont fort bien tenues et honorablement fréquentées.

Cabaret. — C'est le lieu où l'on vend de la boisson au détail. Il est généralement fréquenté par la classe ouvrière. Les consommations y sont meilleur marché, mais aussi de qualité inférieure.

Marchand de vins — qui n'est autre chose qu'un tenancier de cabaret. Il ne faut pourtant pas le confondre avec le marchand de vins en gros ou en détail, en fûts, au panier ou à la bouteille, qui, lui, ne vend pas et n'a pas le droit de vendre au verre, ni de faire consommer sur place.

* * *

— Justine, dit un matin M. Laurent, apportez-moi, je vous prie, mes pantalons noirs.

Un instant après Justine apportait à son maître trois pantalons noirs. C'est tout ce qu'elle avait trouvé de cette couleur.

— Mais, ma pauvre fille, que voulez-vous que je fasse de cela ?

— Je ne sais pas, Monsieur.

— Pourquoi m'en apportez-vous trois ?

— Monsieur m'a demandé ses pantalons noirs, je les apporte; j'ai pensé que Monsieur voulait choisir.

M. Laurent vit bien qu'il avait mal exprimé son désir. Il demanda des explications, qui lui permirent d'enrichir ses notes d'une nouvelle observation.

Pantalon. — C'est le vêtement d'homme qui va de la ceinture aux pieds. Un pantalon est une seule pièce de toilette qui ne prend le pluriel que pour indiquer plusieurs de ces vêtements. Justine avait fort bien exécuté l'ordre de M. Laurent en lui apportant

tous ses pantalons noirs, puisqu'il lui avait demandé ses pantalons noirs. Il aurait dû lui demander son pantalon noir, ou un pantalon noir. On ne doit pas dire non plus une paire de pantalons, attendu que

Paire — signifie deux choses de même sorte qui vont ensemble: une paire de gants, une paire de bottines. Une paire de pantalons, cela signifie littéralement deux pantalons. La faute, il est vrai, n'est pas grave. Elle ne pourrait entraîner de confusion, et beaucoup de gens la commettent en France. Tout de même, c'est une faute qu'il faut éviter.

* * *

Allant dîner en ville (c'est l'expression consacrée à Paris quand on dîne hors de chez soi), M. Laurent dit à sa bonne:

— Justine, vous mettez des chandelles dans les candélabres et vous les allumerez vers onze heures.

Et M. Laurent désignait les deux candélabres en bronze, à cinq branches, qui composaient avec la pendule la garniture de la cheminée du salon.

Justine, étonnée de cet ordre, ne put s'empêcher de s'exclamer:

— Vous voulez que je mette des chandelles dans les candélabres, et que je les allume !...

— Oui. Je veux voir quel effet cela fera.

— C'est bien, Monsieur.

Malgré son étonnement, Justine, en servante bien stylée, exécuta l'ordre avec sa ponctualité habituelle.

Lorsque M. et Mme Laurent rentrèrent à 11 heures et quart, dix chandelles fumeuses brûlaient dans les candélabres, laissant couler des cascades de suif en répandant une odeur de graisse rance qui infectait le salon. Mme Laurent se hâta d'ouvrir les fenêtres pendant que monsieur éteignait les chandelles, qui lancèrent chacune un dernier tourbillon de fumée puante.

— Justine, dit M. Laurent, mécontent, qu'avez-vous fait là ?

— J'ai fait ce que Monsieur m'a ordonné de faire, bien que très étonnée, car on ne brûle jamais de chandelles dans un salon.

Craignant avec raison une nouvelle erreur, M. Laurent demanda, un peu inquiet:

— Que brûle-t-on alors ?

— Des bougies.

— Y a-t-il une différence entre chandelle et bougie ?

— Une très grande.

Et Justine lui donna les définitions suivantes:

Chandelle. — Flambeau de suif qui brûle à l'aide d'une mèche de coton que l'on doit couper au fur et à mesure de la combustion, à l'aide d'un instrument spécial appelé *mouchettes*. La chandelle n'a qu'un faible pouvoir éclairant, donne une flamme vacillante, est sale et répand une mauvaise odeur.

Bougie. — Flambeau de cire ou de stéarine qui a remplacé la chandelle. Sa mèche de coton tressée brûle et se carbonise sans avoir besoin d'être *mouchée*. Le pouvoir éclairant de la bougie est plus intense que celui de la chandelle, sa lumière plus fixe et sa combustion inodore.

— Ce que vous appelez bougie, dit M. Laurent, nous le nommons *ciège*.

— Ce n'est pas la même chose.

Ciège. — Bien que le ciège soit, comme la bougie, un flambeau de cire, il a d'ordinaire une forme légèrement conique alors que la bougie est toujours cylindrique. Le ciège se distingue encore par sa longueur, qui peut atteindre plusieurs pieds tandis que la bougie ne dépasse pas généralement une dizaine de pouces. De plus, le ciège est le luminaire des églises, c'est-à-dire qu'il est employé exclusivement par elles sinon pour l'éclairage proprement dit, du moins pour les illuminations rituelles. Ce sont donc des objets bien différents, et vous ne pouvez confondre entre eux *ciège*, *bougie* et *chandelle*.

Henri ROULLAUD
A SUIVRE

Les « hot dogs » en France

Le modeste « hot dog », importé d'Amérique, devient populaire en France et a envahi l'Hôtel Ritz lui-même.

Des centaines de cafés à Paris, Marseille, Bordeaux et autres villes françaises servent couramment les « hot dogs » comme en Amérique par paires à raison de Frs 2.50 environ et utilisent pour les faire connaître au public des pancartes analogues à celles employées outre-atlantique mais rédigées en français, anglais ou allemand.

On trouve également les « hot dogs » dans les buffets-bars des trains français: là ils sont généralement servis avec de la bière et quelquefois de la choucroute.

Une jeunesse nouvelle

Nous nous faisons un plaisir de reproduire ici les passages essentiels d'une causerie récemment faite à « l'Heure provinciale » par notre ami Fernand Lacroix.

Qu'un jeune homme, en temps normal, cherche en vain du travail, c'est un sujet de vaudeville. Mais qu'aujourd'hui, ce même jeune homme, avec baccalauréat et diplômes en poche, batte inutilement le pavé à la recherche d'une situation toujours inaccessible, c'est là le sujet d'une tragédie qui se répète, hélas, tous les jours, sous toutes les latitudes, depuis cinq ans. Il est impossible, selon les lois biologiques les plus rigoureuses, que des conditions de vie aussi anormales, qui encerclent l'horizon d'une triple barrière politique, économique et sociale où se dérober l'avenir, ne provoquent pas chez la génération née avec la guerre des réactions spontanées, qui ne sont, en somme, que l'expression d'une personnalité nouvelle.

Nos aînés ont sans doute connu certains déboires inhérents à la vie, qui est une lutte perpétuelle, exigeante en hommes et en énergies, toujours continuée et jamais finie.

C'était cependant l'heureuse époque où le moindre baccalauréat était une garantie de succès, époque fleurie, bourgeoise et paisible.

Aujourd'hui, rien de tel. Jamais époque n'a justifié aussi pleinement la théorie nietzschéenne des forts et des faibles, réalisée sur le plan politique par le césarisme des vingt dernières années. Tout fait prévoir qu'il en sera de même pour l'individu, le faible, qui, isolé au milieu de ce débordement de grégarisme, se défendra mal ou pas du tout.

Conformément à cet instinct grégaire et à seule fin de se défendre, la jeunesse canadienne s'est récemment formée en diverses factions qui ont entrepris un battage destiné à secouer l'apathie du public, dangereusement assoupi.

Le caractère dominant de cette jeunesse, c'est l'exaspération intellectuelle, issue de cette vie mornne, sans horizon, où les jours, spectateurs impassibles, s'enfilent en une chaîne ininterrompue de platitudes.

Depuis le régime anglais et surtout depuis la Confédération nous n'avons eu qu'une mystique de défense: « Conserverons notre langue, notre foi et nos droits », selon la formule traditionnelle. Par ailleurs il est remarquable que le patriotisme, tel que l'entendaient nos pères, s'est affaibli ou, plus précisément, s'est déplacé; ce qui confirme bien l'insuffisance de cette mystique. L'expérience, en effet, nous a démontré d'une façon péremptoire qu'il ne suffit plus de se défendre pour vivre. A ce compte-là les réserves matérielles et spirituelles d'un peuple s'épuisent, rabaisant son idéal à une exaspération d'abord fervente qui, prolongée, dégénère en obsession, puis en apathie. Seule une doctrine positive qui délimiterait nos positions avec netteté et indiquerait le but à poursuivre, peut rassurer, en les rassemblant en fais-

ceaux, les esprits actuellement tendus de notre petit peuple.

Quelle sera cette doctrine? Où et comment en trouver une en accord avec nos traditions, nos aspirations intimes, nos ambitions matérielles, et qui assure notre sécurité en tant que peuple? C'est là la grande question, plus difficile à résoudre qu'on ne pourrait le croire de prime abord. Car le hasard, qui fait de grandes choses, en fait aussi de funestes, et se fier plus longtemps à l'opportunisme dans la conduite de notre vie collective — tant dans le domaine spirituel que matériel — c'est jouer cette même vie sur un coup de dé parmi d'autres peuples qui, eux, savent ce qu'ils veulent et où ils vont. Rassembler les éléments épars d'une doctrine, donner un sens à notre vie nationale, c'est là, semble-t-il, la tâche de la jeunesse actuelle, maintenant sur la voie et sur la bonne.

Enfin, nous y avons mis le temps mais c'est fait: la jeunesse a l'esprit critique. Il y a bien longtemps que cela ne s'était vu et on ne peut résister au plaisir de citer ces quelques vers d'Agrippa d'Aubigné, dans le style métaphorique et pompeux de son temps:

On dit qu'il faut cacher les excrables

[Choses]

Dans le puits de l'oubli et au

[épulchre encloses,

Et que, par les esprits, le mal ressuscité

Infestera les mœurs et la postérité.

Mais le vice n'a point pour mère la

science

Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance.

Vous avez bien lu: « Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance ». Trop longtemps nous avons confondu vertu et naïveté, vertu et ignorance, vertu et sottise.

Il y a cependant une revanche, en prose, et que tous connaissent: *La critique est aisée, mais l'art est difficile*. Distinguer le beau du laid, le bien du mal, le vrai du faux, l'utile du nuisible, en littérature, en philosophie, en musique, en peinture comme en sculpture, en politique aussi bien que dans le domaine social ou économique, c'est peut-être facile pour les adeptes de la critique aisée, mais il n'est guère cependant de métier, d'art plus difficile et, à la fois, plus ingrat.

L'esprit critique, hérité des Grecs, développe, avec l'examen critique, le sentiment de la responsabilité personnelle, fortement en baisse de nos jours, notamment chez nous, et à laquelle s'est substitué un vague déterminisme emprunté du fatalisme anglo-saxon. L'esprit critique approfondit tout, ne laisse rien dans l'ombre; il classe et ordonne. Enfin, en dépit des allégations de certaines gens pour qui critiquer c'est à priori détruire, l'esprit critique est éminemment constructif et entraîne le plus souvent à sa suite l'esprit polémique, qui est à la vie de l'esprit ce que la lutte et l'obstacle sont à la vie physique: un incomparable stimulant.

La jeunesse de chez nous se perfectionnera elle-même ou elle ne se perfectionnera pas du tout. Il lui faudra probablement ordonner sa vie selon les



Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.

CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi



CIGARETTES SWEET CAPORAL

Nous acceptons maintenant, comme série complète, 52 "Mains de Poker" de numéros assortis.

exigences d'un nouvel ordre économique, sous l'égide d'un renouveau social et politique. Ordonner, c'est-à-dire vérifier, classer, mesurer ses forces et adapter ses méthodes au réel, à la lumière, jamais supplantée, de l'Histoire.

Or, seul l'esprit critique, entendez la faculté de distinguer, lui permettra de se ressaisir au milieu de l'assoupissement général et de préparer par cette discipline à la fois morale et intellectuelle la lente sélection qui formera le noyau de l'élite future.

Fernand LACROIX

EXAMEN DE VUE
AJUSTEMENT DES LUNETTES
Faites souvent vérifier l'ajustement de vos lunettes. Mal ajustées, elles ne donnent plus le résultat que vous en attendez. L'œil est fatigué et par action réflexe vous éprouvez des maux de tête dont vous ne pouvez vous expliquer la cause.

J. L. ARTHUR BOUSQUET
optométriste... opticien
tel. Plateau 2 4 5 6
3625 RUE ST. DENIS
arrêt du tram • rue cherrie

Un prix nuptial en Italie

Le gouvernement italien a demandé à toutes les sections fascistes du pays et aux principales personnalités des villes et des provinces de l'aider dans la campagne qu'il entreprend pour augmenter le niveau de la natalité en Italie.

Partout ont été créés des « prix nuptiaux » et des « primes de naissance » au moyen de sommes élevées accordées par les provinces, les communes et le parti fasciste. Le « prix nuptial », dont l'importance varie de 500 à 1000 livres, est offert aux jeunes gens qui se marient au cours de l'année et dont la situation financière est peu brillante. La « prime de naissance » est accordée aux familles qui possèdent déjà plusieurs enfants; elle augmente de valeur après la naissance du quatrième enfant.

Le whisky du Cap Horn

Jadis, à l'époque de la navigation à voiles, il fallait un bon mois aux navires pour aller d'Europe en Amérique. Ces longues traversées n'étaient pas perdues pour tout le monde et notamment pour les... marchands de vins. En effet il arrivait fréquemment à ceux-ci de bonifier leur vin en lui faisant faire le voyage aller et retour. Il paraît que, d'avoir été ainsi secoué pendant huit semaines, il en devenait notablement meilleur.

Cet usage, abandonné depuis longtemps, vient d'être adopté par les fabricants de whisky. Rien de tel pour faire acquiescer une saveur particulière à l'eau-de-vie qu'une bonne tempête en mer. C'est ce qui a déterminé des fabricants à confier huit fois à un petit cargo en partance pour le Cap Horn, dont les parages, comme on sait, sont perpétuellement agités.

Sports vivifiants dans un DÉCOR ALPESTRE



BANFF et LAC LOUISE
dans les ROCHEUSES CANADIENNES

Vous pouvez passer des vacances inoubliables dans les montagnes Rocheuses cet été, et cela relativement à peu de frais, tout en jouissant du confort et du luxe qu'offrent les splendides hôtels et les chalets confortables de cette région admirable du Canada. A Banff, au lac Louise, au chalet du lac Emerald ou dans les camps de chalets de Yoho, Wapta, lac O'Hara, lac Moraine et Radium Hot Springs, vous pourrez pratiquer tous les sports populaires: golf, tennis, natation, alpinisme, ascensions, etc.

Excursion à forfait de 4 jours—2 jours à Banff, 2 jours au lac Louise—126 milles en auto dans les montagnes, y compris visite au lac Emerald et au lac Moraine. Tous frais compris, \$55.

Excursion à forfait de 6 jours—2 jours à Banff, 2 jours au lac Louise, et 1 jour au lac Emerald. Randonnée en auto de 126 milles, y compris visite au lac Moraine. Tous frais compris, \$70.

Toutes les excursions commencent à Banff ou à Field, le 21 juin. Les prix forfaitaires comprennent le transport de Banff à Field (ou de Field à Banff), chambre dans des hôtels modernes, repas et automobile. Ajoutez le prix du billet de chemin de fer, à partir du point de départ. L'hôtel Banff Springs est ouvert du 16 juin au 10 septembre. Le Chalet du lac Louise et le Chalet du lac Emerald sont ouverts du 21 juin au 10 septembre.

Renseignez-vous aux agences du Pacifique Canadien, ainsi qu'au No 201 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

SEMAINE DE GOLF

Terrain de l'hôtel Banff Springs—du 26 au 31 août

Prix de passage très réduits via les Grands Lacs. Par chemin de fer jusqu'à la côte du Pacifique. Vancouver, Victoria et Seattle.

De Montréal Validité de 45 jours Aller et retour: \$117.75 Validité pour la saison Aller et retour: \$132.30 Renseignez-vous sur nos prix réduits de passage valables sur les voitures ordinaires et wagons-lits-touristes.

Et la femme...

Entre nous

Au cours d'un orage, l'autre soir, les lumières manquèrent. N'ayant ni bougies, ni allumettes sous la main, nous étions dans l'obscurité complète : à tâtons, gauchement, et en nous heurtant aux meubles, il fallut trouver notre chemin dans la maison familière où nous étions un peu perdus.

C'est cela être aveugle ! Vivre dans le noir inexorable, sans espoir d'en sortir ! Comment peut-on exister ainsi, séparé, retranché de la vie ordinaire, ignorer les couleurs, le visage de ceux qu'on aime, ne connaître que par la forme et le son toutes les choses qui nous entourent ?

Et pourtant, quand j'évoque les figures placides des aveugles, elles semblent refléter une humeur sereine et aimable.

Il faut donc croire que chaque mal apporte avec lui la force de l'endurer et crée comme une grâce d'état de la souffrance ?

Je connais bien et je vois souvent un musicien aveugle ; en l'abordant j'ai toujours le même léger serrement de cœur. Quelques minutes sont nécessaires pour m'habituer à ce visage qui est comme une maison aux fenêtres closes.

Comme les autres aveugles, il a l'air de trop penser et de regarder en lui des choses mystérieuses. Son sourire est doux mais si détaché, si lointain, que j'ai comme une gêne d'essayer de pénétrer dans son monde.

J'ai dernièrement visité un Institut des aveugles et j'en ai parcouru tous les ateliers.

J'admirais la précision de leurs gestes qui n'hésitent jamais et je fus frappée par le fait que leur tête est tournée fixement sur leurs mains comme s'ils regardaient ce qu'elles font. Quand on leur adresse la parole ou qu'une phrase dite près d'eux frappe leur oreille, ils relèvent le front et dirigent du côté du son leur visage sans regard.

Les hommes et les femmes, ainsi que les enfants, accomplissent leur travail avec le même entrain presque joyeux et ils apprennent une variété de métiers.

C'est une petite religieuse aveugle qui nous conduisit à la bibliothèque qui renferme un nombre considérable de volumes en Braille (du nom de l'aveugle inventeur du système d'écriture en relief répandu dans le monde entier pour l'éducation des aveugles).

Alerte et précise, elle dénichait là où ils étaient les ouvrages dont je lui parlais, et elle ne se rendait pas compte que, le jour baissant, je pouvais à peine les voir.

Soudain, elle y pensa et alla, de son pas léger et sûr, tourner le commutateur.

— Pardon ! je vous laissais au noir... vous auriez dû me le dire... car moi je me passe bien de lumière », et son rire gai me fit mal.

— Nous nous habituons à tout, me dit nonchalamment mon amie à qui je faisais part de mes impressions après cette visite.

— Surtout à ce que les autres endurent ! répondis-je vivement.

Et c'est là une lamentable vérité ! Nous sommes si égoïstes que nous chassons de notre cœur toute impression qui commence à nous tourmenter et nous nous esquivons des choses tristes pour aller gaiement hors d'atteinte de ce qui trouble notre quiétude.

Il est heureusement des êtres aussi intelligents que généreux qui consacrent leur vie à l'éducation des aveugles.

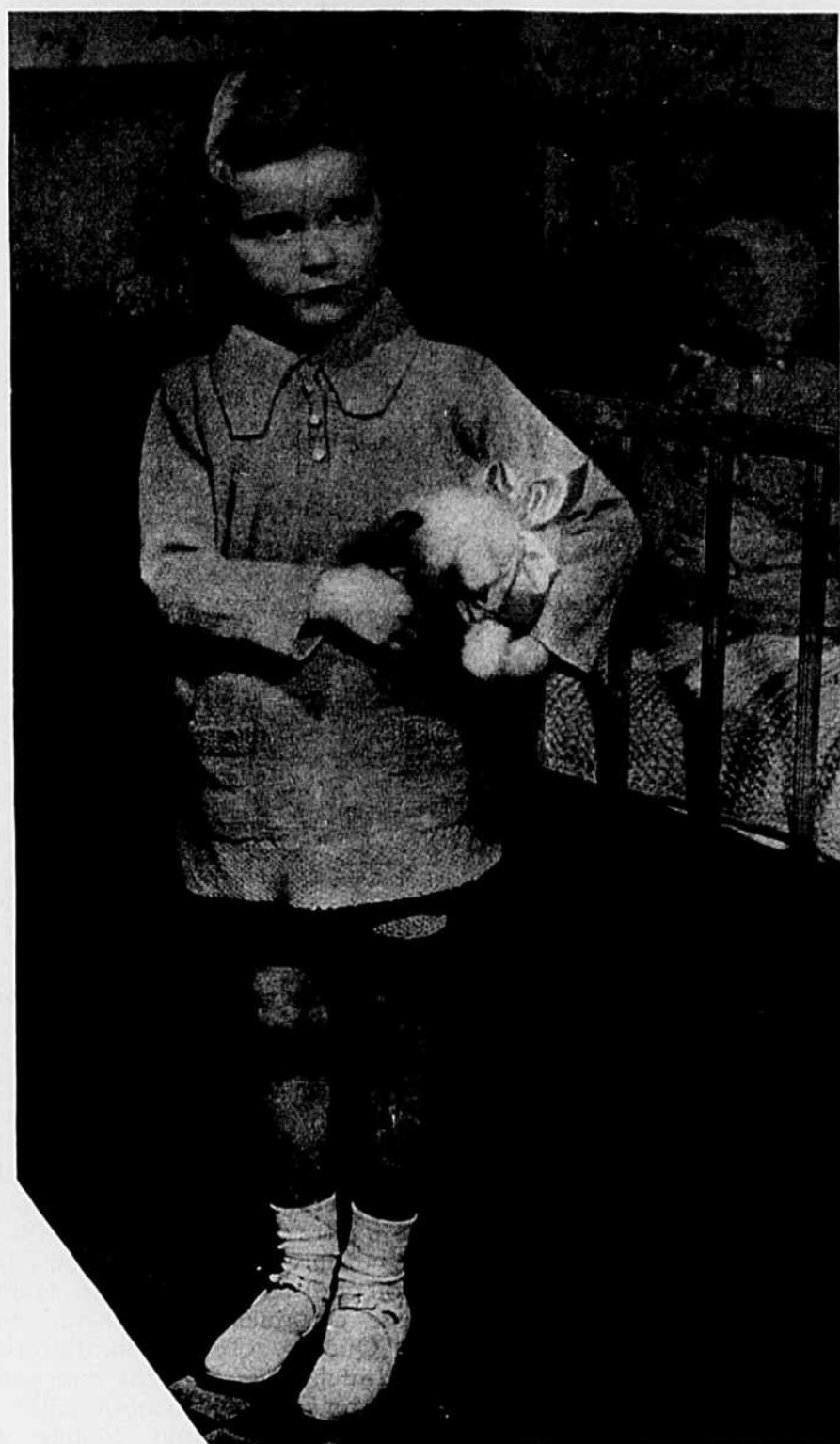
Ils n'ont pas fui, eux, la vue de la souffrance, ils l'ont même cherchée, appelée à eux, et comme des magiciens ils recréent aux malheureux une vie nouvelle où ils voient autrement que nous, mais si bien qu'ils peuvent travailler, lire, faire de la musique, se servir seuls et se conduire avec tant d'assurance qu'on a peine à croire que leurs yeux ne voient pas.

Je pense aux livres qui leur ouvrent un monde inconnu : les récits de voyage, les descriptions de paysages peignent pour eux des images qui répondent, en détail, aux questions qu'ils posent souvent sans obtenir de réponse satisfaisante.

Nous avons, à Montréal, un Institut des aveugles où l'on essaie de compléter une bibliothèque encore bien modeste. Nous pourrions contribuer à donner à ces malheureux un peu de cette lumière dont nous jouissons sans même penser qu'elle est un bienfait.

Nous qui avons des yeux vivants par lesquels entre dans nos âmes toute la beauté du monde, pensons quelquefois à la ténébreuse solitude de ces êtres délicats et sensibles dont les yeux morts ne verront jamais rien.

Quand nos petits enfants nous regardent avec leurs yeux purs et si expressifs qu'ils nous ont trans-



Très mignon ensemble vert pâle en laine Ariel

Gracieuseté de BELIND-CORTICELLI

mis leur pensée avant de l'avoir articulée, nous adorons leurs yeux précieux... Il est d'autres petits innocents qui n'ont jamais vu leur maman, qui ne comprennent pas de quoi l'on parle quand il est question du bleu du ciel, des fleurs, des gazons verts, de l'eau qui court toute lumineuse sous les rayons du soleil.

Le bon ange en cornette va leur leur enseigner tout cela, avec patience, en recommençant sans cesse. Les livres qu'ils apprendront à lire les aideront puissamment et les amuseront en ouvrant leur intelligence.

Pensons à leur en procurer par notre petite aumône.

Hélène ROLLIN

Les victimes

Il y a dans le regard de ces enfants-là, une terreur latente, une tristesse inguérissable et dans leur attitude une crainte perpétuelle. Ils rient peu et mal, ils grandissent avec un air désabusé et, adolescents, lèvent les épaules quand on leur parle d'avenir.

Des enfants martyrs ? Oui, peut-être, mais non au sens habituel du mot ; ils ne sont ni battus ni mal traités... Ils sont les enfants sensibles dont les parents ne s'entendent pas ; ils vivent dans une atmosphère chargée d'angoisse, ils assistent aux scènes, ils entendent les cris de discorde, ils voient les gestes de menace. Supplice abominable du petit qui se sent impuissant à réconcilier deux êtres qu'il doit aimer et qui sont inséparables dans sa tendresse pour son bonheur d'enfant.

Parfois il est appelé à un arbitrage odieux, son témoignage est basement invoqué, sollicité en sens contraire...

Si la cause du conflit lui échappe, il se torture pour tenter de comprendre et son esprit se fausse sur des raisonnements au-dessus de son âge...

« Papa... Maman... »

Son cœur éperdu bat follement pour l'un, pour l'autre... ce cœur condamné au supplice du choix.

Le plus souvent, il est solitaire dans cette épreuve, car sa délicatesse ne tolère pas de confident ; nul n'est appelé à le secourir. Il affectera même la gaieté, l'ignorance si on effleure le sujet.

Plus dramatique encore est le cas où, indéniablement, il connaît les torts de l'un ou les torts réciproques. Il juge alors, avec sa logique et sa candeur, puérilement, sévèrement, en toute ignorance des choses et souffre obscurément de porter ce jugement qui parfois diminue, toujours abaisse son amour filial.

Parents inconsciemment féroces, baissez le ton, domptez vos colères, liquidez dans le tête-à-tête votre stock de reproches et de rancœurs. Ménagez la sensibilité des petits qui endurent injustement le contrecoup de vos désaccords conjugaux, ils ont tant besoin, pour vivre, le calme et d'équilibre.

Ne leur imposez pas ainsi imprudemment le spectacle de fureurs qui vous dépouillent de toute dignité et bouleversent ces âmes en formation. Il y a une impudeur dans ce laisser aller des parents devant leurs enfants, et un danger : comment ensuite pourront-ils, ces petits, apprendre le respect filial et la maîtrise de soi ?...

Le foyer troublé par les disputes, par la haine, c'est la chaleur enfuie, la lumière morte, toute douceur perdue...

DIMANCHES DE LA FEMME

Maquillage des beaux jours

Pour les jours clairs et ensoleillés, toute femme de goût doit modifier son maquillage. Celui-ci ne saurait être en été, le même qu'en hiver. Durant la mauvaise saison, le temps sombre, embrumé, réclamait des fards différents comme ton, de ceux que vous allez maintenant employer pendant la période estivale.

D'ailleurs, lorsque les jours étaient très courts, c'est surtout au maquillage du soir que vous recouriez, soit parce que vous ne quittiez votre home qu'à la fin de la journée pour aller dîner en ville, puis vous rendre au théâtre, à une soirée, etc., soit parce que, même quand vous sortiez l'après-midi pour faire des visites, vous rendre à un thé, vous saviez bien que les lampes seraient déjà allumées dans les demeures où vous alliez.

Or vous n'ignorez point qu'un maquillage très seyant aux lumières peut, au grand jour, paraître excessif et tourner au barbouillage ! Si vous voulez vous en rendre très nettement compte, je vous recommande cette petite expérience :

Par un clair après-midi, tirez les rideaux de votre chambre, donnez l'électricité et fardiez-vous soigneusement comme pour aller en soirée.

Utilisez du crayon bleu pour les paupières, du rouge en pâte pour les joues, du bâton de rousin pour les lèvres dont vous avez coutume de vous servir en pareille circonstance.

Votre maquillage est terminé ! Si vous en êtes satisfaite ! C'est bien le même qui, cet hiver, contribua à votre succès dans diverses réunions mondaines ?

Bon ! Alors tournez le commutateur électrique et ouvrez toutes grandes les fenêtres. Puis, allez à votre miroir...

Vous avez un léger sursaut ? Eh oui ! madame, cette personne aux yeux caves, à la bouche brutalement empâtée de vermillon, aux joues écarlates, alors que le front et le menton sont blafards, c'est bien celle qui, il y a quelques instants, se souriait avec complaisance dans ce même miroir. C'est bien vous... mais avec le visage recouvert d'un maquillage excessif, aux tons heurtés, qui rappelle fâcheusement les vains procédés de rajournement employés par Mme Jézabel...

Donc, chère lectrice, ayez bien soin lorsque vous sortez au grand jour, de vous farder dans une pièce aussi claire que possible.

Et méfiez-vous, pour le plein air, de certains rouges, de certaines poudres qui, le soir, peuvent avoir beaucoup d'éclat, mais sont dans la journée d'un effet désastreux.

J'attire tout particulièrement votre attention sur les poudres de riz ocres.

Aux lumières, elles sont, pour la plupart, très flatteuses et révèlent l'épiderme d'un ton ambré des plus séduisants, alors que, sous la clarté solaire, elles donnent un teint jaune, brouillé, maladif qui laisserait aisément supposer que vous êtes affligée d'une affection hépatique !

Si vous allez faire du sport : tennis, footing, canotage, c'est-à-dire vous livrer à un exercice physique assez violent, prenez aussi bien garde à la qualité de votre poudre ; il en est qui, au sortir du cabinet de toilette, procurent à la peau un aspect mat, velouté très uni, et qui, ensuite, dès que le visage est légèrement moité, se décomposent, forment des plaques, prennent une teinte terreuse.

Pour le maquillage de plein jour la poudre ton naturel, ou bien ocre très léger teinté de rose, conviendra généralement. On choisira pour les lèvres, un ton cerise moyen.

Pour les joues, un rose pastel, de nuance très fraîche, remplacera avec avantage les tons mandarine ou pourpre.

Enfin, le fard bleu ombrant les paupières sera remplacé par le crayon bistre ou chatain. En se fardant, on s'appliquera tout particulièrement à ce que les contours soient très estompés, de façon à obtenir un maquillage très fondu.

Dans ces fards divers, choisissez ceux qui vous feront belle lorsque, dans la pimpante robe de crêpe imprimé et sous la légère capeline de paille ou de cellophane, vous céderez aux invites d'un gai soleil vous incitant à la promenade.

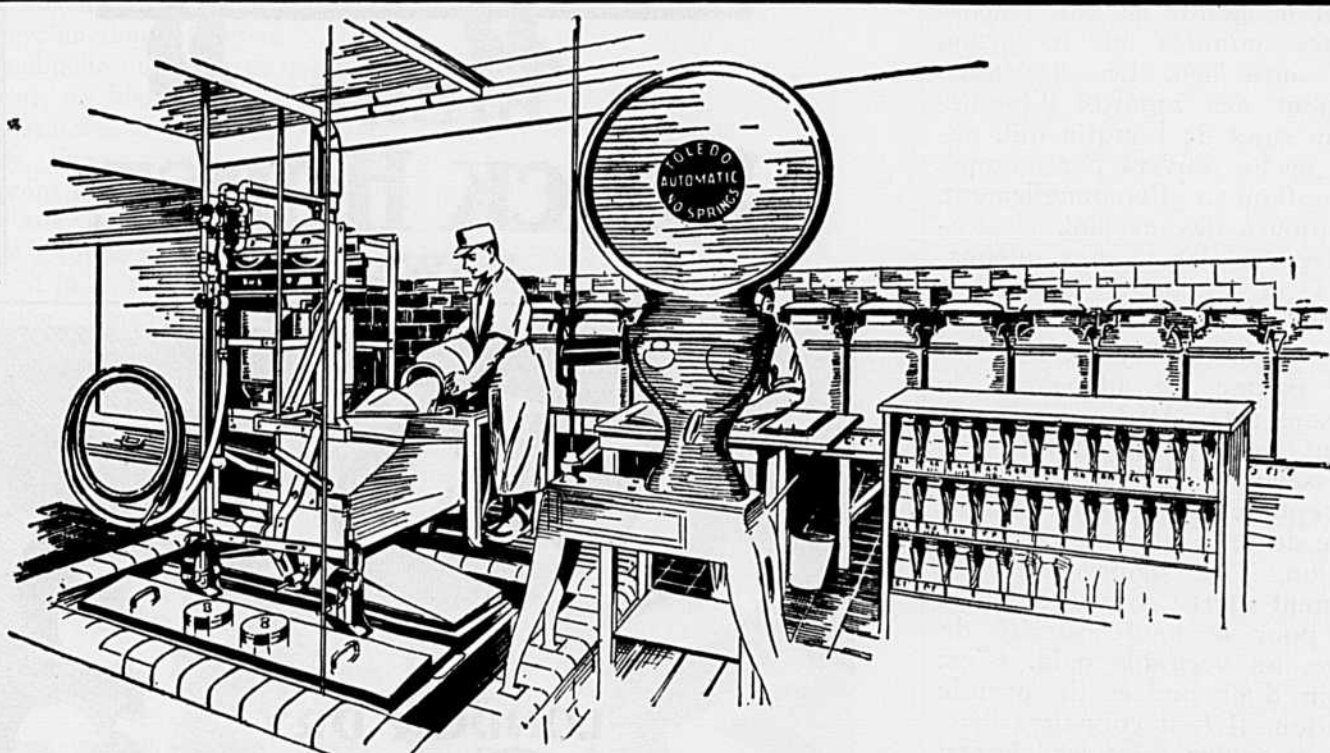
LA REVUE DE MADAME

Les ongles

Les beaux ongles sont l'indice d'une bonne santé. L'ongle d'une personne normale n'est ni friable, ni dur, il est souple, uni, sans creux, ni boursofflure. Il doit avoir à la base une sorte de lunule mate, bien dégagée. Celle du pouce est la plus importante. Cette lunule est l'indice presque certaine de bonne santé. Si elle disparaît, il faut se soigner.

Les taches blanches sont un signe de déminéralisation. Le surmenage, l'arthritisme, le diabète sont en cause. Les points gris indiquent qu'il faut soigner le foie et le système nerveux.

Abonnez-vous à la RENAISSANCE avant de partir pour la campagne ; vous serez assuré de pouvoir faire des lectures agréables durant votre villégiature.



LA RÉCEPTION DU LAIT CHEZ JOUBERT

Dans une laiterie ultra moderne comme celle de Joubert, le lait suit un parcours ininterrompu depuis la réception jusqu'à l'embouteillage. A l'arrivée, il est inspecté. Un analyste prend un échantillon du lait de chaque fournisseur. Les bidons sont déposés sur chaîne sans fin puis dirigés vers un immense réservoir fabriqué de métal poli inoxydable. Le lait est alors versé dans ces récipients et pesé au débit de 800 livres à la minute.

Une fois vidés, les bidons sont lavés, stérilisés et fermés automatiquement avant de quitter l'appareil. Toutes ces opérations sont exécutées dans des conditions qui rendent toute contamination impossible.

Joubert
LIMITÉE



Le lait Joubert provient de troupeaux sains, bien nourris sur des fermes sanitaires. La maison Joubert prend toutes les précautions imaginables pour le conserver sain depuis la traite jusqu'au domicile du consommateur. Son installation, entièrement mécanique, est la plus moderne qui soit.

Comparez !

QUAND vous achetez un manteau de fourrure ayez soin de comparer, n'oubliez pas qu'il est plus avantageux de payer pour une qualité parfaite, et cela en fait de fourrures plus qu'en aucune autre chose.

Notre grande vente annuelle de fourrures en août vous assure style et qualité à prix réduits.

Holt, Renfrew
& Company Limited

889 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE

Nages de fond et nages de vitesse

Telles sont les deux grandes catégories dans lesquelles se rangent toutes les nages connues. Les premières forment la *natation sportive* ou d'agrément proprement dite; les secondes, de par leur technique et leur maîtrise, sont dans une classe particulière dénommée *natation athlétique*. Cette distinction est plutôt récente mais s'imposait depuis longtemps. On remarquera, dans cette étude sur la nage, que nous nous efforçons d'employer la terminologie française en mettant en regard les vocables anglais. C'est à dessein que nous adoptons cette attitude car il y a trop de Français même qui cèdent à la manie ridicule de l'anglomanie sportive. Comme si notre langue était impuissante à forger les mots voulus!

Pour le débutant, il importe souverainement de se bien familiariser avec l'eau, d'y barboter longuement, de s'y plonger le corps comme de s'habituer enfin à tenir les yeux grands ouverts dans l'eau. Ne se risquer évidemment pour commencer que dans quatre ou cinq pieds d'eau. Avant de procéder à la leçon de natation proprement dite, le sujet doit donc vaincre la peur de l'eau. L'exigence peut sembler enfantine au profane. Les connaisseurs vous diront cependant que, dans maints cas, celle-ci est souvent la plus difficile à remplir. Bien faire comprendre à l'élève que l'eau est essentiellement une amie, inoffensive pour qui sait nager, que les noyades dont on accuse l'eau avec légèreté sont généralement le fait de baigneurs imprudents ou ignorants. Élément pasai, il est injuste et faux de charger l'eau de tous les péchés d'Israël. Autre conseil important, ne jamais se livrer sur le débutant à des facettes de mauvais goût comme le pousser à l'eau à l'improviste, même si celle-ci est peu profonde. En ébranlant la confiance, on décourage la volonté, fût-elle la meilleure du monde. Le moniteur devra donc ne jamais tolérer en piscine ces stupides sinon criminelles gamineries. Elles sont cause, en effet, que beaucoup de gens s'éloignent à jamais sans avoir réussi à apprendre la natation.

Avant d'aborder l'étude des nages de fond, il reste à savoir par quelle nage doit commencer l'élève. Sur la nage initiale que celui-ci doit connaître et pratiquer tout d'abord, les maîtres-nageurs les plus réputés ne s'entendent pas. La méthode classique consiste, ou plutôt consistait, à l'aide d'une perche ou d'une sangle, à initier l'élève à la *brasse*. Cette nage était jusqu'ici jugée fondamentale. Mais le dogme est aujourd'hui ébranlé et victorieusement combattu, en particulier par les meilleurs entraîneurs américains. Ceux-ci soutiennent mordicus que l'élève y gagne à pratiquer tout de suite le *crawl* ou *nage rampante*. Les résultats merveilleux et rapides obtenus outre frontière méritent qu'on s'y arrête et nous forcent à nous rallier entièrement à la théorie américaine, expérimentée à satiété.

Dès la première leçon, l'élève est tenu de pratiquer le fouettement des jambes, caractéristique en *crawl*. Cela lui donne suffisamment de propulsion pour avancer tout en s'agrippant fermement des deux mains à la perche que lui tend l'entraîneur. Quand les jambes fonctionnent bien, à la perche on substitue la sangle ou les ailes artificielles. Alors, en plus du battement des jambes, l'élève est requis de se servir et d'avancer les bras à la manière d'un chien. *Nager en chien*, comme

disent nos campagnards, est le moyen dans l'eau le plus rapide pour parvenir à la *sustentation* et à la *propulsion*, facteurs de base qui permettent non seulement de se maintenir à la surface mais aussi d'avancer. Si, sans l'aide d'appareil ou de personne, l'élève réussit à nager même grossièrement comme un animal, c'est l'essentiel. Le reste n'est plus question que de travail et de style.

Les nages de fond sont au nombre de quatre : la *brasse sur le ventre*, la *brasse sur le dos*, la *nage debout* et la *nage de côté*. La deuxième et la troisième sont maintenant désuètes. Elles ne figurent dans les manuels qu'à titre documentaire, surtout la *nage debout* que nous nous abstenons complètement de commenter.

La *brasse ordinaire* ou *brasse sur le ventre* (*breast stroke*) se divise en *brasse simple* et en *brasse coulée*. Les deux ont la même technique, sauf que celle-ci n'est pas continue dans ses mouvements et comporte un temps d'arrêt prolongé, dont la durée varie selon l'intensité de l'effort d'impulsion comme de la profondeur de l'inspiration.

Très élégante, la brasse développe beaucoup la musculature; ses gestes rythmés et gracieux ainsi que la parfaite concordance du travail des bras et des jambes en rendent la maîtrise ardue, laborieuse. On doit apprendre la brasse, non seulement par plaisir, mais aussi à cause de son utilité indéniable, en particulier dans le sauvetage. Grâce à la brasse, il devient en effet facile de remorquer quelqu'un qui se noie.

La brasse consiste en une poussée latérale et simultanée des bras suivie d'une poussée également simultanée des jambes, qui fonctionnent à la façon d'une grenouille. Pour réussir à l'eau les mouvements de bras et de jambes, l'élève devra pratiquer à sec sur le plancher des vaches. Décomposé, le mouvement complet des jambes comporte trois phases : a) les jambes sont tendues, talons et genoux serrés avec la pointe des pieds en extension; b) ramener en flexion les pieds vers les cuisses, le plat des pieds l'un sur l'autre, de façon à ce que les genoux, fortement éloignés l'un de l'autre, présentent la forme d'un losange; c) projeter les pieds et les jambes en extension aussi loin que possible et fortement écartés, puis ramener vigoureusement les jambes en position initiale qui décrivent alors un arc de cercle.

Le mouvement complet des bras se décompose également en trois phases : a) les mains à la poitrine sont lancées en avant en extension, la paume en dessous; b) les doigts sont joints, les mains affectant la forme d'une pagaie s'éloignant l'une de l'autre en imprimant un effort d'impulsion et s'arrêtent en même temps à la hauteur des épaules; c) mains ramenées en position initiale à la poitrine.

Les bras et les jambes fonctionnent alternativement. Les trois phases des bras sont immédiatement suivies des trois phases des jambes. Ce qui signifie un léger temps d'arrêt. La respiration se fait à chaque *brassée*, qui comprend le mouvement complet. Éviter la saccade dans l'action. Dans la *brasse coulée*, identique en tous points à la *brasse simple*, la respiration se fait à toutes les quatre ou cinq brassées et même plus si le nageur en est capable. Il en résulte une vitesse sensiblement accrue. La *brasse coulée* s'exécute le plus souvent entre deux eaux, ou à la surface la tête dans l'eau.

Jean-Robert BONNIER
A SUIVRE



L'armée de Pharaon engloutie par la Mer Rouge

(Bernardino Luini (XVI^e siècle) Musée Brera à Milan)

Assaillis par les flots, les soldats cherchent à se sauver par tous les moyens. On distingue plusieurs d'entre eux qui nagent la brasse (sur le ventre ou de côté).

(Photo Giraudon)

Le match silencieux

La beauté imprévue de ce soir-là m'invitait à une manifestation, très naturelle du reste, de mon enthousiasme. Dans quel milieu pourrais-je en faire éclat avec le plus d'ardeur et me rendre insupportable à mes contemporains le plus rapidement possible? Me faire inviter dans un salon littéraire? Ça n'existe pas à Québec. (En est-il plusieurs à Montréal? Que les québécois se consolent : je n'y connais que des fonds de cour littéraires.) M'engouffrer dans une taverne? On y rencontre trop d'Américains et la moquerie aussi bien que l'insolence ont pour effet de me rendre malheureux. Arrêter au *Bouquin*, causer avec Phyl, l'ironiste impeccable de la rue de la Fabrique? Mais en juillet, le *Bouquin* est envahi par les hordes wisconsinaises, illinoises et marylandaises. On n'y vend plus que des bébêtes de bois, *made in Quebec* mais importées du Japon. Les livres, tristes et pensifs comme le Canadien de la complainte, paraissent attendre en vain les amateurs spirituels et les hauts fonctionnaires, propres et si polis, de la colline. Où sont-ils tous à présent? Ils passent la belle saison (c'est une façon de parler) à Lorette ou à l'Île d'Orléans. J'étais anéanti. Que deviendrais-je seul dans Québec? Bon! je trouve mon plaisir dans un gros journal de la cité française. J'assisterai au sixième « tournoi-invitation » (?) organisé par le club de tennis Jacques-Cartier, comme si le grand découvreur avait prévu cela.

Je vois que Roland Longtin se trouve le premier sur le tableau. Il m'intéresse cet artiste de la raquette. Je l'admire d'autant plus que je ne l'ai jamais vu jouer. Puis, n'arrive-t-il pas, frais éreinté, d'Angleterre où il eut à lutter, dès son apparition sur le court, contre un Perry génial et dominateur? Tout le monde sait que le résultat fut désastreux pour le jeune Canadien. Il quitta les rives de la fière Albion sans laisser de trace. Tout de même, il n'en restait pas moins pour moi un sujet de curiosité. Longtin avait joué sur les courts de Wimbledon. Sur ceux du club Jacques-Cartier de Québec, il ferait certainement fureur. Il se sentirait chez lui.

Décidément, nous mettrons encore plusieurs siècles à nous illustrer dans le monde, encore que « pour » l'éloquence et le coup de gueule sur les hustings nous occupions le premier rang.

On comprendra que Roland Longtin m'intéresse davantage, et que le tennis si noble, qui nécessite tant de précision, de finesse, d'endurance, de philosophie et de jugement, me captive toujours plus que la politique et la littérature qu'on nous sert réchauffées selon l'esprit, les exigences et les conventions de notre siècle médiocre.

De là mon admiration pour un écrivain comme Montherlant, prince des sports.

A huit heures et demie, la petite estrade, dressée en face du court, craque déjà sous le poids de quatre cents personnes. Situé en bordure du parc Victoria, l'endroit où se disputera le match reste certainement un beau coin de Québec. C'est plein d'arbres, de fraîcheur et de vieux bancs, où les amoureux s'embrassent à pleine bouche, tout comme au bois de Boulogne.

La lune verte laisse tomber un rayon couleur de neige à travers les feuillages des saules, se balançant au-dessus du court. Que les Québécois soient jolies dans ce décor! Je veux bien leur dire comme leurs toilettes s'harmonisent de ton et de couleurs chantantes avec l'air de ce premier beau soir de juillet, avec les ramures et le clair de lune. En arrière de moi, dans mon dos, se trouvent les plus belles jambes du monde. Franchement, c'est déjà un match silencieux du plus grand attrait. Je ne comprends pas pourquoi l'ami Masse, que je ne connais pas, a osé écrire dans un livre, grouillant d'esprit d'ailleurs, intitulé *A vu le nordet* que « les québécoises n'ont pas de belles jambes ». Il n'a certainement pas vu celles qui me disent des « choses tendres ». Mais il faut être sérieux.

Tout le monde se tait. Encore quelques minutes et le grand match aura lieu. Les assistants échangeront des regards d'inquiétude au sujet de Longtin qui, paraît-il, pêche souvent par manque de confiance. Personnellement, j'ai toujours devant moi, c'est-à-dire derrière, les jambes québécoises, et je songe, je ne sais pas pourquoi, au divin Arétin.

Puis, soudain, l'éclairage électrique baigne de blancheur le court sans rides. Wilson et Longtin font leur apparition. Un applaudissement discret, presque imperceptible, tisse une dentelle dans le décor. On se croirait dans un salon. J'ai compris que cet événement sportif constitue depuis 1930, pour la haute société de Québec, un véritable gala. C'est un bain d'air pur et de grande distinction. Il faut connaître l'étiquette et savoir faire les choses. On applaudit encore une fois, fort légèrement. C'est de bon ton.

Ross Wilson, qui avait défait la veille un Georges Leclerc fort décevant, s'avance le premier. Il paraît nerveux. Il est tout corps et tout muscles. Que craint-il? Bronzé comme s'il arrivait des Antilles, redoutable, fort, il attend l'adversaire. Wilson n'a pas vingt ans. C'est un athlète parfait. C'est en outre une volonté, une puissance. C'est le printemps dans toute sa gloire. Les jolies dames de Québec, qui voient clair quand elles veulent, n'ont pas assez d'yeux pour examiner cet Anglais agressif, violent, ce beau jeune homme aux muscles d'acier. C'est bien du reste une machine, une machine moderne, reluisante, toute neuve et qui doit fonctionner à merveille.

Mais voici Longtin qui a oublié de prendre les balles sur la

table, à côté de l'arbitre. Wilson aussi les avait laissées là. Tous deux sont très nerveux. Longtin revient avec les balles. Il tape dessus d'un geste rapide, devant lui, tout en marchant d'un pas saccadé. C'est une manie qui ne me déplaît pas. Il paraît beaucoup plus vieux que Wilson. Il est pâle et désabusé. Il arrive d'Angleterre. Il a vu Perry face à face. Mais ce soir il a encore un Anglais devant lui. Deux ou trois fois il élève les bras, sans doute pour montrer comme ils sont blancs et sans muscles. Des bras de femme. Ses gestes sont d'une belle nonchalance que semble redouter Wilson. Mais on sent bien que toute cette insouciance est calculée. Longtin ne se déplace pas inutilement. Il regarde un moment le ciel. Il veut prendre une provision d'air avant le dur combat. Il se décide à échanger quelques balles avec son adversaire. Pas un de ses coups ne porte.

Le match va commencer. L'expérience et l'esprit français contre la jeunesse et l'énergie anglaises.

— Ça va être un beau match, crierai-je à mon voisin.

Je sentis aussitôt dans mes reins une pression des jambes, toujours les mêmes jambes. Je me retourne, enthousiaste. La jolie dame, un doigt sur la bouche, me fait signe de me taire.

— C'est sérieux, vous savez, dit-elle.

— Je vous crois.

Le match commence. Wilson attaque avec une violence d'enfer. Son service est dur, et généralement la première balle tombe « bonne », mais Longtin la relève chaque fois avec une facilité déconcertante. On se rend compte que Wilson n'avait point prévu une telle habileté. La veille, avec son service, il avait anéanti le rapide Georges Leclerc, futur grand joueur. Ce soir, l'Anglais se trouve en face d'un joueur d'expérience, d'un Longtin plein de ruse et d'adresse et qui relève les coups droits et les « cross-courts » avec une facilité déconcertante. Wilson, dès le premier jeu, tombe dans une grande dépression. Ses ressources sont limitées. Courir, « driver » à pleine force, tout cela est beau, mais ne saurait résister longtemps contre un joueur qui varie son jeu et place régulièrement les balles sur

les galons, à l'arrière ou bien frappe une balle molle qui tombe négligée au centre du court, alors que l'adversaire doit tendre tous ses muscles dans une course folle. On s'explique que Longtin prenne le premier jeu, 6-3.

Au deuxième, Wilson revient plus courageux encore et plus agressif. On retrouve un Longtin plus indolent, mais plus précis et dont le revers terrible rase le filet pour aller frapper le coin à gauche, où naturellement Wilson ne se trouve pas. C'est énervant au possible. Je veux crier. Je crie. Un assistant me prie de me taire. Je me soumetts volontiers et je me replonge dans le match silencieux. Dans la lumière blanche, dans la nuit, la balle passe avec la rapidité de l'éclair. Longtin force son adversaire à avancer, puis une fois qu'il se trouve à la portée de sa main, le brillant joueur montréalais envoie une balle molle au-dessus de Wilson, qui court désespérément et la manque. Longtin a gagné le second jeu, 6-1.

Je ne peux m'empêcher de délirer. On me fait savoir que « ça excite les joueurs » et que ce n'est pas convenable.

— Il n'y a donc plus de français à Québec, répondis-je.

Le court retombe dans le silence. Wilson est épuisé. Son énergie demeure sans force. Pauvre jeune homme. Il est tout de même bien courageux. Il se fait enlever facilement le troisième jeu, 6-1.

Longtin reste le champion, un champion qui a acquis, disent les connaisseurs, une grande expérience depuis son voyage en Angleterre. Il doit son succès à son jeu varié, à son revers terrible, à sa finesse et à son grand jugement. Mais Wilson est un bel athlète.

— Il y a des matches plus silencieux encore et non moins éloquentes, dis-je aux belles jambes.

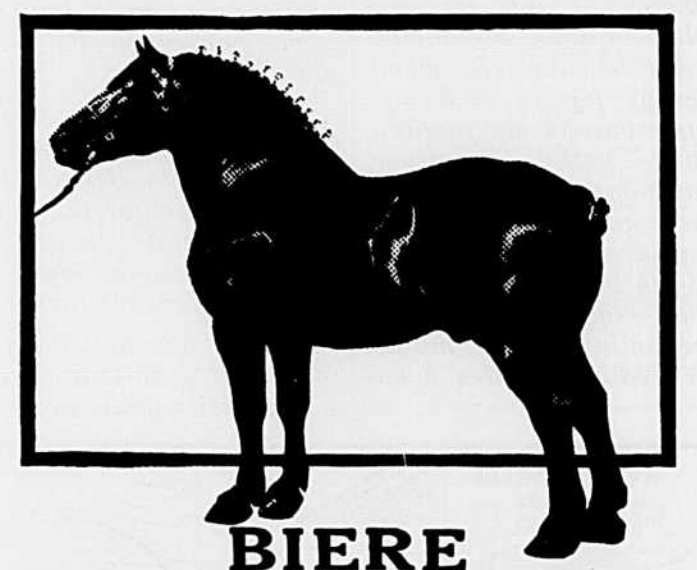
— Pas de réponse. C'est bien la nuit.

VALDOMBRE

Un bon moyen de sentir les coudes de ceux qui peuvent vous être utiles, c'est d'être dans leur manche.

Si le rouge de la pudeur ne monte plus au front, c'est probablement parce qu'il s'attarde trop sur les joues et les lèvres.

LE JOURNAL DE WATERLOO



BIERE
BLACK HORSE
DAWES

VICKERS
LONDON DRY
GIN

par le monde entier depuis 1750

Un cocktail - un Collins - ou d'autres mélanges ayant pour base du Gin Vickers, possèdent cette saveur, ce fumet spécial, unique à ce gin

\$1.80 SOUVERAIN 25 oz.
\$2.70 SOUVERAIN 40 oz.

Distillé et embouteillé sous la surveillance directe des propriétaires Joseph & John Vickers & Co., Limited, Londres, Ang., par Distillers Corporation, Limited, Montréal

Aujourd'hui
FAITES
"UN CHANGEMENT
POUR LE MIEUX"
essayez

Cigarettes
GRADS

52 "Mains de Bridge", en série ou non, sont acceptées

L. O. GROTHE LTEE — MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

La SCÈNE et L'ÉCRAN.

Becky Sharp, film en couleur

Voilà quatre fois que le très classique roman de W. N. Tackeray subit l'adaptation cinématographique. La satire, avec le temps, a beaucoup perdu de son sel et les réviseurs d'Hollywood l'ont consciencieusement passée à l'eau de rose. Dans cette quatrième édition, l'interprétation est généralement bonne : Miriam Hopkins incarne l'héroïne avec intelligence et naturel.

Becky Sharp est le premier grand film en couleurs dites naturelles. C'est là que réside son principal attrait, et s'il n'attire pas les mêmes foules que le premier film parlant, c'est une injustice car le progrès réalisé vaut d'être noté.

La découverte du procédé employé n'est pas, comme bien l'on pense, tombée subitement du ciel. Le souvenir de quelques horribles bouts de films colorés suffit à démontrer que le succès n'est venu qu'après toute une série de tâtonnements.

L'ancienne méthode consistait à enregistrer les trois couleurs principales : rouge, bleu et jaune, sur trois bandes transparentes que l'on superposait ensuite.

En 1914 le Dr Herbert Kalmus fonda la société Technicolor en vue de perfectionner le cinéma en couleur. On trouva un nouveau procédé qui, s'il avait quelques avantages sur l'ancien, ne permettait l'enregistrement que du rouge et du jaune. Ce n'est qu'en 1932 que le Dr Kalmus découvrit la trichromie, procédé qui permet d'utiliser les trois couleurs fondamentales.

Walt Disney fut le seul à comprendre qu'on avait enfin trouvé le procédé pratique. Le succès de ses *Silly Symphonies* en couleur lui donnèrent amplement raison et déterminèrent la fondation de la compagnie cinématographique Pioneer à qui nous devons le court métrage de *La Cucaracha* et enfin *Becky Sharp*.

Le problème de physique que résout la découverte du Dr Kalmus est des plus captivants. Mais le cinéma nous intéresse surtout dans ses productions artistiques, ou supposées telles. A ce point de vue, il ne faut considérer l'addition de la couleur comme un progrès que sous réserves : à l'avenir le metteur en scène n'aura plus uniquement à savoir doser habilement les ombres et les lumières ; il lui faudra posséder l'art de disposer les couleurs.

Les producteurs de *Becky Sharp* ont eu la main heureuse en choisissant un metteur en scène dont les mérites sont connus : Rouben Mamoulian. Le succès est indéniable. La mise en scène, très au point, se relève de couleurs fort bien agencées. Mamoulian a évité l'abus, et son grand mérite est d'avoir su, d'une façon générale, ne pas sacrifier les teintes discrètes à la recherche d'un effet facile. Signalons comme scène colorée à souhait et du plus heureux effet la course des cavaliers aux manteaux rouges sous une lumière d'un rouge différent.

La publicité nous avertit que *Becky Sharp* est un film en couleurs absolument naturelles qui donnent de façon parfaite l'impression de profondeur. Corrigeons l'exagération : si la couleur donne aux personnages et aux choses plus de « forme », ce n'est pas à dire qu'on ait là, pour l'écran, la troisième dimension. Lorsque les travaux de

Louis Lumière prendront une forme pratique, on verra la différence qui existe entre le véritable relief et ce que donne la couleur.

D'autre part, les couleurs ne sont pas du tout naturelles. Qu'elles soient plus nettes et surtout plus vraies qu'au paravant, cela est exact, mais il y a place pour un grand perfectionnement. Petit à petit, espérons-le, les teintes s'adouciront, se fonderont mieux.

Quant à l'attitude du public, on peut prévoir qu'elle sera généralement favorable. Quelques-uns, qui s'attendent du premier coup à la perfection, se révolteront sans doute devant les lacunes de ce premier essai. Mais l'expérience du film sonore a amplement démontré qu'au cinéma comme ailleurs tout ne se fait pas en un jour.

Louis PELLAND

Le cinéma en relief

M. Louis Lumière, l'inventeur du cinématographe, vient de réaliser une autre découverte d'importance qui, ajoutée à la sonorisation et à la couleur, achèvera de donner au cinéma l'apparence complète de la vie.

Le premier film que tourna Louis Lumière, en 1895, reproduisait l'arrivée d'un train en gare de La Ciotat. Il y a quarante ans on s'émerveillait de voir la locomotive avancer. Aujourd'hui on a l'impression que la machine fonce dans la salle.

M. Louis Lumière donne lui-même les explications techniques :

Ces visions d'une apparence si réelle résultent d'une application fort simple des procédés stéréoscopiques. Déjà on était parvenu à créer l'impression du relief en projetant les images par un double objectif muni d'un double écran coloré qui reproduisait deux images distinctes. La division du travail des deux yeux opérait la synthèse grâce à deux écrans de couleurs différentes.

Mais on obtient ainsi des images floues, d'une couleur indistincte, surprimant les effets de blanc et de noir qui font toute la valeur et toute la beauté des photographies.

Et maintenant, grâce à la découverte de M. Louis Lumière, l'écran de verre placé devant le spectateur reproduit parfaitement le blanc et le noir.

Le metteur en scène Pierre de Cuvier utilisera cette découverte dans un prochain film : *L'Ami de Monsieur*, qui ne manquera pas de créer une forte sensation.

L. P.

Spectacles

L'Institut International de Cinématographie de Rome vient de publier une statistique sur le nombre des théâtres et cinémas qui existent dans le monde entier. L'Europe dans ce domaine surpasse les Etats-Unis d'Amérique. Mais si l'on a construit pendant ces dernières années de nombreux cinémas en Europe, il y en a encore près de 10.000 qui ne possèdent pas le matériel nécessaire à la projection de films parlants ou sonores. En 1934 les salles de spectacles étaient au nombre de 39.547 en Europe, soit un chiffre supérieur de 10.000 à celui enregistré en Amérique.

En 1930 les statistiques indiquaient que l'Europe possédait 22.454 cinémas alors que les Etats-Unis n'en avaient que 22.721. L'Amérique latine, le Japon et l'Inde ont vu pendant l'année 1934 disparaître un grand nombre de leurs salles de spectacles. Par contre la Russie qui à cette époque n'en avait que 2.000 a en une année porté ce chiffre à 10.000.

La Renaissance étant en vente dès le vendredi, vous pouvez l'acheter avant de quitter la ville pour la fin de semaine.

Optométristes-Opticiens
à l'Hôtel-Dieu



M. CHARLES SCHAUTEN, directeur du théâtre Molière de Bruxelles, que M. Gauvin, impresario, nous fera revoir à Montréal au cours de la prochaine saison théâtrale.

Les « Dernières » à Paris

L'HEURE EST aux « dernières ».

Chaque jour en amène plusieurs : dernière à la *Comédie Française* où sont commencées les transformations prévues par la loi sur l'Outilage national ; dernier grand ballet — *Icare* — dansé sans musique, innovation hardie de l'incomparable Serge Lifar ; dernière, hélas ! des *Arts Italiens* dont la contribution française — Louvre et Province — a déjà rejoint ses ports d'attache ; derniers concerts symphoniques. Le « plein air » tient encore, mais quand les réunions hippiques et les concours sportifs auront cessé, le Parisien qui n'aura plus aucun prétexte pour s'attarder dans la capitale en sera réduit à se cacher, s'il ne peut gagner mer ou mont, ou soigner ses misères en quelque station thermale.

Paris sera alors livré aux touristes, ceux de la province surtout, qui sont voyageurs discrets et de tout repos. On y trouvera bien encore quelques vrais endurcis qui pour rien au monde ne veulent s'éloigner de leur bonne ville — dont M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française et directeur de la *REVUE DES DEUX MONDES* qui, prétend-on, n'aurait pas quitté Paris depuis 35 ans.

On serait tenté d'en être, de ces fidèles, si grand est le charme de Paris au ralenti, quand on peut enfin déambuler sans but précis, le nez au vent, à la re-découverte : ici d'une perspective que les dangers d'une circulation intense ne permettaient plus d'admirer, là de quelque coin pittoresque trop souvent masqué par la foule des passants.

Pour en revenir aux « dernières », nous venons d'avoir celle des Concours du Conservatoire, section Grand Opéra. Parmi les plus intéressants exercices de fin d'année, il faut situer spécialement ces examens qui s'échelonnent sur plusieurs semaines, si nombreuses en sont les séances : instruments de musique, danse, chant, tragédie, comédie — bref, tous les arts non plastiques. Ils auront, cette année comme toujours, sonné le glas de bien des espérances, et comme toujours les verdicts du jury n'auront eu que peu de rapport avec ce qu'auraient été ceux de la critique dramatique qui y assistait. Et pourtant, dans ce groupe se trouvent des anciens comme M. Antoine dont le flair est légendaire pour dénicher un talent, qu'il s'agisse d'un auteur dramatique ou d'un interprète. Mais ces messieurs du jury ont apparemment des raisons que la raison non-officielle ne comprend pas.

Installés dans la grande loge de face de l'inconfortable salle du Conservatoire, présentant cet aspect de jeu de massacre spécial à tous les jurys du monde, ils arborent l'expression la plus impénétrable, la plus incorruptible, pour décider d'un palmarès qui plonge parfois l'auditoire dans la plus profonde stupefaction. Ce ne sont plus les salles houleuses de jadis quand l'indignation se manifestait si bruyamment, surtout du côté de « Mesdames Mères », lors des épreuves consacrées aux futurs « rats » des ballets ; on ne s'arrache plus les places depuis qu'un droit d'entrée sérieux a remplacé les billets de faveur d'avant la guerre. Mais ceux qui sont là par devoir — les grands critiques dramatiques — sont si souvent en désaccord avec les décisions du jury, qu'il vient d'être proposé d'imiter au Conservatoire, l'an prochain, les fondateurs du Prix « Théophraste Renaudot ».

On sait que pendant que les dix membres de l'Académie Goncourt délibèrent autour de la table à déjeuner du Restaurant Drouant sur l'attribution du prix annuel des Goncourt, les reporters littéraires — attendant dans une salle voisine la nouvelle de leur décision — votent pour leur propre compte. Leur choix, placé sous l'invocation de Théophraste Renaudot, fondateur en 1631 de la première « gazette » française, contribue singulièrement à compléter ou à rectifier celui des héritiers des frères Goncourt. Il convient d'ajouter ici que ce choix ne s'est jamais porté sur le même candidat que celui des Académiciens, bien que la liste des postulants ne dépasse guère trois ou quatre noms.

Cette élection, imaginée d'abord par les journalistes pour aider à passer le temps, a pris par la suite une importance telle — bien qu'elle ne comporte aucune récompense matérielle — que leur lauréat en retire beaucoup plus qu'une fiche de consolation : il se trouve, lui aussi, bel et bien blanché dans la République des Lettres.

Voilà pourquoi il est question de faire la même chose au Conservatoire, où les élèves — si souvent sacrifiés à l'arbitraire — seraient heureux de voir attribuer une juste compensation à ceux d'entre eux qu'une cabale, ou des considérations extra-professionnelles, excluent du palmarès. Cela aurait peut-être aussi l'avantage de rendre les juges officiels plus soucieux d'équité.

Il est certain qu'ils se sont montrés bien sévères cette année, en face de candidats dont certains promettaient beaucoup. Des promesses, c'est pourtant tout ce qu'on peut demander à ces jeunes, dont l'expérience pratique est à faire. Il n'est déjà pas si facile de jouer ou de chanter des fragments de scènes, sur un plateau où l'ambiance est créée à l'aide d'un meuble ou deux, devant un aréopage dont la raison d'être est la critique.

Hélène ROULANS

Paris, juillet 1935.

Un enfant précoce « Bout de Chou »

Jackie Vilmont, la minuscule vedette de *Bout de Chou*, le film qui vient de terminer la Filba-Lux, sait, lui également, descendre les escaliers aussi dignement que le lui permettent ses courtes pattes de trois ans et demi !

Dans la scène qu'il tournait ces jours-ci, il avait à dire une petite phrase tout en descendant un grand escalier. Au bout de trois marches, après avoir dit sa réplique, il se tourna vers le metteur en scène Henry Wulschleger et lui demanda fièrement, les deux poings sur les hanches : « Est-ce que je l'ai bien dit ? » (ce qui n'était pas prévu dans le scénario !). Il fallut refaire trois fois la même scène et après chaque réplique, *Bout de Chou* invariablement questionna : « Est-ce que je l'ai bien dit ? » Inutile de dire si la parodie de la phrase fameuse eut un succès au studio !

Renaissance du théâtre

Les projets de M. Gauvin

Tout laisse prévoir que nous aurons cette année une saison théâtrale excellente à tout point de vue. La *Comédie Franco-Canadienne* possède en tout cas les éléments qui assurent le succès.

Les grands quotidiens ont déjà publié les détails du programme que l'on entend suivre et qui comprend cinq « séries » se succédant de septembre à mai.

Pour le moment nous ne possédons de détails que sur la première série que dirigera M. Charles Schauten. Si nous jugeons les quatre séries qui suivront d'après cette première, nous sommes assurés pour toute la saison de très bons spectacles.

M. Gauvin, qui connaît mieux que personne les causes de la décadence du théâtre à Montréal, prend tous les moyens pour y remédier.

Par le passé le mal venait surtout, d'une façon générale, du manque d'homogénéité des troupes : une ou deux vedettes, et le reste de la troupe suivait tant bien que mal. Encore arrivait-il que les vedettes ne méritassent guère leur titre.

Cette fois chaque artiste a été choisi avec soin. Nous savons tous que M. Schauten, directeur du théâtre Molière de Bruxelles, est un véritable artiste, un homme qui a voué sa vie au théâtre et dont on a reconnu officiellement les mérites en lui confiant la direction du théâtre de la Reine de Belgique. En confiant à M. Pierre Durand la charge de grand premier rôle marqué, M. Gauvin n'accomplit qu'un acte de pure justice envers notre premier artiste montréalais. Nous applaudissons également au choix de Mme Jeanne Demons, excellente comédienne. M. André Fouché se recommande par ses succès du Conservatoire et par son stage à la Comédie Française. M. Henry Charles, jeune premier rôle dramatique, Mlle Germaine Ducloux, jeune première coquette et Mlle Olgane Huganes, jeune première dramatique, appartiennent à la troupe de ce même théâtre Molière : M. Marcel Bloch nous vient du théâtre du Casino de Vichy, Mlle Jacqueline Brevannes, jeune première, du théâtre Gymnase et Mlle Jeanne Griaña, ingénue, du théâtre du Parc de Bruxelles.

M. Gauvin n'a engagé ces artistes qu'après les avoir vus à l'œuvre. C'est une garantie.

Ainsi du côté interprétation tout sera parfait, à condition toutefois que Mlle Ridez n'en dise pas plus long que « Madame est servie » et que M. Maufette s'en tienne au rôle d'ouvreur de portes.

Quant au répertoire, il nous est impossible d'en juger puisqu'il n'est pas encore sorti de la boîte à secrets. M. Gauvin nous assure qu'il sera très varié. Ainsi la saison débutera avec la récente pièce à succès d'Henri Duvernois : *Rouge*, qui sera suivie du *Voleur* de Bernstein. On présentera plus tard une ou deux pièces d'été d'avant-garde. Comme il est impossible

de s'arrêter à un répertoire susceptible de plaire à tous et à chacun, la meilleure politique était sans doute de le varier. En tous cas on nous délivre des mauvaises pièces et c'est l'essentiel.

Et voici un très bon point de gagné : les acteurs sauront leur rôle ! Voilà une amélioration qui ne manquait pas de se laisser désirer. On y arrivera par le moyen suivant : la troupe, dès son arrivée, possèdera parfaitement six pièces sur douze. Comme le programme changera chaque semaine, cela donne quinze jours pour préparer chacune des six autres nouvelles pièces.

Bref tout s'annonce de merveilleuse façon : d'excellents acteurs, un répertoire choisi et une habile direction. Il ne reste plus, pour que le succès soit chose certaine, que la sympathie du public. Cette sympathie existe certainement. Espérons qu'elle se manifestera par une assistance assidue aux spectacles. Sinon c'en serait fait du théâtre français à Montréal, car advenant la déconfiture d'une entreprise aussi habilement montée, personne n'osera jamais tenter une nouvelle expérience.

La critique est, d'autre part, très bien disposée. Ici même on trouvera de chaque spectacle une appréciation désintéressée ; la *Comédie* de son côté peut être assurée que nous éviterons les inutiles dénigrement avec la même intransigence que les fausses louanges.

Louis PELLAND

Madame Sans-Gêne anoblie

La Comédie-Française subit en ce moment une crise administrative qui ne l'empêche pas de voir à compléter son répertoire.

Le choix de l'illustre compagnie vient de se fixer sur *Madame Sans-Gêne*, la très célèbre pièce de Sardou. La Comédie a peut-être pour cela des raisons que la raison ne connaît pas.

FRANCE - FILM

PRÉSENTE

Une étude révélatrice sur la vie du grand Paris

Le gamin de Paris

avec

Georges Mauvey et France-Dhelia

EN PROGRAMME DOUBLE

avec

LES FAMEUX COMPERES

Colline et Dorin

dans

Quatre à Troyes

SAINT-DENIS



ET IL S'HONORE
DE NE BOIRE QUE DU

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

melchers



Ceux dont l'activité se déploie au grand air vous diront pourquoi ils préfèrent le Melchers. "Tout simplement parce qu'il est un bon gin véritable et sain, le plus masculin des gins, que l'on savoure tel quel ou légèrement mouillé..." Autre point important ! Le Melchers n'est pas un gin coupé, ni un mélange : il est PUR. Le réveil du lendemain vous sera doux, si vous faites de Melchers votre boisson.

"LE BREUVAGE DES FORTS"

Distillé et embouteillé au Canada par Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville.

CINÉMA DE PARIS

CETTE SEMAINE

FRANCE - FILM

PRÉSENTE EN

3ème semaine

ITTO

avec

SIMONE BERRIAU

Les chœurs et l'admirable Légion étrangère en pleine action.

LE GRAND PUBLIC NE SE

TROMPE PAS - IL ACCLAME

CE FILM

— UNIQUE —



CARRIÈRE & SÉNÉCAL

LIMITÉE

271 EST, RUE STE-CATHERINE

Tél. LA 7070

Lettre de Paris

André Citroën

Il y a quelque chose de tragique dans le destin de ce créateur génial d'une industrie arrivée à faire vivre 50.000 familles et qui, dans la mi-cinquantaine, après avoir brassé des milliards, meurt pauvre pour avoir vu trop grand, pour avoir méconnu les lois immuables du commerce et du crédit et pour avoir ignoré les limites qu'imposent les événements.

A un animateur tel qu'André Citroën, à l'imagination sans cesse en travail, fourmillant d'idées, confiant en lui-même et en l'avenir, impatient de tout contrôle, passionné du jeu — hélas ! — et des risques, il eût fallu un associé-frein dont le rôle eût été de passer au crible ses projets, de les ramener aux proportions du possible. Tâche malaisée, mais quelle force, dans une entreprise d'envergure, eût été pareille opposition de valeurs !

Très jeune, André Citroën avait déjà la passion de l'automobile. On songeait bien un peu à en faire un diamantaire comme son père et son frère aîné, mais dès le jour de ses treize ans, quand, sur sa demande, il reçut en cadeau une « serpolet », cette petite voiture décida de son avenir.

Au sortir de Polytechnique, riche d'espérances seulement, il apprend qu'une licence pour la fabrication d'engrenages est à vendre en Pologne. Empruntant ce qu'il peut, il part, achète le brevet et crée au retour, dans un atelier « avec soupente », sa première affaire dont il sera le secrétaire et le garçon de bureau en même temps que le directeur. Deux mois après, on crevait la soupente pour agrandir. Et pendant 30 ans il en sera de même : le contenu fera sauter le contenant. Multiplication des usines d'engrenages, reprise des usines Mors, fabrication des obus pour la défense nationale, fabrication d'automobiles en série pour les besoins de la paix, expéditions à travers le monde, recherche de formules de publicité toujours plus hardies, honneurs, fortune, de nouveaux brevets — partant, de nouvelles machines, de nouveaux efforts — Citroën ne cessera de crever l'un après l'autre ses propres plafonds, jusqu'à la débâcle finale.

La guerre le surprend fabriquant cent autos par mois, ce qui était considérable à l'époque, car il s'agissait encore de la voiture à carrosserie « individuelle », faite sur commande comme on aurait fait une maison ou un pardessus. Parti au front avec le rang de lieutenant d'artillerie, il a tôt

fait de proposer un plan de fabrication de munitions d'où sortira l'approvisionnement intense qui permit au lendemain de la Marne — dont les derniers coups de canon furent tirés à blanc, faute d'obus — de « tenir » pendant que la défense s'organisait à fond. Pour son compte, ses usines du Quai de Javel (rasées et magnifiquement reconstruites en pleine crise il y a deux ans — dernier défi... ou peut-être dernier acte de foi ?) ne tardent pas à en produire 55.000 par jour. Son activité est sans bornes, elle s'étend également aux arsenaux de Boanne qu'il réorganise et au ravitaillement industriel qu'il dirige. En marge de ces travaux presque surhumains il a l'idée des « secteurs postaux » vers lesquels s'acheminera plus sûrement — et plus discrètement — la correspondance pour les soldats. Il crée la carte de pain, qui fit notre désespoir mais fut un acte de justice aussi bien que de prudence.

L'aspect physique de ce travailleur infatigable était en contradiction flagrante avec ce à quoi on aurait pu s'attendre. Dans ce petit homme au type nettement néerlandais blond, au visage rond, portant binocle, placide d'allure, discipliné en tout ce qui touchait au côté matériel des choses, rien ne laissait pressentir le dynamisme qui était en lui. Ses goûts étaient simples et le luxe confort qui l'entourait l'amusait sans qu'il s'y attachât. L'action seule l'intéressait, la vie. Cette vie dont il avait cru capter la source pour alimenter son affaire. C'est pour cette affaire si vivante qu'il était à l'usine avant huit heures, malgré des nuits trop courtes, pour elle qu'il voyageait de par le monde, pour elle qu'il échafaudait ses plus folles audaces. Son rêve était de voir tout Français s'élever en fin de semaine, d'une pression sur l'accélérateur de sa petite voiture, vers un peu plus de lumière, un peu plus d'horizon, un peu plus de verdure.

On les vit, en effet, sillonner les routes pendant longtemps ces petites « Citro » si sympathiques, puis à mesure que croissaient les difficultés de trésorerie, leur silhouette devint moins familière. Pour la première fois cette année le Concours d'élégance féminine en auto ne vit pas la marque Citroën s'aligner crânement et avec succès aux côtés des somptueuses Hispano et autres, et on en eut de la tristesse. C'est qu'un peu avant, après deux avait dû passer la main.

années de vicissitudes, André Citroën D'autres viennent de reprendre la marque « à chevron », (inspirée du profil de l'engrenage qui commença sa fortune) afin de sauvegarder les forces vives qu'elle représente et ne pas la laisser disparaître sous le fardeau des dettes contractées. Mais la chute matérielle et physique, des abandons impitoyables devaient atteindre pour la première fois le ressort moral de cet homme étonnant — et attachant — qui vient de s'éteindre après cinq mois de cruelle maladie.

Ses plus proches collaborateurs, ses plus vieux amis l'accompagneront sans pompe jusqu'au cimetière Montparnasse où, là aussi, les derniers rites devaient conserver leur caractère de stricte simplicité, sa veuve et ses enfants ayant décliné les honneurs militaires dues aux hauts dignitaires de la Légion d'Honneur.

Mais le général Gouraud, gouverneur de Paris, entouré de nombreux officiers, vint se mettre au garde à vous au bord de la fosse où, selon une coutume millénaire, les assistants allaient tout à l'heure jeter un peu de terre. Bien que nul discours ne fût prononcé, le Grand Rabbin, après les prières rituelles, sut dire en une sobre et brève allocution toute la volonté et toute l'énergie de celui grâce à qui vécut tant de modestes familles et qui mourut miné par le regret de n'avoir pu continuer son œuvre.

Hélène ROULANS

Les « rapides » de France

La France dispose du plus grand nombre de trains du monde circulant à une vitesse de 62 milles à l'heure — ce qui signifie un prorata de rapides de 58% du total mondial — suivant une statistique officielle émanant des grands réseaux français.

Voici quelques précisions intéressantes :

Canada, 4 trains, couvrant 109 milles.
Etats-Unis, 24 trains, couvrant 622 milles.
Allemagne, 14 trains, couvrant 1863 milles.
Grande-Bretagne, 5 trains, couvrant 576 milles.
France, 50 trains, couvrant 4304 milles.

L'électrification des lignes de chemins de fer — de plus en plus importante chaque année — a permis d'intensifier la vitesse des trains en France. C'est le réseau Paris-Orléans-Midi qui bénéficie du réseau électrique le plus développé, possédant ainsi 1562 milles, ce qui permet maintenant de traverser la France de la côte atlantique à la côte méditerranéenne par traction électrique.

Lettre de Londres

Fin de session

C'EST avec le sentiment du devoir accompli que les députés anglais sont partis en vacances le 2 août. En effet, la session qui vient de prendre fin a été des plus chargées, et l'une des lois qui y ont été votées est non seulement la plus volumineuse, mais encore une des plus importantes dans l'histoire de l'Empire : je veux dire la loi sur la réforme constitutionnelle de l'Inde. Le mérite de la majorité conservatrice a été d'adopter cette mesure par sentiment de l'inévitable ou par discipline de parti, quoiqu'elle s'y sentit intimement hostile ; tandis que l'opposition travailliste a prouvé sa valeur parlementaire en poursuivant infatigablement ses votes de censure contre le gouvernement, surtout à propos du chômage, des taudis, et de la direction des affaires étrangères, alors qu'aucune de ces motions de blâme n'avait la moindre chance d'aboutir. Il y a en effet, dans cette Chambre des Communes issue des élections d'octobre 1931, un peu plus de 500 ministériels (dont 458 conservateurs) contre 62 travaillistes d'opposition, parfois soutenus, mais pas toujours, par 32 libéraux du groupe Samuel. Le régime parlementaire reste assuré dans cette Chambre « mère des Parlements », tant qu'une aussi petite minorité ne se laissera pas décourager par la faiblesse de ses effectifs et par la défaite de ses initiatives.

A la prochaine session d'automne on réglera un certain nombre de mesures législatives restées pendantes, mais on compte avoir « débarrassé les ponts », comme on dit en anglais, vers la mi-novembre pour le branle-bas des élections générales. Ce serait donc vers la fin novembre que le pays serait invité à voter. Il est encore possible cependant que, si des retards se produisent, cette consultation des électeurs anglais soit renvoyée jusqu'au printemps de 1936.

La thèse du gouvernement reste la même qu'il y a quatre ans : pas de retour à la politique de partis tant que la crise ne sera pas surmontée. On maintient, du côté ministériel, que la situation a été grandement améliorée depuis 1931 par le développement du marché intérieur, favorisé par des mesures protectionnistes et par les accords commerciaux avec les Dominions et divers pays étrangers, par la réduction du chômage (de près de 3 millions à un peu plus de 2-millions), par une série de budgets équi-

librés, la conversion de divers emprunts et le bas loyer de l'argent.

Même sur les marchés extérieurs, l'Angleterre sous son gouvernement actuel croit avoir regagné du terrain perdu, grâce en partie à la dévalorisation de sa devise, ainsi avantageusement contre les pays à monnaies gagées par l'or. Le point de vue gouvernemental, souvent soutenu par M. Neville Chamberlain, ministre des Finances, par M. Runciman, ministre du Commerce, et par M. Elliott, ministre de l'Agriculture, est qu'il ne faut pas brusquer les choses, mais qu'il faut, suivant un principe bien empirique, laisser faire la nature : elle se tirera doucement, comme disait Molière, du désordre où elle était tombée. Cette conception plutôt passive se défie de toute construction intellectuelle, de tout plan, de tout « trust des cerveaux ». Encore si l'expérience Roosevelt avait réussi, les milieux gouvernementaux anglais auraient été ébranlés dans leur conviction qu'il n'y a qu'à attendre et voir venir pour que la confiance se rétablisse, et avec elle le mouvement général des affaires. Mais on ne saurait dire que les innovations hardies des Américains dans le domaine monétaire et économique puissent avoir raison de cette conviction. Une amélioration lente, progressive, mais sûre, c'est ce que le cabinet Baldwin, après celui de M. MacDonald, se borne à faire espérer, et il montre l'œuvre accomplie depuis 1931.

C'est là-dessus que ses adversaires l'attaquent. Contre la doctrine du laisser-faire, qui fut celle des libéraux anglais jusqu'à l'effondrement du libre-échange, ils préconisent de plus en plus le *planning*, les plans, la réglementation par l'Etat. L'exemple russe, autant que celui des Etats-Unis, est cité à l'appui. Puisque l'intervention de l'Etat s'est avérée utile dans les rapports commerciaux, dans l'urbanisme, dans la coordination des transports, dans la distribution de l'électricité, pourquoi ne le serait-elle pas sur une plus grande échelle, pour un plan national de relèvement ? On voit tout le parti que les socialistes anglais, s'appuyant sur une longue expérience de la municipalisation des services publics, tirent de ce raisonnement.

M. Lloyd George, bien qu'il ait quitté le pouvoir depuis treize ans et qu'il en ait maintenant 72, est rentré en lice comme l'apôtre d'un grand

plan, que l'on a assimilé au *New Deal* des Américains, et il a réalisé ce tour de force de rallier à son projet certains de ses adversaires libéraux, des conservateurs, et même des socialistes du parti travailliste. Le gouvernement, inquiet de cette offensive du vétéran politique gallois que l'on croyait retiré à jamais dans sa ferme de Churt, a promis d'examiner le plan Lloyd George ; un groupe de ministres a longuement interrogé son auteur, mais, en fin de compte, la tendance empirique et prudente l'a emporté. Le 22 juillet, le cabinet a publié un long exposé des motifs de son rejet de ce plan, qui comportait, il faut bien le dire, des hardiesses politiques et financières inquiétantes pour des esprits conservateurs : cabinet restreint, commission d'experts impartiaux représentant patrons, ouvriers et consommateurs, vaste emprunt pour financer des travaux publics, établissement dans les campagnes d'ouvriers sans travail, etc. A plusieurs reprises, le gouvernement national anglais a proclamé qu'il ne croyait pas à l'efficacité d'« ateliers nationaux » ; ses adversaires ripostent que c'est affaire de bonne ou de mauvaise organisation, et que, en tout cas, mieux vaut nourrir des hommes à travailler que les payer à ne rien faire.

M. Lloyd George, avant tout homme de combat, a pris le rejet de son plan comme un défi. Il est soutenu par un certain nombre de personnalités qui, sans distinction de parti, partagent sa conviction que tout plan vaut mieux que point de plan du tout. Aussi voyons-nous paraître, sous l'égide de celui qui, de 1916 à 1922, fut le grand protagoniste du gouvernement « national », un courant d'union nationale en rivalité avec celui qui fut lancé en 1931. M. Lloyd George s'est défendu de toute visée ambitieuse et personnelle ; mais on ne doute pas qu'il ne cherche à rallier à son panache blanc tous les mécontents qui accusent d'indolence l'équipe au pouvoir. Le rapport des commissaires que le gouvernement avait nommés pour étudier la situation des régions industrielles dévastées a paru presque en même temps que la réponse négative du cabinet à M. Lloyd George, et a fourni des armes aux partisans du *planning*.

Ainsi, la lutte qui s'apprête pour la fin de cette année ou le début de 1936 en Angleterre sera plus qu'un conflit de partis politiques ; ce sera une crise psychologique nationale, résultant du conflit entre l'empirisme traditionnel du peuple anglais et une tendance nouvelle, inspirée de l'exemple étranger, pour essayer de corriger la réalité par l'esprit.

R. de MONTMEYRAN

Population rurale et population urbaine

En marge d'une visite de M. André Siegfried

J'AVAIS dernièrement l'honneur de recevoir dans mon cabinet de travail M. André Siegfried, en voyage d'études au Canada. Cet économiste distingué, auteur de tant de volumes intéressants, venait chercher chez moi quelques statistiques nécessaires à sa prochaine publication sur le pays. Si j'en juge par la netteté et la précision des questions qu'il m'a posées en deux heures de conversation rapide et substantielle, M. Siegfried partira de chez nous avec une documentation abondante et précieuse. Il se renseigne d'autant plus facilement sur nos divers problèmes, qu'il nous a visités plusieurs fois déjà. Il suffit de lire ses deux volumes *Le Canada : les Deux Races et Deux Moins en Amérique du Nord* (1914), pour constater jusqu'à quel point il connaît déjà notre terre. A cela s'ajoutent un esprit prompt, une intelligence vive et pénétrante, une érudition très étendue, une grande facilité d'expression, bref, une personnalité remarquable.

Nous avons consacré plus d'une heure de l'entretien à la statistique démographique, au point de vue canadien-français. Cette question semble passionner M. Siegfried. Cela l'intéresse de savoir, par exemple, le progrès ou la régression de la natalité et de la mortalité, la proportion des immigrants établis dans la province de Québec, l'accroissement ou la décroissance des éléments anglophones en divers comtés autrefois de majorité anglaise, le pourcentage de la population urbaine et de la population rurale, et ainsi de suite. Cette statistique, heureusement assez juste chez nous, parce qu'elle s'appuie à la fois sur le recensement fédéral et sur la statistique démographique de la province de Québec, peut servir de baromètre à la vitalité canadienne-française, je dirais à ses espoirs de survie. L'économiste français la comprend

ainsi, et c'est pourquoi il y attache beaucoup d'importance.

Eu supputant certains chiffres avec M. Siegfried, j'ai été frappé comme lui de l'augmentation extraordinaire de la population urbaine dans la province de Québec. D'après le recensement de 1931, cette population était ainsi répartie dans les diverses provinces du Canada :

Ile-du-Prince-Edouard 23.15%
Nouvelle-Ecosse 45.17%
Nouveau-Brunswick 31.59%
Québec 63.10%
Ontario 61.07%
Manitoba 45.13%
Saskatchewan 31.56%
Alberta 38.07%
Colombie-Britannique 56.86%

Est-il bien vrai que Québec fournit le plus fort contingent de citoyens de toute la Confédération ? Certainement non ! En examinant bien ces statistiques on constate que le recensement fédéral ne rend pas tout à fait justice à notre Province, attendu que les groupements urbains sont classés d'après un mode de compilation qui varie suivant l'organisation municipale de chaque province. Nous lisons dans l'*Annuaire du Canada* (1931) les lignes suivantes, dont il faut tenir compte : « Pour les fins du recensement, les populations des cités, villes et villages constitués en municipalités sont classées comme urbaines et celles des autres portées comme rurales... Comme les lois des diverses provinces diffèrent les unes des autres, au point de vue de la population requise pour l'incorporation d'une municipalité urbaine, la ligne entre ce qui constitue, d'une part, une population urbaine, et de l'autre, une population rurale, n'est pas uniforme pour tout le Dominion. » Ce qui veut dire que cette partie de la statistique fédérale manque de mesure commune. Tandis que dans l'On-

tario, entre autres, un village ne peut être érigé comme tel sans une superficie de 500 acres habitée par 750 personnes, nous avons, dans Québec, des villes de 9 habitants, le Lac-Sergeant, entre autres, devenu municipalité urbaine. Je préfère de beaucoup le système américain qui ne veut pas englober dans la population urbaine un groupement de moins de 2500 âmes. Les Etats-Unis, avec ce classement, ont 56.2% de leur population dans les villes, tandis que le Canada en a 53.70%. La différence serait beaucoup plus grande avec une manière de compter uniforme.

La population urbaine de la province de Québec est, en réalité, inférieure à celle de l'Ontario. D'après le recensement de 1931, le nombre des villages de moins de 1000 habitants dans Québec est de 254, avec une population de 130,206 âmes, tandis que, dans l'Ontario, il est de 135 seulement, avec une population de 80,327. Presque tous ces villages de moins de 1000 habitants, dans notre province, sont habités par des « ruraux », et le fait d'avoir en ces lieux des municipalités officiellement constituées, ne saurait changer le caractère de la population. Je puis difficilement croire, par exemple, que des villages comme Prévost, 113 habitants ; St-Eustache-sur-le-Lac, 215 ; St-Alexandre, 300 ; Ste-Monique, 256 ; St-Pie, 272 ; St-Zotique, 216, et combien d'autres de moins de 500 habitants, soient des peuplements urbains et non ruraux. Ces villages sont-ils le résultat de la désertion des campagnes ? Allons donc !

Les anomalies des groupements constitués en municipalités de villes sont encore plus curieuses. A part le cas du Lac-Sergeant, ville de 9 habitants, il y a celui de l'Ile Maligne, ville de 19 habitants ; de l'Ile Dorval, de 17 ; de Backmere, de 36 ; de Laval-sur-le-Lac, de 84 ; de Saguenay, de 25 ; de Roxboro, de 25, et d'autres qui n'ont de ville que le nom et l'emplacement.

En tenant compte de tous ces faits, on devrait demander aux préposés au recensement fédéral de reformer le classement des groupes de

façon à rendre justice non seulement à la province de Québec, mais au Canada tout entier. Il est évident qu'en fait Québec est demeuré plus rurale que l'Ontario où l'industrialisation a été beaucoup plus intense et où les villes de 10,000 à 100,000 âmes sont d'embliée plus nombreuses que chez nous. Dans un cas comme celui-ci, il est bon de s'en tenir à la réalité et non aux dénominations officielles qui ne sauraient changer la nature des choses.

Il n'en reste pas moins vrai que l'augmentation de la population urbaine, dans la province de Québec comme dans le reste du Canada, je dirais même dans le monde entier, est un phénomène inquiétant. Même si les chiffres fédéraux sont défectueux, ils contiennent une large part de vérité. Dans la compilation des *Statistiques municipales* de la province de Québec, nous ne donnons comme population urbaine que les municipalités constituées en villes et en cités. Nos villages sont comptés dans la population rurale. D'après ce recensement annuel, assez juste, nous obtenons, pour 1933, les chiffres suivants : municipalités urbaines, 1,625,019 ; municipalités rurales, 1,277,941 ; total, 2,902,960. Population urbaine : 55.98 % ; population rurale : 44.02 %. Ces derniers chiffres sont plus près de la vérité que ceux du recensement fédéral ; cependant ils indiquent un accroissement exorbitant des groupes urbains. En suivant la statistique fédérale depuis 1871, nous arrivons au résultat indiqué dans le tableau suivant :

Population urbaine et rurale de la province de Québec, aux divers recensements

Année du recensement	Population	Urbaine	Rurale
1871		19.5%	80.5%
1881	1,359,027	22.8	77.1
1891	1,488,535	33.5	66.4
1901	1,648,898	39.7	60.3
1911	2,005,776	48.2	51.8
1921	2,360,665	56.0	44.0
1931	2,874,255	63.1	36.9

Même en faisant des réserves quant au classement fédéral, il ressort de ces divers recensements que la ville, si bien appelée « tentaculaire » par un poète, a tiré vers elle une énorme proportion de campagnards. Le phé-

nomène s'est produit dans le Canada tout entier. Dès le recensement de 1921, on pouvait écrire : « La décennie passée a accentué le mouvement de la population vers les villes canadiennes. Pour la première fois, deux cités canadiennes, Montréal et Toronto, dépassent un demi-million d'âmes, tandis qu'Ottawa et Hamilton s'ajoutent à Winnipeg et à Vancouver comme cités de plus de 100,000 âmes. Quoique l'agriculture soit encore son industrie prédominante, le Canada a atteint le stade où sa population citadine égale sa population rurale. Cependant, quarante ans auparavant, les villes et les cités canadiennes ne contenaient que 14% de la population. Même au commencement de ce siècle, ce pourcentage n'atteignait que 37.5% ».

Il en est de même aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, en Allemagne et dans toute la civilisation blanche. C'est le mal du siècle. Devant cette constatation, M. André Siegfried me disait : « J'ignore où cela nous conduira. » Il n'osait faire de prophétie, mais il lui semblait qu'il était bien acquis que les populations qui avaient goûté à la ville ne s'en détacheraient probablement jamais. On a dit, non sans raison, que la migration des ruraux vers la cité était directement causée par le développement et la centralisation de la grande industrie, mais il reste que, cette industrie venant à manquer, le retour à la terre des déracinés devient presque une impossibilité.

De la sorte, l'accroissement de la population urbaine, causé d'abord par

ciable, quoi qu'en pense Rousseau, préfère la foule et le mouvement à la solitude. Bien que de nombreux poètes, par esprit d'imitation et par sentiment conventionnel, aient réédité de siècle en siècle les bucoliques de Virgile, il n'est pas vrai que le paysan moyen ait conscience des jouissances tranquilles et saines de son champ solitaire. Pour lui donner le goût de son travail, toute la littérature agraire, si volumineuse soit-elle, ne saurait suffire. D'ailleurs, il ne la lirait pas. L'expérience de tous les jours nous a démontré à nous, citadins, que les campagnards transplantés en ville ne songent qu'avec répugnance, malgré la misère, le chômage et l'exiguïté du logement, à retourner à leur vie simple. C'est malheureux à dire, mais c'est un fait. L'homme, à moins d'un tempérament spécial ou d'une haute culture qui ramène souvent à la nature et à la simplicité, préfère les plaisirs faciles et frélatés au bonheur serein et profond qu'il pourrait trouver, s'il le voulait, dans sa pensée et dans son cœur. Les prédictions les plus éloquentes n'y peuvent rien. Pour le plus grand nombre, c'est le bonheur du moment et non celui d'un avenir problématique qui compte le plus, et ce serait manquer de la psychologie la plus élémentaire que de s'imaginer qu'on va replanter la population en terre par de simples prêches ou des recommandations à la patience.

Puisqu'il faut prendre l'homme tel qu'il est et non tel qu'il devrait être, je suis persuadé que le meilleur moyen d'augmenter la population urbaine — malheur que veulent éviter toutes nos autorités — serait de multiplier indéfiniment les groupements dits de solitude où la jeune génération a les mêmes instincts que « la chèvre de M. Séguin ». Le jour viendra où chacun comprendra que la campagne doit être organisée de façon à offrir quelques-uns des avantages sociaux de la ville, sans leurs inconvénients et sans nuire à l'activité essentielle de l'homme, la culture de la terre. Cette idée fera son chemin parce qu'elle jaillit de la nature, qui ne change pas.

Jean-Charles HARVEY

la Vie économique

CHRONIQUE FINANCIÈRE

par AUGUR

Aux Etats-Unis

Dans les circonstances actuelles, c'est le marché américain qui offre le plus d'intérêt aux yeux des spéculateurs, malgré certaines restrictions techniques apportées par une législation parfois un peu hâtive. D'une façon générale, la bourse de New-York continue son mouvement d'avance dans certains compartiments. C'est ainsi que depuis la semaine dernière, on a pu constater une amélioration de la sidérurgie qui travaille sur une plus grande échelle. Il y a aussi augmentation du volume hebdomadaire des chargements de wagons, qui atteint presque celui de la semaine correspondante de l'année dernière, et cela malgré le faible volume des transports de grains et de bétail.

Il faut ajouter que l'industrie de l'automobile traverse une période favorable qui se traduit par une activité plus grande des usines et, par conséquent, par une augmentation de la consommation de métal. On remarque aussi que les commandes postales sont en augmentation sensible.

Les services publics

En ce qui concerne le marché mobilier lui-même, la tenue, sans être excellente, montre des signes de reprise qui sont surtout apparents dans le groupe des services publics. Dans ce domaine, les influences politiques défavorables ont diminué au point de permettre un mouvement d'avance appréciable. A part cette détente qui a conduit à une amélioration de la tenue du groupe, la situation même des titres et leurs cours actuels constituent un facteur favorable à la spéculation. Les services publics étant probablement les valeurs au plus bas cours, étant donné leur rendement, les plus-values à venir au cours des prochains mois sont assez considérables pour intéresser de plus en plus le public.

Par exemple, *United Gas Improvement*, l'une des plus grosses affaires de son genre dans le monde et l'une des plus solides aussi, donne approximativement du 6% sur ses actions ordinaires, et ce dividende semble présenter des garanties raisonnables de maintien. Pour la personne qui songe à se créer un portefeuille, le placement est intéressant, tout comme pour le spéculateur. Dans l'état actuel des choses, on se

demande quel titre plus solide on pourrait se procurer à ce prix et à ce rendement.

Le groupe spéculatif

Naturellement, le groupe spéculatif est plus vaste que celui destiné avant tout à un placement de tout repos. On peut compter dans le premier groupe des holdings comme *American Waterworks*, *Columbia Gas*, *American Power and Light*, et *Electric Bond and Share*. A toute amélioration, même légère, du portefeuille détenu par ces holdings, correspond un raffermissement marqué de leurs actions.

Les ferroviaires

La reprise des affaires aux Etats-Unis arrive rapidement au point où elle se traduit automatiquement par des chiffres plus élevés de chargements hebdomadaires de wagons. Lorsque ces chiffres commenceront à montrer une réelle amélioration sur ceux de l'année précédente, nous pourrions nous attendre à un mouvement de hausse marquée dans le groupe des ferroviaires, qui a jusque tout récemment montré une mauvaise tenue pendant un an et demi. On a le droit de montrer quelque surprise quand on compare le cours actuel des chemins de fer, avec ceux d'il y a 18 mois. A cette époque, en février 1934, pour être plus exact, le *New-York Central* se vendait aux environs de 45 et récemment le minimum atteint par ce titre a été de 20. Le *Baltimore and Ohio* qui cotait environ 34, a pris un bas récent compris entre 10 et 14. Si le mouvement actuel de reprise se maintient, comme cela s'est déjà vu pendant l'été de 1932, pendant le printemps et au début de l'été de 1934, on peut raisonnablement s'attendre à quelques avances considérables dans le groupe des ferroviaires et à des cours supérieurs à ceux enregistrés en 1935. On est donc justifié d'acheter pour des fins spéculatives des actions de chemins de fer dans les environs des cours actuels.

Le marché canadien

Nous savons tous que le marché canadien suit de près celui des Etats-Unis. Le premier est en effet une

sorte de prolongement du second, et il y a presque toujours, ainsi que le montre l'expérience, un décalage entre les deux marchés. Ce décalage peut être plus ou moins considérable, suivant les éléments spécifiquement canadiens qui interviennent. En l'occurrence, le facteur purement national est d'ordre politique. Les élections qui se préparent alourdissent le marché, comme c'est de règle partout. Il n'y a donc pas lieu de montrer un pessimisme exagéré sur l'avenir du marché mobilier canadien. Cependant, l'incertitude est suffisante pour empêcher les valeurs cotées à Montréal et à Toronto de suivre le mouvement de hausse enregistré à New-York.

Il faudra bien attendre un mois, sinon davantage, avant que notre marché prenne une direction déterminée, soit vers la hausse, ce qui serait assez naturel, soit vers la baisse qui pourrait suivre, après le résultat des élections. Pour le moment, l'horizon politique n'est pas clair. Mais, étant donné les conditions qui prévalent à New-York et en général aux Etats-Unis, il n'est pas difficile d'imaginer une amélioration sensible de la situation au Canada, pour peu que les préoccupations politiques passent au second plan. Même avec le décalage habituel, le marché local devrait normalement être appelé à suivre l'exemple de Wall Street et enregistrer lui aussi une amélioration dans plusieurs domaines.

AUGUR

Questions et réponses

Nous répondrons gratuitement dans cette colonne à toute demande de renseignements économiques et financiers de nos abonnés et lecteurs, à condition toutefois de recevoir des lettres portant la signature et l'adresse de nos correspondants ainsi qu'un chiffre ou une lettre de référence. Etant donné le temps que peuvent nécessiter certaines recherches, nous ne nous engageons pas à répondre immédiatement à ces demandes de renseignements.

A. L. M. nous écrit : Pouvez-vous me dire ce que vous pensez de *Canada Northern Power*, qui rapporte du 5½, dans les environs de 21½ ?

Réponse : Il est reconnu que cette compagnie se trouve dans une excellente position, avec des rentrées considérables et des possibilités de recettes encore plus grandes, et nous ne nous étonnons pas que vous vous intéressiez à ses titres.

En dépit de cette situation enviable, nous ne sommes pas d'avis que les actions de *Canada Northern Power* constituent un placement idéal, ni même très sûr, si l'on envisage un avenir relativement rapproché. En effet, la compagnie est trop directement engagée dans le développement et l'essor des mines aurifères pour ne pas risquer de subir des fluctuations, inhérentes à l'industrie de l'or. De plus, il est probable que le jour où Noranda produira l'énergie électrique nécessaire à sa consommation, les recettes de *Canada Northern Power* subiront une contraction sensible qu'on ne saurait négliger. On peut même envisager la possibilité, lors du développement des mines d'or, d'une nouvelle contraction des recettes, dues justement à la production par les mines de leur propre électricité.

C'est une des raisons pour lesquelles nous avons une plus grande confiance dans *Shawinigan*, dont les intérêts sont plus diversifiés et qui, par conséquent, offre une plus grande sécurité pour les gens qui cherchent avant tout à faire un placement sûr.

L. M. N. nous écrit : Je possède un paquet d'actions de la *Bruck Silk*, achetées entre 18 et 19. Croyez-vous qu'il serait bon de vendre ?

Réponse : *Bruck Silk* a fait des progrès réguliers au cours des dernières années, et si l'on étudie la situation de la compagnie, le cours actuel des actions semble justifié. Il faut cependant se rappeler que le titre de *Bruck Silk* ne représente en définitive qu'une unité, dans une industrie relativement petite. Pour cette raison les actions de la compagnie ne manquent pas d'un caractère spéculatif. Si vos placements dans cette affaire ne représentent pas un pourcentage trop grand de vos disponibilités, nous vous conseillons de ne pas vendre pour le moment.

Dans le cas contraire, il vaudrait peut-être mieux liquider et replacer vos capitaux dans des affaires plus sûres et susceptibles de s'améliorer avec le développement des affaires au Canada.

AUGUR

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

par J.-M. NADEAU

L'Office national du blé

Il faudra attendre le résultat des prochaines élections fédérales avant de connaître le sort qu'on fera, en haut lieu, au problème du blé. Pour l'instant, de nombreuses questions restent en suspens et attendent, pour trouver une solution raisonnable, que toutes les cartes de la politique électorale soient sur table. Personne ne sait encore qui sera à la tête de l'Office national des blés. Que fera-t-on, aussi, des 200 millions de boisseaux dont l'agent du gouvernement actuel a voulu « diriger » les prix ? Et les nouvelles récoltes ? Quel prix le nouvel Office a-t-il l'intention de fixer ? Il paraît certain que la politique de soutien des cours continuera comme par le passé. Si les prix canadiens sont plus élevés que les prix mondiaux, nos exportations fléchiront d'avantage et les stocks de l'Etat augmenteront dans la mesure de la perte de nos marchés extérieurs.

On ne voit pas comment l'organisme gouvernemental se résignera à la baisse des prix, du moins avant le résultat des élections. Trop de producteurs ont fait du stockage pour leur propre compte, pour qu'un parti politique ose inscrire dans son programme le principe d'une baisse au niveau actuel des prix du marché. En dehors des conflits de politique électorale, il faut bien compter aussi sur les caprices de la nature avant de se risquer à déterminer d'avance les prix du blé. Personne ne sait, en effet, quelle sera la prochaine récolte.

Autre question qui n'est pas résolue : gardera-t-on M. McFarland à la tête du nouvel Of-

fice ? Si les libéraux prennent le pouvoir, il n'est pas sûr que le confident et ami de M. Bennett reste en place. Pour toutes ces raisons, et sans doute pour bien d'autres, rien ne se fait. L'esprit de décision n'est certainement pas le fait d'un régime qui dépend du suffrage universel.

Le programme de M. King

Des échos qui nous arrivent d'Ottawa et de quelques milieux bien informés, on voit sans difficulté sur quoi se feront les prochaines élections. C'est surtout la question des finances publiques et des réformes sociales qui offriront le plus d'intérêt. M. King paraît déterminé à remettre à plus tard toute politique de réforme sociale pour des raisons financières. Il sera toujours temps de se lancer dans les réformes sociales lorsque l'Etat du Trésor le permettra. Voilà qui a du bon. Mais l'assurance-chômage n'est-elle pas une « réforme » sociale qui coûtera au pays, au contribuable, des sommes énormes ? Si M. King garde l'assurance-chômage dans son programme, c'est, espérons-le, dans l'intention de la remanier et d'en simplifier le fonctionnement.

Le chef du parti libéral ne promet pas de faire disparaître le chômage « en six mois ». Il veut, comme il se doit, en faire une question nationale et alléger de cette façon les municipalités et les provinces de tout le poids des allocations de chômage. C'est sans doute la raison d'être de la commission nationale du chômage qu'il se propose de créer. Suivent d'autres mesures telles que la

destruction des monopoles et l'équilibre budgétaire obtenu par un accroissement des échanges à l'intérieur et à l'extérieur, accompagné d'un abaissement des barrières douanières. En fait de finances publiques, M. King suivra l'exemple de l'Australie en effectuant de substantielles conversions de l'ensemble de la dette canadienne. A quand la réalisation de ce beau programme et de ce qu'on n'en connaît pas encore ?

La reprise économique

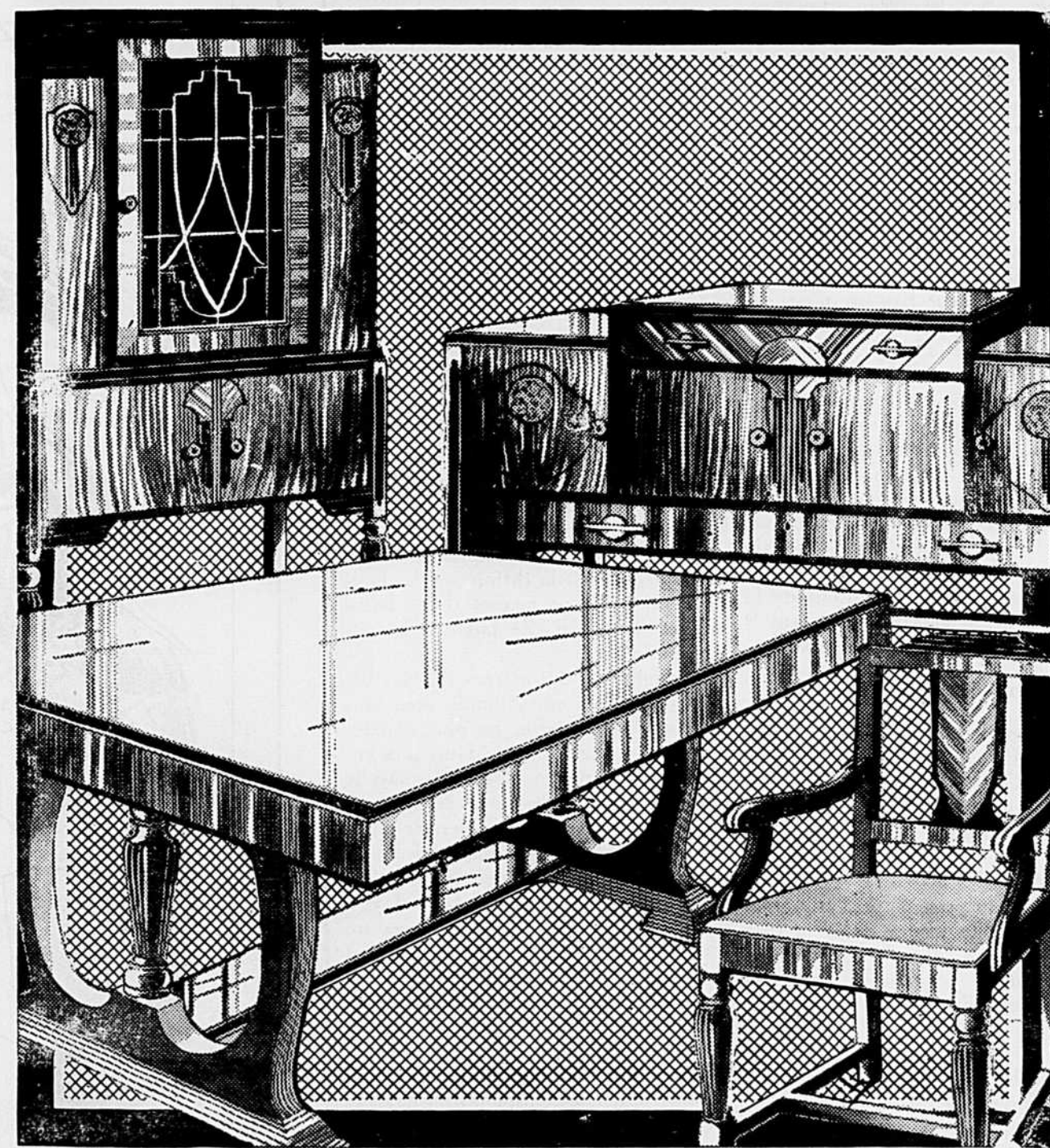
Pour les six premiers mois de 1935, l'indice économique s'est relevé de 7 pour cent par rapport à la même période de l'année dernière. Cette reprise sera-t-elle de longue durée ? Commencée au début de l'été 1933, continuera-t-elle son mouvement vers la hausse ? Tout dépendra des facteurs politiques qui exercent tant d'influence sur la confiance du public. Si le pouvoir tombe aux mains d'un parti soucieux d'accroître encore l'emprise de l'Etat sur les affaires des particuliers, il se peut que nous assistions à une baisse de l'indice économique et que nous retournions aux jours fatidiques du plus creux de la dépression. L'épargnant et le capitaliste sont craintifs quand la démagogie dépensière est installée au cœur de l'Etat.

C'est surtout l'industrie de l'automobile qui a bénéficié de la reprise actuelle des affaires. Le raffinage des sucres et l'industrie de la chaussure enregistrent des gains qui sont respectivement de 22 et 18 pour cent. Il est surtout intéressant de signaler la reprise marquée des fers, de la fonte et, en général, des matériaux de construction. Quelques éléments ont fléchi, tels que les farines, les caoutchoucs et les cotons.

Jean-Marie NADEAU

CHEZ WOODHOUSE

SALLE A MANGER MODERNE EN NOYER ORIENTAL



Ameublement de salle à manger moderne en neuf pièces, fait de noyer oriental naturel. Le dessus du buffet, de 60 pouces, et celui de la desserte sont disposés en étagères. La table, à allonge automatique, est d'un dessin gracieux. Elle est accompagnée de six sièges recouverts de cuir naturel de couleur fauve-pâle. L'ameublement complet est fini en ébonite, ce qui en rehausse le chic.

Premier acompte \$8.95. Versements mensuels, sans intérêt \$7.13

PRIX REGULIER : \$245

\$ 179

WOODHOUSE & CO., Limited
105 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton
Middlesbrough Sunderland Bristol Cardiff Edinburgh Glasgow Belfast Dublin



TRUST GENERAL DU CANADA

Conseil d'administration

L'hon. J. M. Wilson, président
L'hon. D. O. L'Esperance, vice-président
BAUDRY LEMAN, vice-président

L. J. Adjutor Amyot
Joseph Beaubien
L. E. Beaulieu, C.R.
A. N. Drolet
Sir J. Geo. Garneau
Ernest Guimont, C.R.
Mendoza Langlois
Ch. Laurendeau, C.R.

L'hon. J. Nicol, C.R.
L'hon. J. E. Perrault, C.R.
L'hon. Donat Raymond
Leo G. Ryan
L'hon. Geo. A. Simard
C.-E. Taschereau, N.P.
Arthur Terroux

RENÉ MORIN, directeur-général

Biens administrés,
plus de
\$42,000,000.00

112, ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

71, rue St-Pierre
QUÉBEC

LA DERNIERE édition de notre Bulletin périodique contient une analyse concise et un jugement sur un titre américain que nous considérons comme d'un achat intéressant à l'heure actuelle.

Nous serons flattés de votre
demande de renseignements

GARNEAU & OSTIGUY

AGENTS DE CHANGE

IMMEUBLE ALDRED, PLACE D'ARMES.

Montreal Stock Exchange Montreal Curb Market
Canadian Commodity Exchange Inc.

APERÇUS SCIENTIFIQUES

L'agitation de la mer

Les marées

Le commandant de vaisseau Choupaud donne, dans MER ET COLONIES, les précisions qui suivent sur l'agitation de la mer et ses causes :

SUITE ET FIN

Même en l'absence de vent, la mer n'est pas immobile. Elle est, dans une mesure variable avec les divers points du globe et la configuration des côtes, soumise régulièrement à un mouvement alternatif. C'est le phénomène des marées qui produit le courant. Ne pas confondre avec les courants généraux du globe tels que le *gulf stream*, le *kuro-siwo*, etc., pour lesquels nous renvoyons le lecteur aux cours de géographie.

Etude sommaire du phénomène des marées

Les marées se révèlent à nous par un mouvement périodique de la mer. Si l'on considère un intervalle de 12 heures 25 minutes, on constate que le niveau de la mer s'élève pendant environ 6 heures (période appelée : le *flot*) ; il reste stationnaire pendant un instant qui est dit : *étale de haute mer*, ou, en langage populaire, *plein de l'eau* ; puis il baisse pendant 6 heures environ (c'est le *jusant*), reste un instant stationnaire (c'est l'*étale de basse mer* ou *bas de l'eau*), puis remonte, et ainsi de suite, les mêmes phénomènes se reproduisant dans le même ordre.

La durée moyenne de la marée est sensiblement, avons-nous dit, de 12 heures 25 minutes, qui est l'intervalle moyen compris entre deux passages consécutifs de la lune au méridien. Voilà qui nous conduit à attribuer un rôle à la lune dans ce phénomène.

On constate, par l'observation, que la hauteur de montée et de baisse de l'eau n'est pas constante ; elle varie d'une marée à l'autre.

Quant à la durée du flot et du jusant, elle est à peu près constante en pleine côte ; mais dans les estuaires, dans certains endroits resserrés, il en est autrement. Ainsi, au mouillage de Solidoro, à l'embouchure de la Rance, Saint-Servan, le flot dure environ 3 heures et le jusant 9 heures. Au Havre, il y a généralement 5 heures de flot et 7 heures 30 minutes de jusant ; etc. Sur les côtes françaises, vers les nouvelles lunes d'été, les marées du soir surpassent celles du matin ; aux nouvelles lunes d'hiver, c'est le contraire.

A Papeete, capitale de l'île de Tahiti, on n'observe qu'une marée par jour, la pleine mer ayant lieu entre midi et 2 heures.

Sur les côtes françaises, les plus grandes marées ont lieu à Granville, dans la baie du mont Saint-Michel et à Saint-Malo. Leur hauteur n'est dépassée que dans le canal de Bristol et dans la baie de Fundy (Canada). Dans la méditerranée, les marées sont très peu sensibles sur les côtes françaises et les courants y sont produits, en général, par la persistance du vent dans une même direction. Cependant, il y a un léger mouvement d'eau dans le golfe de Gabès, dans l'Adriatique, sur les côtes de Grèce, mais c'est très peu de chose en comparaison des côtes françaises de l'Océan et surtout de la Manche, où les courants atteignent 9 nœuds de vitesse en grande marée.

Causes du phénomène des marées

L'observation suivie de la marée montre l'influence de la lune et celle du soleil. Quand ces astres sont voisins de la terre, les marées sont plus grandes. L'influence de la lune est prépondérante.

La théorie des marées a été déduite par Newton du principe de l'attraction universelle. Cette théorie a été reprise et complétée par Laplace. Il est facile de déterminer séparément, par le calcul, l'action du soleil et de la lune. Nous nous garderons de compliquer ces notes pratiques par de tels calculs. Disons seulement que le rapport des actions des deux astres est de 2,3.

Quand l'action du soleil s'ajoute à celle de la lune, ce qui a lieu aux syzygies (nouvelle et pleine lune), on a les *grandes marées* ou *marées de vives eaux*, qui sont d'environ 36 heures en retard sur la syzygie. Les plus grandes marées se produisent aux environs des équinoxes, c'est-à-dire quand le soleil et la lune sont dans le plan de l'équateur. Enfin, les marées sont d'autant plus grandes que le soleil et la lune sont plus rapprochés de la terre. Elles le sont d'autant moins que la lune s'écarte davantage de la direction qui passe par la terre et le soleil, c'est-à-dire qu'elle est plus près des quadratures.

Propagation de la marée

La marée se transmet de proche en proche sous forme d'une onde liquide. Ce gonflement de la mer, produit par la lune, suit le mouvement de cet astre avec un certain retard qui varie d'un point de la côte à l'autre, mais qui est sensiblement fixe pour chacun de ces points. Cette immense vague est peu élevée au milieu de l'océan ; mais, en arrivant dans le voisinage des côtes, elle gonfle plus ou moins, suivant la configuration des terres. Quand elle se trouve encaissée, ou bien quand elle se propage le long de terres qui convergent, elle peut atteindre des hauteurs considérables. Enfin, la hauteur du baromètre, la direction et la force du vent apportent des modifications assez grandes aux heures des pleines et des basses mers et à leurs hauteurs.

Etablissement du port

Dans chaque lieu, l'heure de la pleine mer n'est pas exactement l'heure du passage de la lune au méridien de ce lieu. Il existe toujours un retard, qui varie légèrement suivant que les marées sont de syzygie équinoxiale moyenne, c'est-à-dire le soleil et la lune étant supposés à leur distance moyenne de la terre et passant ensemble au méridien. On représente l'établissement du port par la lettre E.

Pour un jour quelconque, l'heure de la pleine mer est donnée par la formule suivante :

Heure P.M. (temps vrai du lieu) = H (heure vraie du passage de la lune au méridien) + E + correction.

L'heure du passage de la lune au méridien se trouve dans l'*Annuaire des Marées*. En pratique, on néglige la correction.

Nota. — On obtient avec une approximation suffisante l'heure du passage de la lune au méridien pour un jour donné (si l'on n'a pas d'*Annuaire des Marées*) en multipliant l'ÂGE DE LA LUNE pour ce jour, c'est-à-dire le nombre de jours écoulés depuis la nouvelle lune, par 4 et divisant le produit par 5 (les dates des phases de la lune sont indiquées sur tous les almanachs).

Autre Nota. — Comme application de la notion d'établissement du port, voici une règle que connaissent bien les caboteurs : quand la lune est au Sud-Est, il est mer basse dans le golfe de Gascogne, de Socca à Brest.

En effet, quand la lune est au S.E., il s'en faut encore d'environ 3 heures qu'elle passe au méridien (Sud) ; et lorsqu'elle passe au méridien, il s'en faut encore de la valeur de l'établissement du port E pour qu'il soit mer haute. Or, E = 3 h. 10 m. pour Socca et 3 h. 50 m. pour Brest. La moyenne entre ces deux ports est de 3 h. 30 m.

Donc, quand la lune est au S.E., il s'en faut de 3 h. + 3 h. 30 m. = 6 h. 30 m. que la mer soit haute dans l'espace compris entre Socca et Brest ; autrement dit, elle est basse.

Amplitude de la marée

On appelle *amplitude* de la marée la différence entre le niveau d'une basse mer et la moyenne des deux hautes mers qui l'encadrent. (Ne pas confondre avec le mouvement d'eau de la marée, qui est la différence des hauteurs d'une pleine mer et d'une basse mer et qu'on appelle parfois, à tort, *amplitude*.)

L'amplitude des marées est variable d'un point à un autre ; mais, pour tous les points de la terre, les plus grandes marées ont lieu le même jour, aux environs de la pleine et de la nouvelle lune (syzygies), les plus petites aux environs du premier et du dernier quartier (quadratures). L'amplitude varie avec la pression barométrique et le vent. Avec un baromètre bas, il y a élévation du niveau de l'eau ; avec un baromètre élevé, c'est le contraire ; et cela se manifeste aussi bien à basse mer qu'à haute mer. Il faut compter, pour 1 m/m de variation de la pression barométrique, 13 m/m de variation du niveau de l'eau. Ce n'est pas négligeable, à mer basse, quand on navigue dans des chenaux peu profonds. La persistance de forts vents d'Est accentue la baisse de l'eau, et celle des vents d'Ouest la diminue, sur les côtes françaises. Les fonds portés sur les cartes supposent une pression barométrique de 760 m/m.

Le niveau moyen est le niveau qu'on obtient en faisant la moyenne de la hauteur d'une basse mer et de la hauteur moyenne de deux hautes mers consécutives entre lesquelles est comprise cette basse mer. Il est fixe pour chaque point de la côte, quelles que soient les marées. Il coupe l'amplitude en deux parties égales.

Commandant E. CHOUPAUD

Préjugés populaires

Il en est de la nourriture comme du vêtement. Ils sont tous deux sujets à de constantes variations, à des changements d'opinions qui tiennent essentiellement aux goûts et aux caprices de l'être humain ; et s'il est dit que l'on ne peut discuter des goûts, il nous faut cependant convenir qu'ils ne sont pas toujours très sûrs et que certains caprices frisent même parfois la bizarrerie. L'intention droite préside au choix de tel aliment ou de telle boisson de préférence à tel autre, encore que ce choix soit rarement fondé sur des données scientifiques excluant toute erreur de jugement. La tradition est une vieille dame acariâtre qui rend la vie dure à ceux de ses rejetons qui se font un point d'honneur de marcher noblement sur ses traces ; ceux-ci, par contre, ne se gênent pas pour la rendre responsable de certains de leurs propos et de leurs procédés les moins délicats.

Nombre d'aliments connaissent une vogue que rien ne justifie. Il en est d'autres qui ont de tout temps encouru une défaveur populaire qui était également imméritée. Ainsi, par exemple, on entend souvent dire que la viande rend l'homme paresseux, sauvage, belliqueux, qu'elle est mal tolérée par les reins et favorise l'acidité du sang. Ces reproches ne sont pas fondés. L'anglo-saxon, carnivore reconnu, appartient à une race que l'on ne peut sérieusement taxer d'inactive et d'apathique. D'autre part, l'esquimaux, qui se nourrit exclusivement de graisse et de viande, est un être doux, pacifique, ne sortant de son caractère... et de sa hutte que pour partir en guerre contre les ours et les phoques. Quant aux lésions rénales et à la production exagérée d'acide dans les tissus, la viande ne saurait en être vraiment la cause que si l'on en fait un abus réel et que si les reins eux-mêmes sont déjà le siège d'une inflammation chronique dont on ne soupçonne pas l'existence. Il est d'usage de recommander les viandes rouges aux anémiques et aux tuberculeux, et les viandes blanches aux rhumatisants, goutteux et arthritiques ; la première proposition reste toujours vraie, mais

la seconde n'est pas rationnelle parce qu'elle ne répond pas aux données les plus récentes de la chimie biologique. Les viandes blanches, en effet, provenant d'animaux jeunes (le veau, l'agneau) sont riches en albumines et en nucléines et par conséquent renferment une quantité notable d'acide urique ; elles seront donc proscrites dans tous les cas où cet acide s'élève imparfaitement. L'être humain a besoin d'environ deux ou trois onces de protéines par jour pour se soutenir. Les partisans du régime végétarien eux-mêmes tirent leur ration des protéines du lait, du fromage et des œufs, et cependant ces substances sont bel et bien des produits animaux ; un végétarien n'est en somme qu'un bonhomme qui mange de la viande sans le savoir.

Le poisson est un excellent aliment qui remplace avantageusement la viande parce qu'il contient sensiblement la même proportion de protéines. Il est riche en vitamines et en huiles (pour les enfants qui répugnent à prendre l'huile de foie de morue, c'est un bon succédané). Sa teneur en iode est telle qu'on ne rencontre qu'exceptionnellement le goitre, maladie due à une insuffisance d'iode, parmi les populations du littoral. Le poisson contient également une certaine quantité de phosphore, et comme d'autre part il est reconnu que le cerveau a besoin de cette substance pour se développer, on en a déduit que le poisson est un activant des facultés intellectuelles. Rien n'est plus faux. Pour notre part, nous adorons la sole et le flétan mais il ne nous semble pas qu'après en avoir mangé copieusement nous nous sentions guère plus d'esprit qu'auparavant. La proportion de phosphore dans le poisson est infinitésimale et franchement insuffisante pour faire jaillir quelque idée... lumineuse ; autant vaudrait alors grignoter des bouts d'allumettes, encore que le tube digestif s'accommoderait assez mal de ce procédé peu banal d'inspiration. Il va sans dire également que l'ingestion de cervelle de veau (un animal stupide) n'a jamais donné une parcelle de génie à qui

que ce soit, et qu'une façon aussi empirique de comprendre l'opothérapie en dit long sur l'incommensurable de la bêtise humaine.

La teneur des œufs en phosphore et en graisses qui se présentent à l'avance tout émulsionnées en fait un aliment de digestion rapide et qui convient admirablement aux déprimés, aux amaigris et aux convalescents. Parce qu'ils sont riches en cholestérine et en albumine, on a longtemps prétendu qu'ils favorisaient la production de calculs biliaires et d'albuminurie. Cette assertion n'est nullement fondée. Pas plus d'ailleurs que cette autre tendant à accorder aux œufs une action stimulatrice des fonctions génitales. Il suffirait alors, pour être bon coq, de manger l'œuf de la poule ; ce serait, ma foi, trop facile, et aussi un peu bête. Et l'Eternel, qui veille sur ses enfants pas toujours raisonnables à cet égard, s'en voudrait... éternellement d'avoir mis à leur portée un moyen aussi simpliste de suppléer à des défaillances temporaires ou à des déchéances définitives qui sont la plupart du temps justement méritées. Les huîtres ont, elles aussi, la réputation d'être aphrodisiaques ; cela tient sans doute qu'en certaines occasions on s'en empiffre à un tel point qu'il en résulte une congestion des organes pelviens, mais il ne faut point se méprendre sur la nature d'une excitation dont l'origine est purement extra-génésique. On reproche encore à l'huître de donner la fièvre typhoïde, ce qui est vrai sans doute, mais en temps d'épidémie, tout comme l'eau et le lait ; pas plus que la plus belle femme du monde, le glauque et grouillant bivalve ne peut héberger dans ses flancs rebondis que les bacilles qui lui ont été confiés. L'intégrité du produit, dans le cas de l'huître s'entend, est avant tout affaire de manipulation.

Il est un mets qui connaît une vogue sans cesse grandissante chez nos voisins les Américains, encore que cet engouement ne semble pas justifié, c'est la purée d'épinards. Les épinards, prétend-on, sont indispensables à la croissance à cause de la proportion, d'ailleurs faible, de chaux et de fer qu'ils contiennent ; on en gave les enfants à un tel point que ces petits malheureux en font de l'intolérance gastrique absolue, et ce-

pendant les carottes, les tomates, le céleri, la laitue renferment ces sels minéraux à peu près dans les mêmes proportions. Nous sympathisons d'autant plus volontiers avec le petit Yanki qui gueule « I don't want spinach ! » — sa maman va même jusqu'à lui dire qu'il ne pourra jamais devenir Président des Etats-Unis s'il n'en mange pas — que ce magma verdâtre et gluant a le don de tisser nos papules gustatives de la façon la plus désagréable du monde.

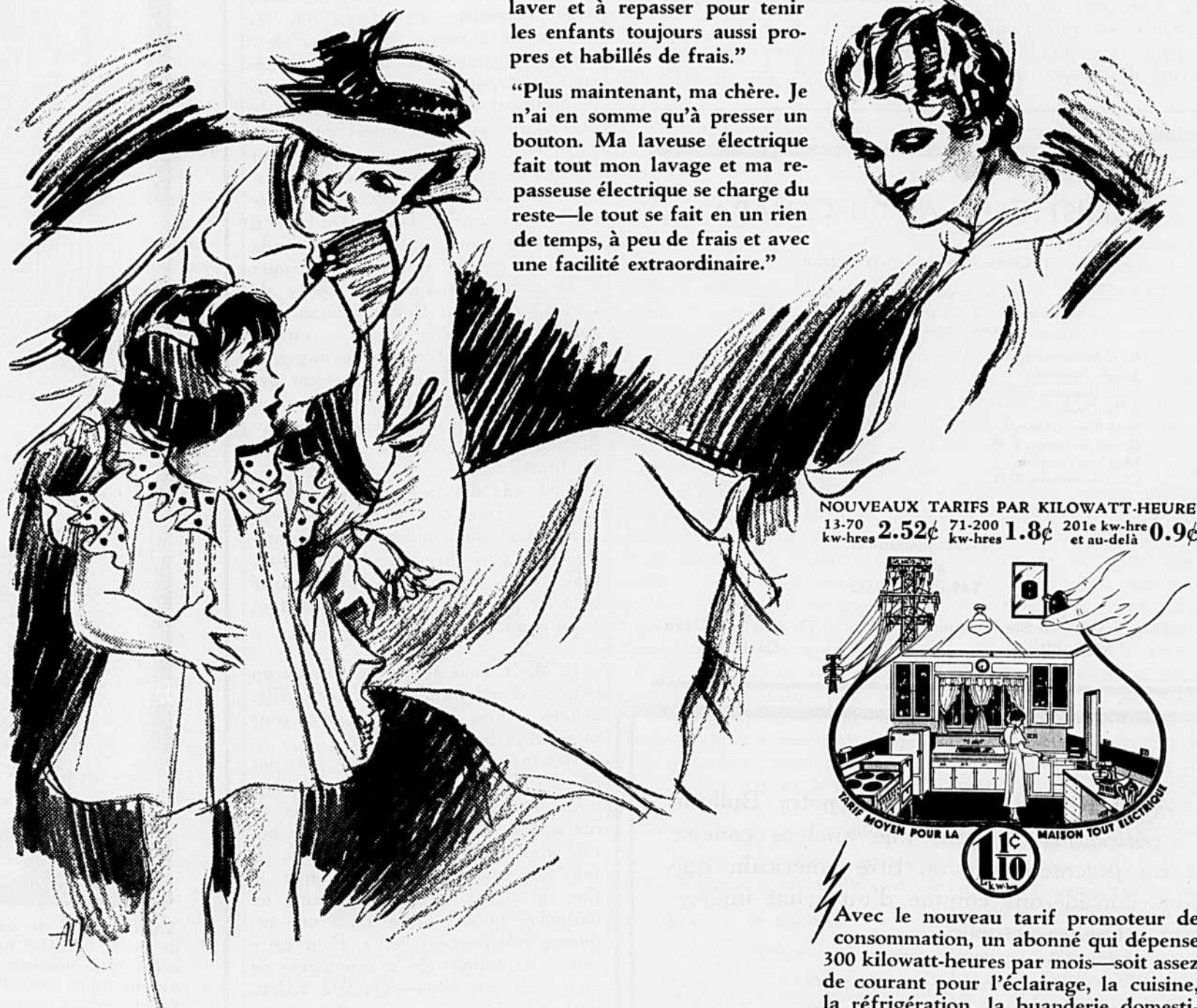
Disons un mot, pour terminer, de l'éternelle querelle entre le pain blanc et le pain brun. Ce dernier, qui renferme la totalité du grain de blé, contiendrait plus de vitamines, de fer et de cellulose ; tel peut être le cas, mais les partisans du pain blanc vous diront, et avec raison, qu'ils n'ont jamais mangé de pain brun et qu'ils ne s'en portent pas plus mal. Il est d'ailleurs inutile de régler la controverse puisque le pain blanc, s'il est fait avec de la bonne farine, renferme lui aussi tous les éléments du grain de blé. Ce qui importe avant tout c'est que, blanc ou brun, le pain soit mastiqué loquacement, car c'est dans la bouche qu'il subit le travail le plus important de désagrégation et de digestion. Toutes ces divergences d'opinions, au fond, ne sont pas très sérieuses. C'est en définitive la façon d'apprêter les aliments et le goût que l'on met à les manger qui constituent les plus sûres garanties de leur utilité et de leur digestibilité.

Docteur G. A. SEGUIN

Jumeaux

Si nous en croyons le journal russe SEGODNIA, les conditions climatiques auraient une grande influence sur la naissance des jumeaux. A l'appui de ses dires, le journal cite de nombreux chiffres d'où il résulte que les jumeaux sont beaucoup plus nombreux dans les pays froids que dans les pays chauds. C'est ainsi, par exemple, qu'en Norvège, sur 37 naissances, il y a un cas de jumeaux. La Suède vient ensuite avec un cas de jumeaux sur 66 naissances, puis l'Allemagne avec un cas sur 80 naissances. A l'île de Ceylan et au Brésil, on ne compte qu'un cas sur 200 naissances.

ELECTRIFIEZ VOTRE MAISON ET VOUS VOUS EPARGNEREZ DU TRAVAIL



"Tu dois passer ton temps à laver et à repasser pour tenir les enfants toujours aussi propres et habillés de frais."

"Plus maintenant, ma chère. Je n'ai en somme qu'à presser un bouton. Ma laveuse électrique fait tout mon lavage et ma repasseuse électrique se charge du reste — le tout se fait en un rien de temps, à peu de frais et avec une facilité extraordinaire."

NOUVEAUX TARIFS PAR KILOWATT-HEURE
13-70 2.52¢ 71-200 1.8¢ 201 et au-delà 0.9¢
kw-hrs kw-hrs kw-hrs



Avec le nouveau tarif promoteur de consommation, un abonné qui dépense 300 kilowatt-heures par mois — soit assez de courant pour l'éclairage, la cuisine, la réfrigération, la buanderie domestique et l'emploi des petits appareils d'usage courant dans une famille moyenne — ne payerait par mois que la somme de \$5.29, répartie comme suit :

12 kw-hrs (Tarif initial inclus) ...	\$0.594
58 kw-hrs @ 2.52¢ ...	1.46
130 kw-hrs @ 1.8¢ ...	2.34
100 kw-hrs @ 0.9¢ ...	.90
300 kw-hrs ...	\$5.29

Montreal Light Heat & Power
CONSOLIDATED